

Spécial montres

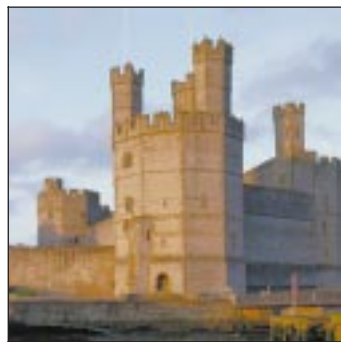
A l'occasion des Salons internationaux d'horlogerie organisés à Genève puis à Bâle, *Le Monde* publie un nouveau cahier « Styles » consacré aux montres et aux bijoux.

Entretien avec le procureur de Russie

Le procureur général de Russie, Iouri Skouratov, a lancé plusieurs enquêtes sensibles, dont une visant les affaires de Boris Eltsine. Le président russe a demandé sa démission au Parlement, qui l'a refusée deux fois. Entretien. p. 6

Bourses en Europe: alliances difficiles

Même si les Bourses nationales sont conscientes qu'il leur faut se regrouper pour attirer des opérateurs, les rapprochements peinent à se concrétiser. La Deutsche Börse et le London Stock Exchange ont du mal à s'entendre. p. 20



J. CH. PRATT - D. PRIES-DIAEF

Voyages au pays de Galles

Dans ce pays où il y a « quatre millions par habitant », les petits trains à crémaillère qui transportaient les ardoises ont été rachetés et les anciens mineurs guident les touristes. Egalement en pages Voyages, un week-end équestre à Saumur. p. 28 et 29

Santé: inégalités territoriales

Selon l'Insee, on continue de mourir trop et trop tôt dans le Nord-Pas-de-Calais. Les élus revendiquent auprès de l'Etat un meilleur traitement, « au nom de l'équité ». p. 15

Retraites: mises en garde

Les syndicats, dont la CGT, ont fait part, mercredi, de leurs dernières mises en garde sur le dossier des retraites, avant l'annonce par Lionel Jospin, le lendemain, de sa stratégie pour conduire une réforme. p. 12

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

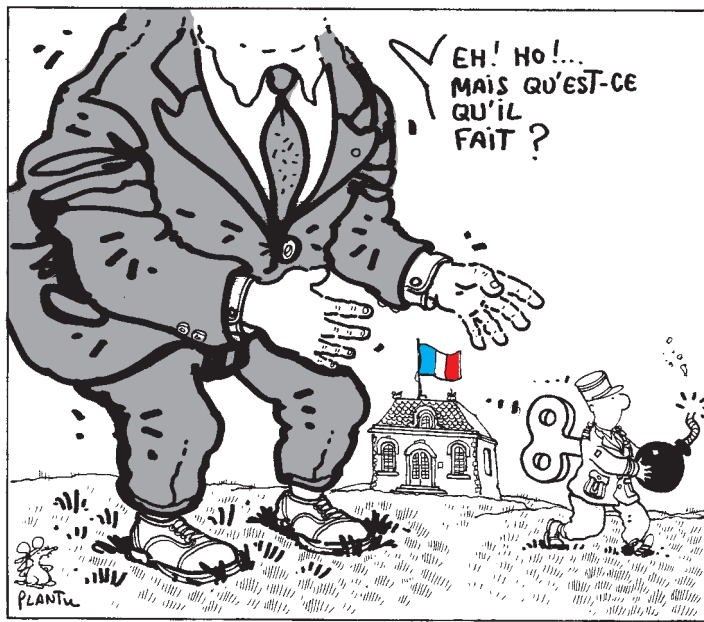
M 0147-429-7,50 F



Corse : l'enquête qui accable les gendarmes

- L'instruction judiciaire laisse peu de doutes sur leur implication dans un incendie criminel près d'Ajaccio
- Unité spéciale créée à la demande du préfet de Corse, le GPS avait obtenu de Matignon des moyens exceptionnels
- Il était doté de matériel d'écoutes téléphoniques

L'ENQUÊTE judiciaire sur l'incendie criminel d'un restaurant de plage, au sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud), a rassemblé plusieurs éléments accablants pour les gendarmes du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) et pour le colonel Henri Mazères, commandant de la légion de gendarmerie de Corse. Selon nos informations, deux jerrycans d'essence et un poignard de combat utilisé par les militaires ont été retrouvés sur les lieux, en plus d'une cagoule ensanglantée et d'un talkie-walkie. Les enquêteurs auraient établi que les trois membres du commando - le capitaine commandant le GPS, un lieutenant et un adjudant-chef -, se sont rendus sur la plage par la mer à bord d'un Zodiac. Des documents décrivant le mode de fabrication d'une bombe incendiaire ont été saisis lors d'une perquisition dans la caserne abritant le bureau du colonel Mazères. Les auditions des trois gendarmes et les témoignages recueillis ont mis en évidence le rôle central du « patron » de la gendar-



- Nos révélations sur l'enquête et sur le GPS
- Les critiques policières; Lionel Jospin à l'épreuve
- Les réactions politiques à Paris et en Corse

p. 8
p. 8
p. 9

merie en Corse, sous l'autorité duquel le GPS était directement placé. Après l'incendie du restaurant, les membres du commando auraient immédiatement rendu compte au colonel, qui aurait mis au point avec eux une fausse version.

L'opposition critique violemment l'action en Corse du gouvernement. M. Jospin devait répondre aux questions des députés, mercredi. Le premier ministre est en première ligne. Unité d'élite destinée au renseignement, le GPS fut constitué à la demande expresse du préfet de Corse, Bernard Bonnet, qui avait obtenu des moyens exceptionnels grâce au soutien sans failles de l'Hôtel Matignon et malgré les réticences du ministère de l'intérieur. Doté notamment de valises d'écoutes téléphoniques, le GPS a utilisé un centre d'écoutes de la DGSE à Bonifacio. Le départ du préfet Bonnet, réclamé par les nationalistes corses, ne semble pas envisagé. La dissolution du GPS n'est pas exclue par certaines sources gouvernementales.

Ce crime que la journaliste Jill Dando n'élucidera pas

LONDRES

de notre correspondant

L'audience du journal de la première chaîne de la BBC a pratiquement doublé. Onze millions de téléspectateurs, soit cinq millions de plus qu'à l'accoutumée, ont regardé, lundi 26 avril, la chaîne qui employait Jill Dando, journaliste animatrice de l'émission « Crime Watch » (« Observatoire du crime »), assassinée quelques heures plus tôt devant son domicile londonien. Huit millions étaient encore à 20 heures pour suivre l'hommage spécial que BBC 1 lui consacrait et dix millions encore au journal de 21 heures, lui aussi marqué par sa mort, sa carrière, l'incontestable vide qu'elle laisse dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue, appréciée ou admirée de loin. Deuil durable ou éphémère miracle de l'écran ?

Il y avait quelque chose de tragiquement ironique à observer, mardi, sur toutes les chaînes de télévision, les enquêteurs renouveler les appels à témoin pour élucider le meurtre de celle qui savait si bien les lancer pour eux, dans son émission destinée à résoudre les énigmes criminelles. Jill Dando était

leur amie, leur alliée capitale, la grande prêtresse télévisuelle de la lutte contre le crime. Elle participait volontiers à leurs cérémonies, distribuait des prix, des citations. « Ses » policiers, elle les trouvait « formidables, courageux, dévoués ». Et les voici maintenant privés d'elle, désarçonnés, démunis de piste, de témoin, de motif, et cependant « mobilisés comme jamais » pour démasquer l'assassin de Jill. Fait rare, le policier chargé de l'enquête est allé jusqu'à solliciter, mardi, la coopération amicale de l'*underworld* londonien, autrement dit la pègre, pour retrouver celui qui a vendu ou fourni l'arme du crime, un pistolet semi-automatique 9 mm, dont la vente, comme celle de toutes les armes de poing, est interdite sur tout le territoire britannique depuis trois ans.

Dans un pays dont les rues, les places et les squares sont constellés de caméras de surveillance urbaine, où les appels à témoin de la police sont régulièrement affichés sur les murs et les lampadaires, où la récompense d'Etat pour information est coutumière - trois cent mille francs promis cette semaine pour qui permettra d'arrêter le poseur de bombe raciste de Brixton et Brick Lane - « Crime Watch » ajou-

taut au fait divers une dimension humaine et émotionnelle forte. Reconstitution systématique, dramatisée mais précise des crimes sur les lieux mêmes où ils sont commis, témoignages en direct, chaque fois que la chose est possible, des victimes elles-mêmes, photos floues, portraits-robots des suspects, reconstruction par ordinateur de cadavres non identifiés, interviews des enquêteurs en uniforme... Toutes les possibilités techniques de la télévision sont employées.

En quatorze ans d'existence, à raison d'une émission de deux heures, parfois trois, tous les mois, « Crime Watch » a traité 1 700 affaires, reçu 500 à 600 appels à chaque fois et contribué à élucider 600 crimes. Taux de réussite: 32 %, contre 26 % seulement pour les affaires non traitées par l'émission. Pas de mystère: huit millions de téléspectateurs regardaient régulièrement Jill Dando et ses enquêteurs. Elle ne présentera pas le « Crime Watch » du mois de mai. Mais, si son assassin n'est pas retrouvé d'ici trois semaines, la star y figurera une dernière fois, de l'autre côté du miroir.

Patrice Claude

Lire page 27

La guerre du Kosovo

■ Bombardements : l'OTAN reconnaît une nouvelle « erreur » meurtrière

■ Russie : à la recherche d'une solution négociée

■ Lionel Jospin : pas d'offensive terrestre sans un vote de l'Assemblée

■ Réfugiés : nouveaux récits de l'horreur

Lire pages 2 à 5, notre enquête page 16 et notre éditorial page 17

CNRS-Allègre : querelles

LES RELATIONS entre le CNRS et Claude Allègre s'enveniment. Le ministre reproche à la direction du principal organisme scientifique français de faire preuve de « mauvaise volonté » dans l'application de sa politique. Les chercheurs protestent contre la faible liberté de manœuvre laissée aux établissements. Ce conflit est attisé par des perspectives budgétaires médiocres. L'annonce d'un prochain comité interministériel de la recherche, perçu par le milieu scientifique comme une provocation, pourrait relancer la mobilisation des chercheurs. Deux députés socialistes, Pierre Cohen et Jean-Yves Le Déaut, chargés par M. Jospin d'une mission sur la recherche, commencent leurs consultations.

La vie en noir



ABEL FERRARA

NEW ROSE HOTEL, le nouveau film d'Abel Ferrara, servi par Christopher Walken, Willem Dafoe et Asia Argento, est emblématique du renouvellement permanent du film noir, dont le cinéaste s'essaie à subvertir les codes. C'est le meilleur film d'une semaine où s'illustrent Hou Hsiao-hsien (*Un temps pour vivre*, un temps pour mourir), Marcel Bluwal (*Le Plus Beau Pays du monde*) et Jonathan Demme (*Beloved*).

Lire pages 32 à 34

International.....	2	Communication.....	23
France-société.....	8	Tableau de bord.....	24
Carnet.....	14	Aujourd'hui.....	27
Abonnements.....	14	Météorologie/jeux.....	31
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Guide culturel.....	34
Entreprises.....	20	Radio-Télévision.....	35

POINT DE VUE

Moi aussi je me sens albanais

par Vaclav Havel

DANS l'intervention de l'OTAN au Kosovo, je pense qu'il y a un élément que nul ne peut contester : les raids, les bombes, ne sont pas provoqués par un intérêt matériel. Leur caractère est exclusivement humanitaire : ce qui est en jeu ici, ce sont les principes, les droits de l'homme auxquels est accordée une priorité qui passe même avant la souveraineté des Etats. Voilà ce qui rend légitime d'attaquer la Fédération yougoslave, même sans le mandat des Nations unies. Mais, en m'appuyant sur mon expérience personnelle, je suis également convaincu que seul le temps permettra d'évaluer avec objectivité ce qui se passe ces jours-ci en Yougoslavie et les répercussions sur l'OTAN.

Aujourd'hui, l'exigence essentielle est que l'on puisse arrêter le massacre, que les réfugiés puissent retourner librement chez eux, que soit ouvert le cycle des négociations politiques pour le statut du Kosovo. Et que puissent être rapidement envoyés sur le terrain des observateurs de paix - avec, si possible, l'accord des Serbes - pour garantir la fin des tueries et des violations des droits de l'homme.

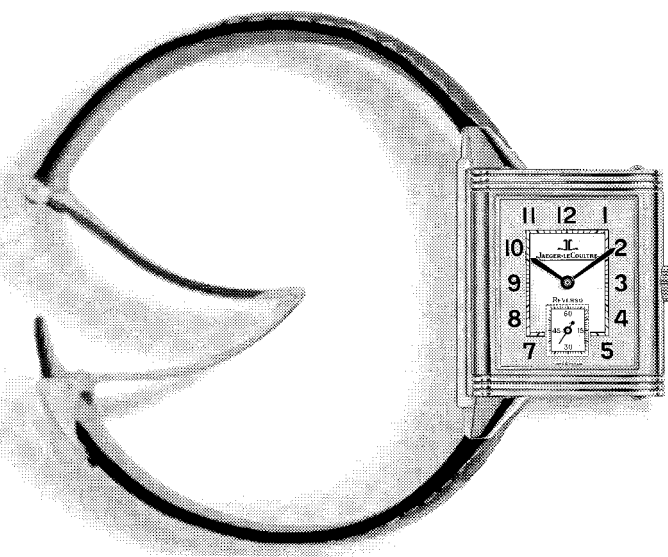
Moi-même, si des perspectives de négociations se faisaient de nouveau jour et si l'on me proposait d'y participer, je m'y engagerais volontiers. Même si je ne peux oublier qu'au cours des derniers mois de l'année passée j'avais déjà proposé des solutions à la crise, qui n'ont pas été acceptées pour diverses raisons. Les conflits doivent toujours être prévus à temps, et arrêtés à temps par des solutions appropriées. Or, dans le cas de la guerre au Kosovo, il me semble pouvoir dire qu'il s'est produit quelque chose d'extrêmement important : le régime de Milosevic avait déjà déchaîné des conflits contre la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine. L'OTAN est intervenue trop tard.

Aujourd'hui j'éprouve une certaine gêne : après la bataille, tout le monde est stratège. Les réserves à l'égard de l'intervention, y compris dans mon pays, auraient dûes être exprimées bien avant.

Lire la suite et les autres points de vue pages 18 et 19

Vaclav Havel est président de la République tchèque.

Reverso



JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

21, Place Vendôme
Paris 1^{er}

Tél. 01 42 61 11 17

66, rue François 1^{er}
Paris 8^e

Tél. 01 53 57 42 00

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.

■ PEINTURES DE GUERRE



L'OTAN a effectué plus de 10 500 sorties aériennes depuis le début de l'opération « Force alliée », le 24 mars. Un quart ont été des raids d'attaque, le reste consistant en des missions de soutien ou de surveillance. Sur la base d'Aviano, en Italie, un mécanicien peint une bombe sur un F-16 américain, indiquant que l'avion en est à sa vingt-quatrième opération de bombardement en territoire yougoslave.

STAN PARKER/REUTERS

Moscou met en avant son rôle de « médiateur » pour une solution politique négociée

Les dirigeants russes se flattent d'être abondamment consultés par les Occidentaux. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, est attendu jeudi 29 avril à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

A défaut d'avoir enregistré à ce jour le moindre succès diplomatique, les autorités russes affichent d'ores et déjà une satisfaction : celle d'être partie prenante aux débats sur une éventuelle solution diplomatique à la guerre du Kosovo. « Toutes les parties reconnaissent que la Russie joue un rôle important de médiateur », a déclaré, mardi 27 avril, le ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov. Boris Eltsine a, pour sa part, fait savoir que le dossier yougoslave l'occupait jour et nuit. « Encore une fois, j'ai passé toute la nuit dernière à discuter de ce problème », a-t-il expliqué, mardi matin en recevant son ministre de l'intérieur.

Le ton n'est plus à la confrontation belliqueuse mais à une discussion « sérieuse ». « Il y a des chances de parvenir à un accord politique, ne les laissons pas passer », a souligné M. Ivanov, à l'issue d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbott, mardi à Moscou. Le président Boris Eltsine a téléphoné à Bill Clinton puis à Jacques Chirac. Le ministre des affaires étrangères grec et le ministre de la défense allemand rencontrent les responsables russes ce mercredi. Et, jeudi, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est attendu à Moscou.

Si la Russie s'est réinstallée de plain-pied sur la scène diplomatique, les désaccords demeurent et le rôle que peut jouer Moscou auprès de

Belgrade reste incertain. M. Ivanov et M. Tchermomyrdine, « représentant spécial » de Boris Eltsine, estiment que l'OTAN, comme le régime yougoslave, doivent « accepter des compromis ». Boris Eltsine a adressé, mardi matin, un télégramme à Slobodan Milosevic, l'assurant de la « solidarité de la Russie avec le peuple yougoslave », mais ajoutant que la situation ne pourra changer que « si

accepte le déploiement d'une force militaire au Kosovo sous l'égide de l'ONU. Viktor Tchermomyrdine avait annoncé un tel accord vendredi 23 avril, lors d'une mission à Belgrade, malgré les démentis répétés de M. Milosevic. Mardi, M. Tchermomyrdine a fait mine d'ignorer ces démentis et précisé qu'il avait eu dans la journée un entretien téléphonique avec Vuk Draskovic. « Tous les diri-

Pas de percée diplomatique, selon Washington

Les entretiens entre le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbott, et des responsables russes ont été « très constructifs » mais n'ont pas permis de réaliser de percée, a indiqué, mardi 27 avril, le département d'Etat. « Les Russes n'ont pas fait de changements importants dans leur position », a dit James Rubin, en rappelant que l'Alliance, de son côté, ne ferait pas de compromis sur ses objectifs. Le porte-parole a réaffirmé que les Etats-Unis espéraient toujours voir la Russie convaincre le président Slobodan Milosevic de se plier à ces exigences. « Nous sommes toujours à la recherche de moyens diplomatiques de parvenir à ces objectifs mais, entre-temps, la destruction persistante, systématique et punitive de la machine de guerre serbe se poursuivra depuis les airs », a-t-il dit. - (AFP.)

toutes les parties démontrent leur sagesse et leur bonne volonté. »

Les autorités russes ne cachent pas qu'elles doutent fortement de la « bonne volonté » de M. Milosevic, lequel ne leur a jusqu'alors rien concédé. Aussi examinent-elles avec intérêt les déclarations du vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, s'opposant au président Milosevic et expliquant que Belgrade

comme d'une masse sacrificable et déportable à merci, le président yougoslave jouerait sa carte « humanitaire » : il autoriserait une organisation totalement neutre à leur porter secours, proclamerait de plus belle que les Kosovars qui sont partis n'ont fui que les frappes de l'OTAN et rien d'autre, et il pourrait même avoir la grandeur d'âme de les inviter à revenir, pour peu, évidemment, qu'ils puissent prouver par leurs papiers d'identité qu'ils sont bien citoyens yougoslaves...

Quand bien même il se confirmerait, un tel changement de la politique de Belgrade envers les civils kosovars ne serait pas de nature à stopper l'intervention occidentale. Mais, de toute façon, on n'y est pas encore. « Je ne suis porteur d'aucun message du président Milosevic [sur le retour des réfugiés], a indiqué mardi M. Sommaruga ; avant de s'interroger sur de tels signaux, il faut voir ce que nous pouvons faire concrètement sur place. »

Claire Tréan

François Bonnet

La Croix-Rouge internationale essaie de faire lever l'« interdit humanitaire »

LE COMITÉ international de la Croix-Rouge (CICR) verra-t-il se réaliser bientôt l'espoir qu'il exprime depuis deux jours de retourner au Kosovo pour y porter assistance aux victimes du conflit ? Si tel était le cas, ce serait un tournant, et la fin de ce statut de « zone interdite » que le régime yougoslave impose à la province depuis cinq semaines et face auquel l'OTAN se révèle dramatiquement impuissante.

L'objectif du CICR est de remplir le mandat dont l'ont doté, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les conventions de Genève, c'est-à-dire la mission de secourir toutes les victimes, de visiter tous les prisonniers de guerre, de coordonner les recherches de disparus et de familles séparées. S'il y parvenait, un secours pourrait enfin être apporté aux centaines de milliers de personnes en détresse abandonnées à la soldatesque serbe ; le CICR localiserait ces groupes de population, évaluerait leurs besoins et s'efforcerait sans doute, pour y répondre, d'ouvrir la voie à d'autres acteurs

humanitaires. Après la rencontre du président du CICR, Cornelio Sommaruga, avec Slobodan Milosevic, lundi 26 avril à Belgrade, des responsables de l'organisation s'étaient montrés très optimistes, estimant que Belgrade autoriserait les délégués à retourner au Kosovo, d'où ils avaient été contraints de partir quelques jours après le début de l'intervention aérienne de l'OTAN. Mardi, dans une conférence de presse à Genève, M. Sommaruga a été plus nuancé.

« AUCUN MESSAGE »

Il a indiqué que Slobodan Milosevic lui avait donné l'assurance que les forces de sécurité yougoslaves laisseraient les délégués du CICR se déplacer partout au Kosovo pour fournir une aide médicale et alimentaire aux victimes et accéder aux prisonniers. Il a précisé toutefois que les délégués devront d'abord négocier les modalités de leur intervention avec les responsables des forces de sécurité yougoslaves. La Croix-Rouge internationale devra parallèlement obtenir des

garanties de sécurité pour ses délégués des deux autres parties au conflit : l'OTAN et l'UCK. Le retour du CICR au Kosovo peut prendre « quelques jours ou quelques semaines », a déclaré M. Sommaruga, le temps que les décisions de Slobodan Milosevic soient transmises « jusqu'en bas de l'échelle de commandement ». C'est à ces tractations, à la liberté de mouvement qui sera effectivement donnée à l'organisation humanitaire, que l'on appréciera la bonne foi des engagements pris par le président yougoslave. Le CICR a obtenu gain de cause sur le droit de visite aux trois militaires américains détenus par les forces serbes. Ses délégués, parmi lesquels un médecin, ont pu les rencontrer, mardi, dans les conditions de confidentialité que prévoient les conventions de Genève. Mais, pour le reste, tout est encore à négocier.

Les promesses faites à M. Sommaruga pourraient s'interpréter comme l'amorce d'un changement de stratégie de Slobodan Milosevic. Après s'être servi des civils

Les institutions internationales évaluent les conséquences économiques et financières du conflit

LES REPRÉSENTANTS de pays donateurs, des organisations internationales et des voisins de la Yougoslavie (Albanie, Macédoine, Bosnie, Croatie, Roumanie, Bulgarie) se sont retrouvés, mardi 27 avril, pour tenter d'évaluer les conséquences économiques du conflit du Kosovo et de coordonner leur aide. Ils ont confié à l'Union européenne et à la Banque mondiale - comme ce fut le cas pour la Bosnie - le soin de définir, « dans les semaines qui viennent, un cadre de fonctionnement » qui permettra de coordonner, sous leadership européen, l'aide aux pays les plus touchés par la crise.

L'effort de la communauté internationale devrait s'organiser en deux temps. Sur le court terme, avec l'aide humanitaire qui est déjà mise en place, le soutien économique d'urgence et le moratoire d'un an renouvelable des intérêts de la dette extérieure de l'Albanie et de la Macédoine, décidé mardi à Washington. A plus long terme, il s'agit de voir comment organiser les économies de la région - y compris celle de la Yougoslavie - si les évolutions politiques font qu'elle réintègre la communauté internationale.

Pour les experts, les pays les plus affectés sont l'Albanie et la Macédoine, suivis par la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie et, « dans une moindre mesure », la

Roumanie. Premier scénario, pessimiste : le conflit militaire se prolonge et la crise des réfugiés dure au-delà de 1999. L'ensemble du commerce officiel avec la Yougoslavie est suspendu, bien qu'un commerce de transit vers des pays tiers reprenne au second semestre 1999. On considère que le nombre total des réfugiés aura atteint son point haut au deuxième trimestre de 1999, avec environ 750 000 personnes. Les besoins de base des réfugiés sont censés être pris en charge par l'aide humanitaire. Dans ce scénario, l'estimation préliminaire de l'assistance humanitaire nécessaire pour les six pays voisins est de plus de 300 millions de dollars (283 millions d'euros) pour 1999. A ce coût humanitaire, il faut ajouter le financement du déficit de la balance des paiements, évalué à 1,5 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros) pour l'année en cours et un déficit budgétaire combiné de 650 millions de dollars (613 millions d'euros).

PREMIÈRE ÉTAPE

Second scénario, plus optimiste : au second semestre de 1999, le commerce officiel avec la Yougoslavie est rétabli à 75 % et le transit à 50 %. Les trois quarts des réfugiés retournent dans leur pays au troisième trimestre 1999, et tous sont rentrés à la fin de l'année. La fac-


ture humanitaire est dans ce cas limitée à 150 millions de dollars (141 millions d'euros), le financement de la balance des paiements des six pays les plus touchés est évalué à 650 millions de dollars et leur déficit budgétaire à 300 millions de dollars.

Les institutions internationales font également le point sur le nombre des réfugiés et des déplacés à la date du 21 avril et tentent d'estimer celui qui pourrait être atteint (entre parenthèses) : Albanie, 357 000 (500 000) ; Macédoine, 130 000 (200 000) ; Monténégro, 70 000 (125 000) ; Serbie, 50 000 (65 000) ; Bosnie, 32 000 (60 000). Aucun document ne mentionne pour l'instant l'hypothèse d'une réintégration de la Yougoslavie au sein de la communauté internationale, ce qui supposerait de prendre en compte le coût de sa reconstruction. Les experts se bornent pour l'instant à rappeler le montant de l'aide consentie à la Bosnie-Herzégovine après le conflit de 1992-1995 : 5,1 milliards de dollars (4,8 milliards d'euros). La réunion prévue à la fin du mois de mai à l'initiative des Allemands dans le cadre d'un pacte de stabilité de l'Europe du Sud-Est devrait constituer une première étape du plan de reconstruction.

Babette Stern

Le Chinos® c'est Avirex®

*LE CHINOS® PORTÉ PAR L' "US AIR FORCE" DEPUIS 1942



Avirex®
STANDARD US AIR CHINOS® SINCE 1942*

Pour tout renseignement sur les revendeurs agréés:
Tel. 01.42.21.02.09 - Fax 01.42.21.05.09

DÉPÊCHES

COMMUNICATION

■ La Grande-Bretagne a annoncé, mercredi 28 avril, qu'elle avait détaché des spécialistes à l'OTAN pour participer à la communication de guerre de l'Alliance atlantique. Un porte-parole des services du premier ministre a indiqué que les Etats-Unis et d'autres pays membres de l'OTAN devraient faire de même. Le service de presse de l'OTAN fonctionne bien en temps de paix, mais doit être renforcé dans la situation actuelle d'un conflit prolongé, a-t-il expliqué. Selon le quotidien *The Independent*, Alastair Campbell, conseiller en communication de Tony Blair, a passé la journée de mardi à Bruxelles pour discuter de la constitution d'une unité spéciale chargée d'« *alléger la pression qui s'exerce sur Jamie Shea, le porte-parole surchargé de l'Alliance, et [de] moderniser sa gestion de la communication* ». — (*Reuters*.)

CICR/PRISONNIERS AMÉRICAINS

■ Le Pentagone s'est dit « *encouragé* » par la visite, mardi 27 avril, de représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux trois soldats américains prisonniers en Yougoslavie. Un médecin et un délégué du CICR ont pu s'entretenir avec eux. Ils les ont trouvés dans une « *condition satisfaisante* », a déclaré un porte-parole à Genève. « *Cela s'est déroulé en conformité avec les termes de la Convention de Genève. Il n'y avait aucun représentant serbe ou yougoslave présent* » lors de l'entretien, a précisé le porte-parole du Pentagone. Capturés par les Serbes le 31 mars à la frontière macédonienne, les trois soldats sont accusés d'avoir illégalement pénétré au Kosovo depuis la Macédoine. — (*AFP*)

ONU/BLOCAGE

■ La Russie et la Chine se sont opposées, mardi 27 avril, à un projet de résolution humanitaire sur le Kosovo qui appelait à un retour rapide des réfugiés dans leurs foyers. Le représentant russe Andreï Granovsky a affirmé qu'il était « *artificiel et pas juste* » de séparer les problèmes humanitaires au Kosovo des attaques de l'OTAN contre la Yougoslavie, ont rapporté des diplomates. — (*AFP*.)

ONU/ÉMISSAIRES

■ Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a décidé de nommer le ministre slovaque des affaires étrangères, Eduard Kukan, comme l'un de ses deux représentants spéciaux pour le Kosovo, a-t-on appris mardi 27 avril de source diplomatique au siège des Nations unies. Le deuxième sera l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky ou l'ancien premier ministre suédois Carl Bildt. Kofi Annan devait annoncer son choix après s'être entretenu mercredi à Moscou avec les dirigeants russes. — (*Reuters*.)

RÉFUGIÉS

■ La Finlande, dont le gouvernement a été critiqué pour son indifférence face au sort des Kosovars, a accueilli en début de semaine un premier groupe de quelque 160 réfugiés. Paavo Lipponen, le premier ministre social-démocrate, avait suscité de vives réactions lorsqu'il avait indiqué, dans un premier temps, que son pays pourrait accueillir seulement cinquante des réfugiés les plus nécessiteux. Le gouvernement a ensuite promis d'en prendre en charge un millier, éventuellement davantage. La proportion d'étrangers vivant en Finlande est l'une des plus faibles d'Europe. — (*Corresp.*)

Attentat à la grenade contre le contingent français en Macédoine

SKOPJE

de notre envoyé spécial

Le poste de garde est paisible. La sentinelle, arc-boutée sur les consignes, ne pipe mot. A gauche de l'entrée du camp, un petit cratère noirci d'une vingtaine de centimètres constitue le seul signe apparent de l'attentat perpétré, lundi soir 26 avril, contre un dépôt français situé à la sortie de Kumanovo. Deux grenades défensives de fabrication soviétique ont été lancées en direction des grilles entourées de fil barbelé. Les sentinelles ont eu le réflexe de s'abriter derrière les sacs de sable disposés à cette intention. Les deux explosions n'ont fait que des dégâts mineurs.

L'ambassadeur de France en Macédoine, Jacques Huntzinger, « *prend au sérieux* » cette attaque. « *Une grenade défensive est faite pour tuer* », précise le colonel Charles de Kersabiec. Pour les forces françaises de l'OTAN, il s'agit d'ailleurs du deuxième incident de ce genre en l'espace de dix jours. Le 17 avril, une jeep P4 avait déjà été incendiée à une douzaine de kilo-

Elu président en juillet 1997 par le Parlement après la victoire aux législatives anticipées du Parti socialiste, en remplacement de Sali Beris-

ha, démissionnaire, M. Mejdani est un universitaire « modéré », proche du premier ministre socialiste Fatos Nano. Ce professeur de mathé-

matiques et de physique n'a jamais adhéré au Parti du travail albanais du dictateur communiste Enver Hodja. Intellectuel polyglotte entré en politique un peu par hasard, cet homme de cinquante-deux ans a rapidement été élu secrétaire général du Parti socialiste.

■ **« Quelle impression retirez-vous du sommet de l'OTAN à Washington ? Etes-vous déçu pour n'avoir pas reçu de gages suffisants de votre intégration future à l'Alliance ?**

— Non, je ne peux pas dire cela. Il y a eu, pendant mes rencontres avec les dirigeants des pays développés, dont le président Jacques Chirac et son homologue américain Bill Clinton à Washington, un engagement assez clair de leur part, tant sur le plan politique que sur le plan moral et humanitaire. Il ne s'agit pas de profiter de la crise actuelle mais de trouver des solutions.

■ **« Ne craignez-vous pas une mise sous tutelle de l'Albanie ?**

— Non, je considère qu'actuellement nous sommes dans une phase d'urgence. En fait, la présence internationale et la présence humanitaire de l'OTAN ont permis d'éviter une catastrophe humaine en Albanie. De plus, la présence des forces de l'Alliance atlantique sur notre sol est pour nous un facteur de paix, de stabilité et de sécurité. Nous voyons le problème différemment de la Macédoine.

■ **« En cas d'intervention terrestre, l'Albanie servira de base à l'opération. Ne craignez-vous pas qu'elle soit une des premières cibles ?**

— De toute façon, cela fait quelques mois déjà que l'Albanie est l'objet de provocations sur sa frontière nord. Nous y avons résisté pour ne pas changer la nature du conflit. Car il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit pas là d'une guerre entre deux Etats, entre deux ethnies, mais un conflit entre deux mentalités, deux façons de voir bien différentes. C'est la lutte entre la dictature et cette politique de l'épuration ethnique, d'un côté, et la démocratie, le respect des droits de l'homme, des droits politiques, de l'autre. C'est pourquoi l'Albanie est prête à consentir d'importants sacrifices. Il y va de l'avenir de la région balkanique, mais aussi de l'Europe, du monde entier. Pour cette raison, nous sommes prêts à coopérer étroitement avec les pays membres de l'OTAN, nous sommes disposés à répondre à chaque demande de l'OTAN, à apporter une contribution directe s'il le faut.

■ **« Comment votre pays, le plus pauvre d'Europe, va-t-il pouvoir supporter le fardeau des réfugiés ?**

— Nous avons fait des estimations. A partir de ces calculs, la situation financière s'annonce difficile. Prenez l'aspect humanitaire. Nous abritons actuellement plus de 300 000 Albanais déportés, en comptant que nous devons dépenser 3 dollars par personne et par jour, nous arrivons à 33 millions de dollars par mois. Si les réfugiés restent jusqu'à la fin du mois de décembre, nous aurons besoin de

MORINA

(nord-est de l'Albanie)

de notre envoyée spéciale

Ils surgissent du noir, de nulle part, les yeux hagards. Dans la nuit de mardi 27 à mercredi 28 avril, le poste-frontière albano-serbe de Morina, au nord-est de l'Albanie, ressemblait à l'apocalypse. Environ 4 000 réfugiés kosovars ont soudain afflué dès 20 heures. Entassés parfois par centaines sur des tracteurs, des charrettes, en voiture ou à pied. Depuis le 30 mars, quelque 350 000 réfugiés sont déjà passés du Kosovo en Albanie pour s'installer dans des camps provisoires à Kukës, à une vingtaine de kilomètres de là. Mais, selon Antoine Piera (Médecins du monde) et des observateurs du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les récits révèlent une intensification des massacres au Kosovo. Des paramilitaires serbes caçoulés exécuteraient systématiquement les maris et les fils jugés en âge de se battre sous les yeux de leur famille.

Vers 20 h 30, le conducteur d'un tracteur annonçait qu'ils étaient près de vingt mille derrière, à suivre à pied. A 7 heures, mercredi 28 avril, on les attendait toujours. Une nouvelle colonne de charrettes a défilé vers minuit, une autre au lever du jour, vers 5 heures. Tous viennent de la région de Jakova, à une cinquantaine de kilomètres de Morina. Dans un silence hébété, les charrettes se sont arrêtées au poste-frontière, avant de descendre vers Kukës.

EXÉCUTIONS À L'ARME BLANCHE

Certains erraient dans les bois depuis deux semaines, mais la plupart disent avoir été expulsés de chez eux le matin du mardi 27 avril, entre 6 heures et 7 heures. Les témoignages se répètent. Chaque fois, le scénario mis en œuvre par les Serbes est le même : les militaires encerclent le village, le pilonnent, ordonnent aux habitants de quitter les lieux dans les dix minutes. Ils brûlent

les maisons et séparent les hommes des femmes. Les paramilitaires se chargent du reste : exécutions à l'arme blanche ou à la kalachnikov, non sans avoir obtenu, par chantage, d'importantes sommes d'argent — jusqu'à 5 000 deutschemarks par personne. Les arrivés de l'aube avaient reçu des bombes lacrymogènes. La composition des familles qui arrivent par masses les confirme : les tracteurs sont remplis de femmes et d'enfants. Les hommes, eux, ont disparu. Au volant, ce sont souvent des tout jeunes adolescents qui savent à peine conduire. Une fois passée la ligne de frontière, les femmes s'effondrent : tremblements, délires, crises de nerfs. L'une répète en hurlant que les Serbes lui ont pris son fils de seize ans. Une autre murmure la même chose sans pouvoir articuler un mot. Elles ont vu les soldats forcer tous les hommes à s'allonger par terre au moment où le tracteur prenait la route. Une femme, devenue muette, fait seulement le geste du revolver sur sa tempe. Beaucoup décrivent le spectacle de leurs fils égorgés.

Systématiquement, les plaques minéralogiques des voitures ont été arrachées par les Serbes avant l'arrivée à la frontière, pour tenter d'effacer les dernières marques d'appartenance des Kosovars à leur pays. Après les tracteurs, les charrettes et les voitures, des réfugiés ont surgi à pied, sur les cent mètres de no man's land qui séparent les postes-frontières serbe et albanaise. Ceux-là n'ont plus que la chair à vif sur les os des pieds. Sur la même zone de no man's land trône encore la carcasse d'une voiture de réfugiés, explosée sur une mine il y a quelques jours, au moment d'atteindre le but. Dans la nuit, une dizaine d'explosions se sont fait entendre au-delà de la frontière. Les Serbes, aux dires des douaniers, paraissent « *très excités* » par les frappes de l'OTAN, mais après-midi.

Marion Van Renterghem

Rexhep Mejdani, président de la République d'Albanie

« La partition du Kosovo ouvrirait la porte à une guerre permanente »

ha, démissionnaire, M. Mejdani est un universitaire « modéré », proche du premier ministre socialiste Fatos Nano. Ce professeur de mathé-

matiques et de physique n'a jamais adhéré au Parti du travail albanais du dictateur commu-



REXHEP MEJDANI

niste Enver Hodja. Intellectuel polyglotte entré en politique un peu par hasard, cet homme de cinquante-deux ans a rapidement été élu secrétaire général du Parti socialiste.

■ **« Quelle impression retirez-vous du sommet de l'OTAN à Washington ? Etes-vous déçu pour n'avoir pas reçu de gages suffisants de votre intégration future à l'Alliance ?**

— Non, je ne peux pas dire cela. Il y a eu, pendant mes rencontres avec les dirigeants des pays développés, dont le président Jacques Chirac et son homologue américain Bill Clinton à Washington, un engagement assez clair de leur part, tant sur le plan politique que sur le plan moral et humanitaire. Il ne s'agit pas de profiter de la crise actuelle mais de trouver des solutions.

■ **« Ne craignez-vous pas une mise sous tutelle de l'Albanie ?**

— Non, je considère qu'actuellement nous sommes dans une phase d'urgence. En fait, la présence internationale et la présence humanitaire de l'OTAN ont permis d'éviter une catastrophe humaine en Albanie. De plus, la présence des forces de l'Alliance atlantique sur notre sol est pour nous un facteur de paix, de stabilité et de sécurité. Nous voyons le problème différemment de la Macédoine.

■ **« En cas d'intervention terrestre, l'Albanie servira de base à l'opération. Ne craignez-vous pas qu'elle soit une des premières cibles ?**

— De toute façon, cela fait quelques mois déjà que l'Albanie est l'objet de provocations sur sa frontière nord. Nous y avons résisté pour ne pas changer la nature du conflit. Car il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit pas là d'une guerre entre deux Etats, entre deux ethnies, mais un conflit entre deux mentalités, deux façons de voir bien différentes. C'est la lutte entre la dictature et cette politique de l'épuration ethnique, d'un côté, et la démocratie, le respect des droits de l'homme, des droits politiques, de l'autre. C'est pourquoi l'Albanie est prête à consentir d'importants sacrifices. Il y va de l'avenir de la région balkanique, mais aussi de l'Europe, du monde entier. Pour cette raison, nous sommes prêts à coopérer étroitement avec les pays membres de l'OTAN, nous sommes disposés à répondre à chaque demande de l'OTAN, à apporter une contribution directe s'il le faut.

■ **« Comment votre pays, le plus pauvre d'Europe, va-t-il pouvoir supporter le fardeau des réfugiés ?**

— Nous avons fait des estimations. A partir de ces calculs, la situation financière s'annonce difficile. Prenez l'aspect humanitaire. Nous abritons actuellement plus de 300 000 Albanais déportés, en comptant que nous devons dépenser 3 dollars par personne et par jour, nous arrivons à 33 millions de dollars par mois. Si les réfugiés restent jusqu'à la fin du mois de décembre, nous aurons besoin de

600 millions de dollars, auxquels viennent s'ajouter 255 millions de dollars pour juguler le déficit budgétaire et mener à bien certains projets. Nous ferons tout pour éviter la crise, mais l'Albanie est pauvre. En fait, le préalable pour espérer venir à bout des sentiments nationalistes, c'est de lancer un plan de type Marshall pour toute la région des Balkans. Le développement économique une fois amorcé, la situation politique et sociale risque d'évoluer assez rapidement.

C'est comme ça que le concept de démocratie multi-ethnique finira par s'imposer.

■ **« On prête aux Albanais le projet de vouloir absorber le Kosovo dans une « Grande Albanie ». Est-ce fondé ?**

— C'est une pure production de la propagande serbe. Non, pour trouver la solution politique finale qui

aboutira peut-être à la création d'un nouvel Etat indépendant au Kosovo, il faut passer tout d'abord par une étape intermédiaire. Peut-être va-t-on aussi assister à la création d'un nouvel Etat au Monténégro ?

Le plus important c'est d'encourager les sociétés multiethniques afin qu'un équilibre soit trouvé dans les Balkans. Je crois que la société balkanique est encore dans une phase, sinon de désintégration, du moins de transformation. Il est indispensable d'arrimer cette région à l'Europe. Or je constate que la région est perçue comme une Europe de troisième catégorie.

■ **« Quelle solution vous paraît la meilleure au Kosovo ?**

— Ce qui me choque, c'est l'idée qui a circulé d'une partition du Kosovo. C'est une idée dangereuse pour la région où la plupart des Etats sont multiethniques. Réaliser cela signifie ouvrir la porte à une guerre permanente. Je suis pour que soit conservé le cadre géographique qui a été défini à Rambouillet. Je souhaite que les frontières du Kosovo ne soient pas modifiées. Toutefois, de nombreux éléments prévus par les accords de Rambouillet doivent être reconsidérés, car ils sont dépassés. La situation au Kosovo n'est plus la même : 400 villages ont été détruits, la population a été déportée, des massacres ont été commis. Il n'est plus possible aujour-

d'hui d'envisager une présence militaire serbe au Kosovo. Il faut aller vers une solution intermédiaire, un protectorat international géré, durant quelques années peut-être, par une autorité à deux composantes : l'une, militaire, internationale, dirigée par l'OTAN, l'instrument le plus puissant de la sécurité, l'autre civile. Une assistance humanitaire sera nécessaire pendant quelque temps. C'est seulement après qu'une solution politique finale pourra être élaborée.

■ **« Que pensez-vous des dernières déclarations du vice-premier ministre yougoslave Vuk Draskovic ?**

— Ce n'est pas la première fois que M. Draskovic fait ce genre de déclarations. L'élément primordial dans cette crise, c'est le retrait du Kosovo des forces de l'armée et de la police serbe. Pendant que M. Draskovic tient ces propos, les massacres, l'épuration ethnique, les déportations continuent. Les paroles de M. Draskovic doivent plutôt être prises comme faisant partie d'une rhétorique démagogique de peu de valeur. Le plan « Podkova » (« fer à cheval ») qui programmait l'épuration ethnique du Kosovo a été approuvé à Belgrade et, si je ne me trompe pas, Vuk Draskovic était alors de ceux qui ont accepté ce plan.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

Gilles Paris

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

■ **« Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?**

— Je suis optimiste. Les négociations de paix ont commencé. Elles ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs. Les négociations de paix ont permis de constater que les deux camps ont des intérêts communs.

Lionel Jospin justifie la position française devant les députés sans faire face à de véritables critiques

Paul Quilès (PS) émet, toutefois, des doutes sur la stratégie de l'OTAN

En l'absence d'orateurs Verts ou MDC, le débat à l'Assemblée nationale, mardi 27 avril, sur la situation au Kosovo a été plutôt consensuel.

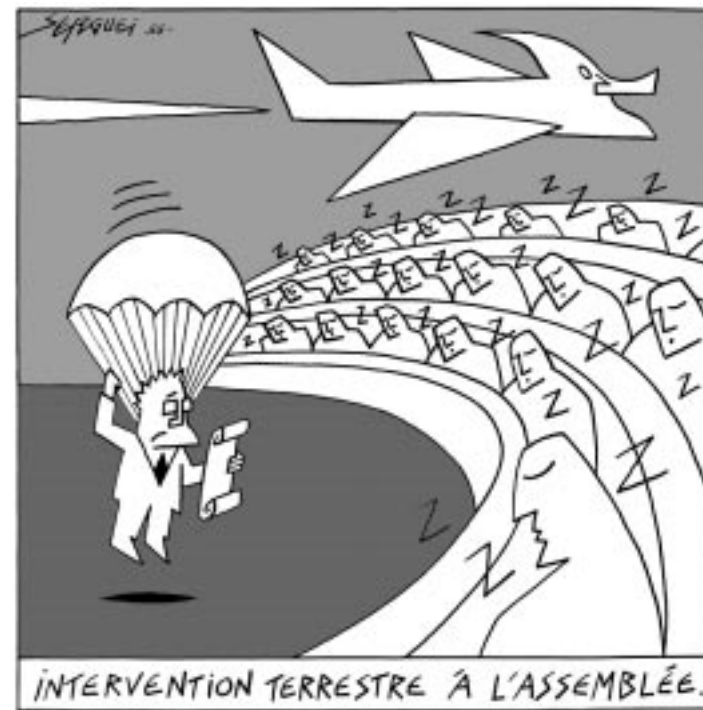
Après que Lionel Jospin eut longuement justifié l'action de la France, Robert Hue a, certes, fait entendre sa différence, mais sur un ton modéré.

Les critiques les plus vives sur la stratégie de l'OTAN sont venues du président (PS) de la commission de la défense, Paul Quilès.

SOUIGNANT d'emblée qu'« il est légitime, face à une crise aussi dramatique, que des questions se posent », le premier ministre a choisi, mardi 27 avril, d'anticiper de façon, a-t-il dit, « à répondre aux interrogations qui existent dans notre peuple lui-même ». Pour sa cinquième intervention à l'Assemblée nationale sur la situation au Kosovo depuis le début des frappes de l'OTAN, Lionel Jospin a formulé lui-même – avant d'y répondre – plusieurs de ces questions : « Fallait-il déclarer la guerre à la Serbie ? (...) Pouvions-nous faire usage d'autres moyens de pression ? (...) Fallait-il recourir à une intervention terrestre ? (...) La stratégie des frappes est-elle efficace ? (...) Comment faisons-nous face aux problèmes humanitaires ? (...) Peut-on avoir une défense européenne ? »

Pour le chef du gouvernement, c'était certes là une façon de couper l'herbe sous le pied des orateurs qui allaient lui succéder à la tribune. En indiquant notamment, dès son discours liminaire, qu'une intervention terrestre au Kosovo – hypothèse sur laquelle il a émis les plus sérieuses réserves – serait, le cas échéant, soumise à autorisation du Parlement (lire ci-dessous), M. Jospin a ainsi répondu par avance à une préoccupation manifestée sur de nombreux bancs de l'Assemblée. Mais il s'agissait peut-être aussi, dans l'esprit du premier ministre, d'atténuer l'effet soporifique que produit depuis un mois, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, un pesant climat d'« union nationale ». « Heureusement qu'il n'y a pas convergence sur tout, que des critiques sont émises, que des interpellations sont faites, que des suggestions sont apportées ! », s'est même exclamé M. Jospin.

De ce point de vue, l'opposition ne lui aura guère donné satisfaction... Cohabitation oblige, les trois orateurs de droite ont en effet affiché un soutien quasiment sans faille à l'action conduite par le président de la République et le gouvernement. Désignée dans la matinée comme orateur du groupe RPR, Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques) a affirmé – en l'absence de l'ancien président du parti gaulliste, Philippe Séguin –



que le RPR « se réjouit » de la « détermination et de la fermeté des alliés à poursuivre leur stratégie jusqu'au succès », et « approuve totalement la stratégie d'isolement de la Serbie ». Au nom du groupe UDF, Hervé de Charette a également approuvé « le choix de la fermeté » face à Slobodan Milosevic, soulignant que l'action engagée « doit être menée à son terme quelle qu'en soit la difficulté ou la durée ». Et le président du groupe DL, José Rossi, d'évoquer à son tour une « intervention à la fois légitime et nécessaire ».

JOUTES POLITIENNES

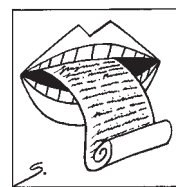
Manifestement en mal de joutes politiciennes, M. Jospin s'est efforcé de dénicher dans l'intervention de M^{me} Alliot-Marie matière à polémique. Alors que la députée des Pyrénées-Atlantiques avait jugé « curieux » que « ceux qui ont cru le budget des armées sans objet (...) se plaignent aujourd'hui d'une intervention américaine à nos côtés », le premier ministre lui a vertement rappelé que « la baisse la plus forte des crédits militaires s'est produite en 1995 », avant de regretter que,

dans son « propos moins rassembleur que d'autres », elle ait cité à plusieurs reprises le président de la République mais jamais le gouvernement.

En l'absence d'orateur des Verts ou du MDC – qui avaient dû céder la place à la tribune à leur président de groupe, le radical de gauche Roger-Gérard Schwartzberg –, le Parti communiste était la seule composante critique de la « gauche plurielle » à intervenir dans le débat. Adoptant un ton mesuré, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a rappelé d'emblée que « Milosevic et les ultranationalistes qui l'entourent portent la responsabilité » de la situation au Kosovo. Tout en affirmant que « la situation à laquelle nous sommes parvenus un mois plus tard apporte une dramatique justification » à l'analyse qu'il avait lui-même formulée le 26 mars – lors du précédent débat sans vote organisé à l'Assemblée, deux jours après le début des frappes –, M. Hue, qui a évoqué à nouveau la nécessité pour l'Europe de se doter d'une « coordination des politiques et des moyens de défense et de sécurité », s'est félicité du « refus »

« Intervenir au sol dans l'urgence, c'était prendre des risques considérables »

VOICI des extraits de l'intervention du premier ministre, Lionel Jospin, prononcée mardi 27 avril, à l'Assemblée nationale, en ouverture du débat sur la situation au Kosovo :



VERBATIM

« Pouvions-nous faire usage d'autres moyens de pression ? Pouvait-on, en réalité, éviter les frappes ? Personne n'a été jusqu'ici en mesure de proposer une alternative convaincante. (...) Fallait-il, à l'inverse, recourir à une intervention terrestre ? Outre que notre intention n'était pas de faire la guerre à la Serbie, cela aurait été un pari à haut risque. Compte tenu des moyens mis en place par la Serbie, au Kosovo et alentour, en violation des accords d'octobre 1998, une telle décision nous aurait entraînés d'emblée dans des opérations de guerre de grande ampleur, aux conséquences imprévisibles. Cette option n'aurait pas permis d'empêcher des massacres. Les délais nécessaires aux préparatifs, le déroulement même des opérations aéroterrestres auraient laissé trop longtemps le champ libre aux forces serbes. Les forces prépositionnées en Macédoine, destinées à garantir un accord de paix, auquel nous travaillions, n'étaient en effet ni prêtes, ni équipées pour une opération de cette nature.

» Intervenir au sol dans l'urgence, c'était donc prendre des risques considérables pour nos forces sans parvenir pour autant à sauver les réfugiés. Or nous ne pouvions pas attendre : nous savions que le dispositif militaire de M. Milosevic allait entrer en ac-

tion, dès lors que l'échec des négociations serait acquis. (...) A l'occasion du sommet de l'Alliance atlantique, qui vient de se tenir à Washington, il a été clairement indiqué que cette question [d'une intervention terrestre] n'était pas à l'ordre du jour. Je veux dire devant vous toutes les réserves qu'inspirent à mon gouvernement, et aussi – je crois pouvoir le dire – au président de la République, les scénarios qui postulent l'échec des frappes aériennes et débouchent sur une offensive terrestre au Kosovo. Cette option reste, aujourd'hui comme il y a un mois, lourde de risques. Passer de la logique de coercition d'une campagne aérienne à un engagement militaire terrestre, c'est accepter le principe d'affrontements meurtriers pour les populations et pour nos soldats. C'est admettre la logique d'une guerre qui pourrait ne

pas s'arrêter à Pristina, mais à Belgrade. C'est risquer de voir s'embraser les Balkans. C'est compromettre nos relations avec la Russie, et mettre à l'écart un partenaire indispensable au règlement politique de cette crise. En tout état de cause, l'hypothèse d'un engagement militaire au sol de cette nature ne pourrait être envisagée sans que la question vous soit soumise. Vous seriez consultés de façon formelle pour autoriser (ou non) une telle intervention. (...)

« TÉNACITÉ ET SANG-FROID »

» La stratégie des frappes est-elle efficace ? Les frappes n'ont certes pas empêché l'épuration ethnique de se poursuivre. Mais quelle autre stratégie était en mesure de l'interdire ? L'épuration ethnique était programmée, décidée, et avait commencé. Aucune stratégie ne pouvait garantir

que venait d'opposer, selon lui, M. Jospin, à tout engagement de la France dans des opérations terrestres. « Une telle décision, a-t-il d'ailleurs prévenu, ne manquerait pas d'avoir en France comme dans d'autres pays européens de très graves conséquences politiques. » Dans sa réponse, M. Jospin a réfuté l'expression d'« impasse » employée à plusieurs reprises par M. Hue. « Pour moi, ces frappes sont un moyen de frayer un chemin vers la paix et non pas une impasse militaire », a-t-il expliqué. Cela posé, le chef du gouvernement s'est dit « sensible » aux « évolutions de pensée qui s'accomplissent » au PCF.

Isolés dans l'hémicycle et contraints dans leur expression, les députés communistes ont chaleureusement applaudi l'intervention du président (PS) de la commission de la défense, Paul Quilès. Ce dernier, qui avait pour la première fois l'occasion d'intervenir en séance publique depuis le début des opérations de l'OTAN, a fait part en effet de ses fortes réserves sur la méthode employée. Se posant en ardent défenseur des droits du Parlement, le député du Tarn a souhaité qu'à l'avenir le gouvernement demande « l'autorisation » au Parlement avant d'engager des forces militaires françaises à l'extérieur. Puis, en guise de « premier bilan » de l'action menée depuis un mois, l'ancien ministre de la défense a laissé transparaître ses réserves sous formes d'interrogations portant sur l'évolution des objectifs, la stratégie – « L'action aérienne telle que nous la menons peut-elle suffire à faire fléchir Milosevic ? » –, le temps nécessaire au retour des réfugiés, ou encore la poursuite des efforts diplomatiques. Faute de pouvoir répondre précisément à plusieurs d'entre elles, M. Jospin s'en est sorti par une pirouette. Une « petite malice », de son propre aveu, consistant à suggérer que M. Quilès avait tendance à continuer de se prendre pour le ministre de la défense qu'il n'est plus. Les « questions » ont beau être « légitimes », en temps de guerre, elles restent – plus que jamais – l'apanage de l'exécutif.

Jean-Baptiste de Montvalon

qu'elle soit arrêtée. Pas plus une intervention terrestre à haut risque, qui aurait vu s'étendre la pratique des boucliers humains ; pas plus le renoncement à toute action, qui aurait laissé libre cours à ces activités criminelles. A vouloir la paix, sans les frappes, on aurait eu l'épuration ethnique, sans les bombes, c'est-à-dire sans que le régime serbe n'en paie le prix. L'efficacité de la stratégie arrêtée ne pourra s'apprécier qu'avec le temps. Vous savez que notre détermination est entière. M. Milosevic devra céder. (...) Les effets recherchés sont d'une double nature : militaire – réduire le pouvoir de destruction des forces serbes – et politique – abattre les piliers sur lesquels repose ce régime. Il faut donc avoir la ténacité et le sang-froid d'appliquer cette stratégie jusqu'à faire ployer ce régime, et reculer ses milices. (...) »

De nouveaux réfugiés kosovars accueillis en France

ENTRE 600 ET 700 KOSOVARS étaient attendus, mercredi 28 avril, à l'aéroport de Marseille-Mari-gnane, d'où ils seront acheminés vers différents départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon, a annoncé mardi la préfecture de région.

Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, les réfugiés doivent pour la plupart être accueillis dans des foyers, type foyers Sonacotra. Près de 200 d'entre eux seront hébergés dans les Alpes-Maritimes, tout d'abord au centre d'action sociale de Nice, avant d'être orientés vers un hôpital désaffecté, Cantaron, près de Nice, la Fondation Bellet, à l'est de la ville, et un ancien hôpital

de Grasse. Les autres seront conduits dans le Vaucluse, l'Hérault et le Gard.

Les conditions d'accueil des réfugiés varient considérablement d'un pays à l'autre de l'Union européenne, tant sur le nombre des personnes accueillies que sur leur statut et leurs droits légaux et sociaux. Ainsi, dans plusieurs pays, le droit au travail ou au regroupement familial n'est pas clairement défini, estime le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE).

Plusieurs associations estiment que la crise du Kosovo « souligne l'urgence d'une approche cohérente au niveau européen » pour gérer

les flux de réfugiés. Selon l'ECRE, l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, le 1^{er} mai, offre l'occasion d'harmoniser les différentes législations en matière d'asile et d'immigration. Le Conseil sur les réfugiés, ainsi que le Groupe pour une politique d'immigration (MPG) et le Réseau européen contre le racisme (ENAR) ont présenté mardi un projet de mise en œuvre du traité d'Amsterdam fondé sur les « valeurs et principes des droits de l'homme ». Ces associations entendent voir mis au premier rang les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination pour les réfugiés et migrants. – (AFP)

Le nouveau président algérien invite ses concitoyens à se remettre au travail

ALGER. Le nouveau président algérien, Abdelaziz Bouteflika, élu le 15 avril avec près de 74 % des suffrages, a prêté serment, mardi 27 avril à Alger en présence de deux mille personnes. Les six autres candidats à l'élection présidentielle, qui s'étaient retirés au dernier moment d'un scrutin dont ils dénoncent l'« illégitimité », ont boycotté la cérémonie. L'ancien président Liamine Zéroual, dans une brève allocution, a félicité son successeur pour « la confiance que le peuple lui a octroyée en toute transparence et liberté ». Dans son premier discours en tant que président, M. Bouteflika a insisté sur la nécessité d'une réconciliation nationale, tout en invitant les Algériens à se remettre au travail. La situation économique de l'Algérie est « difficile », a-t-il estimé, mais les Algériens ne donnent plus d'importance « aux valeurs du travail et de l'effort », a-t-il précisé. – (AFP)

Le Japon adopte une loi contre la pédophilie

TOKYO. Le Japon a adopté, mercredi 28 avril, une loi interdisant les rapports sexuels rémunérés avec des mineurs de 18 ans ainsi que la vente, la détention, l'importation et l'exportation de matériel pornographique pédophile. Jusqu'à présent, la législation variait selon les préfectures et, en général, des poursuites ne pouvaient être entamées que si le mineur avait moins de 13 ans et portait plainte pour viol.

La nouvelle loi vise à enrayer le phénomène, marginal mais préoccupant, de la prostitution de collégiennes, baptisée par les médias de l'euphémisme *enjo kosai* (soutien financier à la sociabilité), qui s'est développée depuis quelques années avec les clubs de rencontre par téléphone et le Web. – (Corresp.)

Boris Eltsine limoge un vice-premier ministre

MOSCOU. Le président russe Boris Eltsine a limogé, mardi 27 avril, Vadim Goustov, premier vice-premier ministre du gouvernement d'Evgueni Primakov. Ancien gouverneur de la région de Léningrad, proche des communistes, M. Goustov est remplacé par un fidèle du président, Sergueï Stepachine qui, outre ses fonctions de ministre de l'intérieur, s'occupera désormais des relations avec les régions. Ce renvoi d'un ministre resté dans l'ombre depuis septembre 1998 « n'a rien de dramatique », a déclaré un porte-parole de M. Primakov. Le Kremlin comme le gouvernement ont tenu à minimiser la portée de ce limogeage. M. Stepachine devra « renforcer les liens » avec les gouverneurs, a expliqué un porte-parole du président. Ces derniers se sont opposés à deux reprises au renvoi du procureur général de Russie, Iouri Skouratov. A huit mois des élections législatives, ils pèseront dans les campagnes électorales locales. « L'objectif principal du président est d'assurer des élections honnêtes », a déclaré, mardi, le Kremlin. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : l'Union chrétienne-démocrate (CDU)** a lancé mardi 27 avril à Erfurt (ex-RDA) sa campagne pour les élections européennes du 13 juin. Accusant le gouvernement du social-démocrate Gerhard Schröder tout à la fois de dilapider l'héritage européen de l'ex-chancelier Helmut Kohl et de vouloir se l'approprier, la CDU a mis l'accent sur sa volonté d'un élargissement rapide de l'Union européenne à l'est, dès 2002 en ce qui concerne la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. – (AFP)

■ **GEORGIE : la Géorgie est le premier pays du Caucase à rejoindre le Conseil de l'Europe**, dont elle est devenue officiellement le 41^e Etat membre en signant mardi 27 avril à Strasbourg les documents relatifs à son adhésion, en présence de son président Edouard Chevardnadze. Par ailleurs, le haut-représentant en Bosnie-Herzégovine, Carlos Westendorp, a lancé un appel en faveur de l'adhésion de la Bosnie « vers la fin de l'année » au Conseil de l'Europe. – (AFP)

■ **FINLANDE : le président finlandais Martti Ahtisaari** a annoncé, mardi 27 avril, qu'il ne se présenterait pas aux élections primaires organisées par le parti social-démocrate pour déterminer quel serait son candidat au scrutin présidentiel de 2000. Elu en 1994, il a indiqué qu'il voulait « se concentrer » sur ses fonctions, alors que la Finlande s'apprête à assurer la présidence tournante de l'Union européenne, à partir de juillet. – (Corresp.)

■ **IRAK/ETATS-UNIS : quatre Irakiens ont été tués et plusieurs autres blessés** lors de raids menés mardi 27 avril par des avions américains sur le nord de l'Irak, a annoncé un porte-parole militaire à Bagdad. Cette information n'a pas été confirmée de source américaine. Les accrochages se sont multipliés dans les zones d'exclusion aérienne surveillées par l'aviation alliée dans le nord et le sud de l'Irak, depuis les bombardements menés en décembre 1998 par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. – (AFP)

■ **ISRAËL : la Maison d'Orient, quartier général palestinien** à Jérusalem-Est, a présenté mardi 27 avril un recours devant la police israélienne contre l'ordre de fermeture de trois de ses bureaux. L'avocat de la Maison d'Orient, Me Jawad Boulos, a réaffirmé à la presse qu'une fermeture serait totalement injustifiée, même aux yeux de la loi israélienne, « car les bureaux n'opèrent pas pour l'Autorité palestinienne ». En cas de rejet de l'appel devant la police, la Maison d'Orient aura la possibilité de présenter un recours devant la Cour suprême. – (AFP)

■ **SOUDAN : une épidémie de méningite qui a touché** au moins 17 000 personnes au Soudan et déjà fait quelque 750 morts risque de s'étendre encore, a déclaré mardi 27 avril l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Genève. La maladie, qui se propage d'ouest en est, risque de toucher les régions orientales, relativement épargnées. – (AFP)

Allemagne : ouverture du procès des agresseurs de Daniel Nivel

ESSEN. Le procès de quatre hooligans soupçonnés d'avoir sauvagement agressé le gendarme français Daniel Nivel en juin 1998, à Lens (nord de la France) en marge d'un match du Mondial de football, s'ouvre vendredi 30 avril devant la Cour d'assises d'Essen, dans la Ruhr. André Zawacki, 28 ans, Frank Renger, 31 ans, Tobias Arno Reifschlaeger, 24 ans, et Christopher Rauch, 23 ans, ont à répondre de tentative de meurtre en réunion avec motif veule, coups et blessures volontaires graves et trouble aggravé à l'ordre public. Interpellés au cours des semaines qui ont suivi le drame, ils sont écroués depuis l'été 1998 et risquent la réclusion à perpétuité. D'importantes mesures de sécurité ont été prises avant l'ouverture du procès, qui doit s'étaler sur quatre mois et vingt-huit audiences. – (AFP)

CORSE La justice a réuni de nouveaux éléments mettant en cause les gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS) mis en examen et incarcérés après l'incendie d'un res-

taurant de plage du golfe d'Ajaccio. Deux jerricans ont été découverts sur les lieux et un poignard généralement utilisé par les commandos de l'armée a été retrouvé près de la paillote.

● **LA HIÉRARCHIE** policière critiquait depuis plusieurs mois les méthodes utilisées, en Corse, par la gendarmerie et les liens privilégiés entre le préfet Bonnet et Matignon.

● **L'OPPOSITION** a violemment critiqué l'attitude du gouvernement en Corse dont MM. Sarkozy et Madelin dénoncent les « mensonges et la duplicité ». Le premier ministre devait

répondre aux questions des députés, mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale. ● **EN CORSE**, les mouvements nationalistes s'en prennent à l'action du préfet.

Les premiers éléments de l'enquête accablent les gendarmes

Des notes techniques sur la fabrication d'engins incendiaires ont été découverts au siège de la gendarmerie de Corse. Les témoignages mettent en lumière le rôle central joué par le colonel Mazères. Le mobile et le donneur d'ordre de l'attentat restent inconnus

● **Les progrès de l'enquête.** Après avoir mis en examen et écroués trois gendarmes pour « incendie volontaire », dont le colonel Mazères, commandant la Légion de gendarmerie en Corse, dans l'affaire de l'incendie criminel ayant visé, dans la nuit du 19 au 20 avril, un restaurant de plage au sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud), la justice semble avoir réuni de nouveaux éléments mettant en cause le groupe de peloton de sécurité (GPS). Les gendarmes chargés des premières constatations ont découvert deux jerricans d'essence à proximité d'une cagoule ensanglantée appartenant au capitaine du GPS Norbert Ambrosse, blessé dans l'opération et actuellement hospitalisé pour brûlure à Toulouse (Haute-Garonne). Les enquêteurs n'ont pas établi formellement que ces bidons d'essence avaient été déposés par le GPS, mais ils s'interrogent sur la présence de la cagoule et d'un talkie-wakie, propriété du GPS, aux côtés des jerricans. Un poignard de combat, généralement utilisé par des commandos de l'armée, a également été retrouvé à proximité de la paillote. Lors d'une perquisition à la caserne où se trouvait le bureau et le domicile du colonel Henri Mazères, ont été saisis des documents décrivant le mode de confection d'une bombe incendiaire. Par ailleurs, l'enquête aurait démontré qu'un des membres du commando du GPS serait revenu sur les lieux afin de récupérer, en vain, les objets oubliés sur place. Les témoignages attestent enfin, que l'équipe du GPS serait parvenue aux abords du restaurant par la mer à bord d'un zodiac.

● **Le rôle central du colonel Mazères.** Les auditions du lieutenant, de l'adjudant chef et du capitaine du GPS ont mis en évidence le

rôle central joué par le colonel Henri Mazères, chef de toute la gendarmerie en Corse. Les enquêteurs estiment que le GPS dépendait directement de lui. Les actions de renseignement, d'intervention et de protection rapprochée du GPS étaient validées par le colonel. De plus, les trois membres du GPS auraient rejoint directement le bureau du colonel après l'explosion du restaurant. Selon les témoignages des trois gendarmes, le colonel leur aurait demandé de dire que le talkie-wakie avait été déposé sur les lieux de l'incendie par une personne voulant nuire à la gendarmerie. Dès l'affaire connue, le colonel Mazères a donné cette version publiquement, puis devant la justice. Gravement brûlé par l'explosion, et transféré dans un centre spécialisé à Toulouse, le capitaine Ambrosse avait été déclaré officiellement en permission par sa hiérarchie. Au regard des éléments réunis dans l'enquête, de « lourdes contradictions » pèseraient sur les déclarations des gendarmes du GPS. La description des lieux et la chronologie de l'opération ne correspondraient pas aux constatations effectuées lors de l'enquête.

● **Les mobiles des incendiaires.** Les services de police et de gendarmerie ont, dans un premier temps, pensé que l'incendie était lié à un règlement de compte commercial entre propriétaires de paillotes, ces restaurants construits illégalement. La préfecture avait déployé d'importants moyens du génie militaire pour détruire les paillotes de la rive sud d'Ajaccio mais elle avait renoncé après une forte mobilisation des élus. Les propriétaires, dont celui de la paillote victime de l'attentat, s'étaient engagés, dix jours avant l'incendie, à détruire leur restaurant après la saison touristique.

Le gérant de cette paillote fré-

quenté par des policiers et des nationalistes corses, Yves Féraud, a retrouvé sur place un tract sur lequel figure l'inscription « Féraud, balance des flics ». Avant l'intervention des élus auprès du préfet dans l'affaire des « paillotes », certains policiers avaient sollicité la mansuétude de la préfecture pour M. Féraud. Selon les propres déclarations de M. Féraud, un gendarme d'une brigade territoriale l'avait averti d'une menace qui pesait contre lui.

● **Le GPS, l'unité du préfet.** Créée par une simple circulaire du 27 juillet, le GPS a été constitué à la demande expresse du préfet Bernard Bonnet. Dès sa nomination, M. Bonnet avait souhaité s'entourer de collaborateurs de confiance, sans dissimuler son souci d'une discrétion absolue dans la transmission des informations sensibles. Il avait obtenu le détachement, auprès de la préfecture, d'un officier de gendarmerie, le lieutenant-colonel Cavalier, qu'il avait connu dans les Pyrénées-Orientales. La création d'une unité spécifique, issue de la gendarmerie, figurait en conclusion d'un rapport de M. Bertrand Cavalier, mais elle avait – sans surprise – suscité l'opposition du ministère de l'intérieur : jusqu'alors, l'essentiel de ces missions, et singulièrement des missions de renseignement incombait aux policiers. Soumise à l'arbitrage de l'hôtel Matignon, la création du GPS avait été entérinée par le cabinet du premier ministre.

Conçu comme une sorte de « bras armé » dans le dispositif imaginé par M. Bonnet pour œuvrer au rétablissement de l'Etat de droit, le GPS – constitué de 95 officiers et sous-officiers – n'a pourtant pas de missions clairement définies. La circulaire divisait l'unité en trois groupes, respectivement chargés du « maintien de l'ordre », de « l'in-

tervention » et du « renseignement et de l'observation ». Au flou de ses attributions, s'ajoute la situation particulière du GPS, en marge de sa hiérarchie : ses chefs rendaient compte de leurs missions au colonel Mazères, qui informait lui-même la hiérarchie militaire, mais ils disposaient apparemment d'un lien direct avec le préfet Bonnet. Leurs actions de « prévention » et de « renseignement » étaient définies hors du champ judiciaire, hors du contrôle des magistrats, et parfois en concurrence avec les services de police.

● **Des moyens exceptionnels accordés par Matignon.** A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels. Telle était la doctrine proposée au gouvernement par le préfet, et à laquelle Lionel Jospin a clairement donné son aval. Lors de chacun de ses conflits avec les autorités policières, M. Bonnet s'est ouvertement prévalu du soutien du premier ministre. C'est grâce à l'appui de Matignon que le GPS s'est trouvé doté de moyens importants et sophistiqués, dans une urgence qui évoque, pour nombre de responsables policiers, le souvenir de la trop fameuse « cellule de l'Elysée » sous le premier septennat de François Mitterrand. Sous couvert de « prévention » et de « renseignement », le GPS paraît, de fait, avoir fait un usage abondant de matériels d'espionnages, dont l'essentiel provient des propres stocks de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les services secrets français. Cette coopération aurait été organisée par le directeur de cabinet de M. Bonnet à la préfecture, Gérard Pardini, puis du cabinet de Roland Dumas au Quai d'Orsay.

Balises de repérages destinées à la surveillance à distance de véhicules jugés « suspects » et valises électroniques permettant l'interception

des conversations téléphoniques à partir de combinés mobiles font partie de ce catalogue très spécial. S'y ajoute un contingent d'écoutes téléphoniques administratives accordé au GPS, lui aussi pris sur les « lignes » attribuées à la DGSE. Effectuées à partir du centre d'interceptions de Bonifacio (Corse-du-Sud), ces écoutes sont nécessairement demandées – au terme de la procédure légale – par le cabinet du ministre de la défense, et soumises à l'autorisation du cabinet du premier ministre. Selon nos informations, une partie au moins des transcriptions aurait été adressée à Matignon, de sorte que les services du premier ministre disposaient d'une capacité de contrôle sur les activités des gendarmes du GPS. Outre les deux conseillers de M. Jospin chargés des affaires intérieures et des dossiers policiers, le préfet Alain Christnacht et Clotilde Valter, le directeur du cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, exerçait une tutelle effective sur la gestion des affaires corses.

● **Un cabinet militaire et anti-policier.** Le soupçon grandissant d'investigations menées, par les gendarmes et sous l'autorité de M. Bonnet, en marge de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac, puis la publication dans la presse de certains éléments en ce sens avaient conduit M. Jospin à démentir publiquement l'existence de toute « enquête parallèle » en Corse. « Les magistrats sont seuls compétents pour ordonner des interceptions judiciaires des communications téléphoniques », avait déclaré le chef du gouvernement, dans un communiqué diffusé le 13 février, après que des rumeurs eurent fait état de surveillances effectuées par des gendarmes contre des policiers. M. Jospin ayant ajouté, après avoir consulté la commission nationale

de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), que les demandes d'écoutes émises par les gendarmes « ne corroborait pas les informations récemment parues », la question reste ouverte d'autres écoutes éventuellement posées sur des « cibles » directement visées par les enquêtes judiciaires en cours. Mais nul ne sait sur quelles informations précises le premier ministre fondait alors sa conviction.

Ce démenti officiel n'avait toutefois pas suffi à rassurer la hiérarchie policière, dont les soupçons ont perduré à l'égard de M. Bonnet, dont l'entourage militaire – incarné par MM. Pardini et Cavalier – reste l'objet de nombreuses critiques. Le soutien une nouvelle fois consenti par Matignon au préfet de Corse, mardi 27 avril, suffirait-il à les faire taire ? La progression de l'enquête sur l'incendie rend cette hypothèse peu crédible. Car l'attentat dont les gendarmes semblent devoir porter la responsabilité pèse d'ores et déjà d'un autre poids que les suspicions à l'égard de certains « réseaux policiers » qui avaient justifié, après la mort de Claude Erignac, les « pleins pouvoirs » accordés à son successeur. A Matignon, prévalait alors la défiance à l'égard des proches de Charles Pasqua, et notamment de certains hauts-fonctionnaires policiers présentés comme des « ennemis de l'intérieur ». C'est cette inquiétude persistante, davantage que des indices probants laissant supposer une infiltration des services enquêteurs qui a plusieurs fois conduit M. Jospin à arbitrer en faveur de M. Bonnet contre M. Chevènement. Les faits mis en lumière ces derniers jours pourraient modifier la vision du dossier corse à Matignon.

Jacques Follorou et Hervé Gattegno

La hiérarchie policière dénonce depuis plusieurs mois les méthodes du préfet Bonnet

DANS LES MILIEUX POLICIERS, on appelle cela « une patate chaude », avec le soulagement manifeste que cela soit arrivé aux autres. La mésaventure des gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS) a ranimé la mémoire de la hiérarchie policière. Depuis plusieurs semaines déjà, elle critiquait à mots à peine couverts les méthodes utilisées en Corse par la gendarmerie, prédisant une imminente catastrophe. Elle s'inquiétait également des relations difficiles – voire de l'absence de relations – avec le préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, accusé d'être atteint du « syndrome de MacArthur » et d'avoir adopté un comportement de « proconsul ».

A quand remonte la rupture ? Quels furent les premiers signes de désaccord, de perte de confiance ? Les débuts avaient pourtant été encourageants, à la mesure des consignes de stricte collaboration avec le préfet Bonnet données aux services de police par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. La Direction centrale des renseignements généraux (DCRG) ap-

porte d'emblée son soutien à un haut fonctionnaire qu'elle tient en estime. A son arrivée dans le dossier corse, le contrôleur général Roger Marion, patron de la Division nationale antiterroriste (DNAT), rend régulièrement compte de ses investigations à Bernard Bonnet. Il le rencontre à Paris. Il s'entretient avec lui au téléphone. Il lui rend visite à chacun de ses déplacements à Ajaccio (Corse-du-Sud).

Depuis le 18 novembre 1998, date de l'interpellation du militant nationaliste Jean Castella, les deux hommes n'ont cependant plus aucun contact. A cette date, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, Gilbert Thiel, dessaisit les gendarmes corses et confie le dossier aux policiers parisiens de la DNAT. Les policiers de Roger Marion récupèrent ainsi tous les dossiers qui concernent, de près ou de loin, l'assassinat du préfet Claude Erignac. Le travail policier antiterroriste s'effectue désormais grâce à l'étroite collaboration entre la DNAT, pour l'aspect police judiciaire, et la DCRG qui

fait bénéficier de sa bonne connaissance du terrain, le tout en liaison étroite avec le ministre de l'intérieur.

Plusieurs éléments ont éveillé la méfiance jusqu'à provoquer la cassure. Il y a d'abord la décision du préfet de région de s'appuyer sur un petit groupe d'hommes de confiance, dont sont exclus les policiers. Le directeur de cabinet de Bernard Bonnet, Gérard Pardini, un ancien de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), est au centre du dispositif.

UN MYSTÉRIEUX FRIC-FRAC

Le préfet fait également venir des Pyrénées-Orientales un gendarme, le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, chargé d'un audit sur le dispositif de sécurité en Corse (*Le Monde* du 11 mars), qui aboutit notamment à la création du Groupe de pelotons de sécurité (GPS). La longue absence de Jean-Pierre Chevènement, de septembre 1998 à janvier 1999, aggrave ensuite, au ministère de l'intérieur, le sentiment d'être systématiquement tenu à l'écart des dossiers au

profit de l'hôtel Matignon. Une série d'incidents contribuent à attiser encore la méfiance. Les policiers ont d'abord la mauvaise surprise de découvrir en plusieurs occasions les gendarmes sur les mêmes cibles que les leurs. Ils constatent aussi, à plusieurs reprises, que des écoutes téléphoniques administratives faites par les gendarmes doublent leurs écoutes judiciaires. Surtout, ils ont l'impression que les informations sur l'enquête concernant l'assassinat du préfet Claude Erignac qu'ils transmettent à la préfecture ont une fâcheuse tendance à fuiter de manière sélective, pour leur mettre des bâtons dans les roues. Ils soupçonnent ainsi le préfet Bonnet d'avoir contesté, auprès du procureur de Paris, l'opportunité de l'interpellation de Jean Castella effectué par la DNAT.

Un mystérieux fric-frac accrédite un peu plus le soupçon policier à l'encontre de la préfecture de région. Un dimanche de janvier, un homme s'introduit dans les salles d'archives du ministère de l'intérieur. Il cherche à s'emparer du dossier du dossier

administratif de Bernard Bonnet pour l'expurger d'une pièce. La patrouille, qui le surprend, découvre qu'il s'agit d'un sous-préfet. Le fonctionnaire a depuis fait l'objet d'une sanction administrative : il a été placé hors-cadre.

Bien que les gendarmes aient été dessaisis en décembre 1998 du dossier concernant l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, les policiers les soupçonnent de continuer leur enquête en sous-main, notamment par le biais d'écoutes téléphoniques. Conscient de l'inquiétude policière, Jean-Pierre Chevènement provoque une réunion à Paris, au cours de laquelle il demande instamment au préfet Bonnet de ne plus se mêler des enquêtes judiciaires, et de concentrer ses efforts sur le rétablissement de l'état de droit. Lorsque survient l'incendie du restaurant de plage « chez Francis », le ministère de l'intérieur donne consigne à ses fonctionnaires de garder la plus grande discrétion.

Pascal Ceaux

Lionel Jospin souligne que la justice agit rapidement et librement

FACE AUX DÉPUTÉS, mercredi 28 avril, Lionel Jospin allait devoir s'expliquer sur ce qui est devenu l'affaire d'Etat d'Ajaccio. Le premier ministre ne pouvait pas ne pas reconnaître une « atteinte manifeste à l'Etat de droit », mais il entendait souligner, aussi, que l'action de la justice témoignait, en même temps, de la réalité de cet Etat de droit. L'Hôtel Matignon se disait, mercredi matin, incapable de trancher entre diverses hypothèses pour expliquer le fait que des gendarmes soient aujourd'hui en prison sous le soupçon d'avoir mis le feu à un restaurant illégalement installé sur une plage proche d'Ajaccio : ont-ils « monté d'eux-mêmes un coup », ou bien ont-ils été conduits à agir, et par qui ?

M. Jospin, tout en s'en remettant à la justice du soin d'éclaircir cette affaire, ne s'interdisait pas, cependant, de prendre les mesures admi-

nistratives qui relèvent de la responsabilité du gouvernement. Lesquelles ? Matignon se montrait évasif. Parmi les hypothèses logiquement envisageables, figurent la possible suspension du préfet de Corse, Bernard Bonnet, préfet de Corse-du-Sud, et du préfet adjoint à la sécurité, Francis Spitzer. Ceux-ci sont considérés, en effet, comme responsables du fonctionnement du Groupe de pelotons de sécurité (GPS), l'unité de gendarmerie spécialement créée en Corse en juillet 1998 et à laquelle appartiennent les gendarmes mis en cause.

Mardi matin, au cours de son petit déjeuner hebdomadaire avec els dirigeants socialistes, M. Jospin avait récusé par avance toute assimilation avec les secousses qu'avait connues le pouvoir mitterrandien, qu'il s'agisse du bateau de Greenpeace, coulé en 1985 dans le port d'Auckland, ou des armes déposées

en 1983 par les gendarmes de la cellule élyséenne, au domicile des « Irlandais de Vincennes ». « Il n'y a pas de comparaison possible », a-t-il martelé, en soulignant la rapidité de l'intervention de la justice.

Tout au long de la journée de mardi, le sort de M. Bonnet a été au centre des interrogations du chef du gouvernement et de ses principaux ministres. Reçu à 10 h 30 place Beauvau, par Jean-Pierre Chevènement, le préfet a plaidé son innocence, affirmant qu'il ne savait rien des agissements des gendarmes soupçonnés. Sitôt l'entretien terminé, l'Hôtel Matignon manifeste son soulagement dans une dépêche Reuters, publiée à 12 h 02 : « En tout état de cause, lit-on, le préfet Bonnet n'a été convoqué place Beauvau qu'en "consultation" et il n'est pas question de démission, affirme-t-on dans l'entourage de Lionel Jospin. »

Un peu plus tard dans l'après-midi, alors qu'il se trouve au Sénat pour défendre son projet de loi sur l'intercommunalité, M. Chevènement apporte lui aussi un soutien au préfet : « Rien ne permet (...) de demander la démission du préfet, M. Bernard Bonnet, qui s'est acquitté avec courage et détermination de la mission qui lui a été confiée par le gouvernement. » Dans l'intervalle, pourtant, le conseil est venu du sein du gouvernement de se séparer au plus vite de M. Bonnet, jugé incapable d'incarner encore l'intégrité de l'Etat républicain en Corse. M. Jospin s'y est refusé, assurant qu'il fallait attendre les résultats de l'enquête avant de prendre une décision.

Une même tonalité prudente, enfin, a présidé à l'ultime réunion de ce mardi agité, à l'hôtel Matignon, vers 20 h 30. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, Jean-

Pierre Chevènement pour l'intérieur et Alain Richard pour la défense, se sont retrouvés tous trois dans le bureau du premier ministre. Le général Maurice Lalleant, chef du service des opérations et des emplois à la direction générale de la gendarmerie, les a rejoint peu après. « Nous avons fait un point de la situation, a simplement indiqué M^{me} Guigou à la sortie, peu avant 22 heures, laissons faire les magistrats. »

Spectaculaire en la circonstance, cette prise en main du dossier corse par l'hôtel Matignon n'est pourtant pas une première. Elle remonte, en fait à l'assassinat du préfet Erignac, survenu en février 1998. Dès ce moment-là, le cabinet du premier ministre se montre très actif. Olivier Schrameck, directeur de cabinet de M. Jospin, possède quelques amitiés personnelles sur l'île qui l'aident à se constituer un ré-

seau d'informations. Celui-ci passe notamment par Pierre Chaubon, président de la communauté des communes du Cap Corse, avec lequel il a travaillé au cabinet de Roland Dumas, à la présidence du Conseil constitutionnel. M. Chaubon est lui-même proche de Gérard Pardini, autre ex-collaborateur de M. Dumas lorsque celui-ci était ministre des affaires étrangères, nommé chargé de mission auprès du préfet Bonnet en avril 1998. De ce fait, l'hôtel Matignon a souvent pris le pas dans la gestions des affaires corses sur le ministère de l'intérieur. D'où parfois des rumeurs d'interférence sur le terrain entre la gendarmerie, outil privilégié du préfet soutenu l'équipe du premier ministre, et les policiers, un peu mis à l'écart d'informations sensibles.

Jean-Michel Apathie

Ultime mise en garde syndicale sur les retraites avant l’annonce par M. Jospin de sa « méthode »

Pour la CGT, les créations d’emplois peuvent amortir le choc démographique

A la veille de la remise du rapport Charpin au premier ministre, la CGT, par la voix de Bernard Thibault, a précisé, mercredi 28 avril,

C’EST la fin d’une première étape pour le dossier des retraites. Jeudi 29 avril, après que le commissaire au plan, Jean-Michel Charpin, aura officiellement remis à Lionel Jospin son rapport sur l’avenir des retraites, le premier ministre lancera une deuxième phase de concertation. Cette nouvelle phase devrait déboucher sur des discussions décentralisées, régime par régime, voire entreprise par entreprise dans le cas des régimes spéciaux. Un communiqué de Matignon, qui sera diffusé jeudi en fin de matinée, doit cadrer la méthode retenue.

Parallèlement, le premier ministre s’exprimera sur le dossier dans un entretien publié par *Le Parisien* le matin même. Le gouvernement entend ainsi donner le coup d’envoi à une grande campagne d’information. Dès mercredi, les services du premier ministre ont distribué un dossier de quarante pages de vulgarisation sur le diagnostic Charpin, assorti de fiches pédagogiques sur les retraites. Le rapport du commissaire au Plan, dont le contenu a été transmis aux partenaires sociaux le 25 mars, préconise, comme mesure principale, l’augmentation progressive à 42,5 ans, d’ici à 2019, de la durée de cotisation exigée pour bénéficier d’une retraite complète. Cette augmentation concernerait tous les sa-

lariés, s’appliquant à ceux du secteur public comme à ceux du privé. Mis à part la CFDT, plus mesurée, la plupart des syndicats ont d’ores et déjà vivement protesté contre cette proposition.

« Ni l’augmentation des cotisations ni la création d’un fonds de réserve ne constituent des réponses appropriées »

La CGT, par la voix de son secrétaire général, Bernard Thibault, a décidé de prendre date dès mercredi. La confédération estime que le système actuel de retraites « doit faire face à trois problèmes bien identifiés ». D’abord, le départ en retraite des générations du *baby-boom*, d’ici dix ans : « Face à un tel choc démographique, indique la CGT, ni l’augmentation des cotisations ni la création d’un fonds de réserve ne constituent des réponses appropriées ». L’organisation syndi-

cale ajoute que « *seul un rythme de création nette de plusieurs centaines de milliers d’emplois par an sur la décennie peut permettre d’amortir le choc démographique* ».

Deuxième « problème » : l’allongement de la durée de vie, qui accroît le nombre de retraités. Pour la CGT, « *il faut augmenter la durée d’activité moyenne des futurs retraités non en allongeant la durée de cotisation, mais en cherchant à relever le taux permanent d’activité dans la population active* ». Troisième problème : la question des retraites dans le privé. Pour la confédération, « *une plus grande solidarité entre régimes spéciaux et régimes salariaés du secteur privé ne peut consister à aligner les premiers sur une situation dégradée* ».

La CGT « récuse » ainsi « toute harmonisation par le bas » et estime que la priorité est de « stopper la dégradation enclenchée dans le secteur privé ». Pour la centrale de Montreuil, « il faudra bien augmenter la contribution des entreprises et des budgets publics au financement des retraites ».

La confédération de Bernard Thibault avance ainsi dix propositions pour « conforter » et « renouveler » le système par répartition. Ainsi, pour la CGT, doit être garanti « à long terme » un taux moyen de retraite par rapport au salaire d’ac-

tivité. Par ailleurs, elle indique que « *la variable principale sur laquelle on peut agir est l’effectif des cotisants* ». « *Il faut rediscuter de la question de l’emploi* », souligne la centrale. La CGT se déclare opposée à l’idée d’un troisième niveau de retraite par capitalisation. « *Il faut dissocier toute réflexion sur l’avenir des retraites de l’épargne salariale* », souligne-t-elle. Elle estime encore que le recul de l’âge de la retraite « accroît les inégalités et n’a aucun sens en situation de sous-emploi », et réclame une réforme du mode de calcul des cotisations. La cotisation salariée devrait être complétée par une cotisation patronale « réformée » et par une contribution spécifique sur les revenus financiers.

Dans l’immédiat, la CGT propose d’affecter la surtaxe actuelle de 10 % sur les bénéfices des sociétés ainsi qu’un prélèvement sur les revenus financiers des entreprises à hauteur de 7,5 points au fonds de réserve. Elle demande la mise en place d’un comité consultatif du système de retraite, « piloté par les syndicats de salariés et par les employeurs », qui serait chargé des travaux de prospective et de réexaminer les différents paramètres en matière de retraite.

Caroline Momot

Martine Aubry répond aux critiques suscitées par la CMU

L’EXERCICE a été subtil. Tout en répondant aux critiques de la droite, Martine Aubry a bordé les exigences de la gauche « plurielle ». La ministre de l’emploi et de la solidarité n’a pas seulement développé la philosophie de son projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU). Elle a, d’emblée, fait face aux attaques entendues ici et là.

Mardi 27 avril, la ministre a défendu un texte qui doit permettre à tous les Français d’accéder au régime de base de la « Sécu » et, à six millions de personnes démunies de bénéficier d’une couverture complémentaire gratuite. « *Il s’agit aujourd’hui de vaincre l’absurde, voire même la honte (-.), de garantir à chacun de nos concitoyens le droit réel aux soins jusqu’ici bafoué* », a lancé M^{me} Aubry. Tout en énumérant les situations dramatiques de gens qui se présentent trop tard à l’hôpital, « sans jamais avoir consulté un médecin », la ministre a pris soin de souligner que le dispositif « n’est pas seulement destiné aux plus exclus ». Il concerne aussi « des salariés, des artisans et des commerçants aux faibles revenus ».

« **APPRÉCIER CHAQUE SITUATION** »

Très vite, M^{me} Aubry a ensuite anticipé les critiques que la droite comptait lui adresser un peu plus tard, dans la soirée. Elle a ainsi justifié la disparition de l’aide médicale gratuite, en dénonçant les « ruptures d’égalité » d’un département à l’autre. Bien que certains soient allés au-delà du minimum requis (le RMI), d’autres, confrontés aux problèmes de la précarité, n’ont pu garantir « une telle avancée ». La recentrali-

sation de l’aide, dénoncée par l’opposition, est donc nécessaire à ses yeux.

Très attendue, sa réponse sur le seuil de revenus – fixé à 3 500 francs par mois – pour bénéficier de la CMU s’adressait aussi bien à la gauche qu’à la droite. Les députés Verts et communistes, en commission des affaires sociales, avaient vainement tenté de relever la barre à 3 800 francs (*Le Monde* du 9 avril). La droite, elle, conteste le principe du seuil et lui oppose une aide personnalisée, dégressive, selon les revenus. « *Les barèmes et les seuils existent partout* », a répliqué la ministre. « *Dans le département de mon prédécesseur, Jacques Barrot, en Haute-Loire, on peut avoir accès à l’aide médicale si on a moins de 3 392 francs de ressources. C’est un peu insuffisant, mais c’est un seuil !* », a-t-elle ajouté malicieusement.

Le gouvernement s’en tient donc au barème initial et avance trois arguments. « *Pour ceux qui sont juste au-dessus de 3 500 francs, il nous faut faire comme aujourd’hui avec les fonds sociaux, en appréciant chaque situation* »; ensuite, les départements pourront eux-mêmes décider d’aller au-delà en piochant dans les 5 % qui vont leur rester après la recentralisation des sommes jusqu’ici consacrées à l’aide médicale ; de plus, un amendement du rapporteur, Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), prévoit la création d’un fonds de solidarité alimenté par les organismes complémentaires. Au passage, la ministre a réglé un contentieux : « *Je préfère permettre à tous de se faire soigner gratuitement que d’augmenter les minima sociaux* ». A bon entendeur…

La mairie de Saint-Denis appelle les jeunes à refuser la violence

DEPUIS près d’une semaine, la municipalité de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) est en ébullition. Les élus, le maire communiste Patrick Braouezec en tête,

REPORTAGE

« C’est chaud encore, ça va durer », prédit une vendeuse du MacDo

enchaînant réunion sur réunion, multipliant les visites « sur le terrain » et les appels au calme, pressant « les jeunes, tous les habitants, tous ceux qui veulent une issue juste » de « prendre [leurs] responsabilités dans le refus de toute nouvelle violence ».

Le meurtre de Karim Fadiga, un jeune de la cité des Cosmonautes tué à coups de couteau, mercredi 21 avril, par quatre petits trafiquants de drogue, a provoqué une vive émotion dans la population. Une marche silencieuse a rassemblé quelque trois cents personnes, dimanche 25 avril, devant la mairie de Saint-Denis. Un concert devrait être organisé en l’honneur du jeune homme, et une collecte a été

lancée afin d’aider les parents, originaires du Mali, à rapatrier le corps de leur fils.

Karim Fadiga avait vingt-six ans, son meurtrier peut-être moins. Est-ce parce que le « grand frère » de la cité des Cosmonautes, étudiant en économie, fondateur d’une association de boxe et d’arts martiaux, décrit comme un héros par la plupart des jeunes de son quartier, a tenté d’empêcher les quatre dealers de « vendre leur came chez lui », comme l’affirme son entourage, qu’il a été tué ? La mairie de Saint-Denis en est persuadée. Les quatre dealers, « très rapidement identifiés » par des habitants du quartier, « sont des gars de la cité des Francs-Moisins », nous a déclaré, mardi 27 avril, l’un des adjoints au maire, Francis Langlade, chargé de la prévention et de la sécurité.

Deux jours après l’agression de Karim, vendredi 23 avril, la police a, selon le maire, repéré une voiture circulant aux abords de la Porte de Paris, et signalée comme celle utilisée habituellement par le meurtrier présumé du « grand frère ». L’interpellation se passe mal : le conducteur de la voiture, sommé de s’arrêter, fonce sur les

policiers et tente de s’enfuir. Un coup de feu est tiré, qui blesse le fuyard à la nuque. Le jeune blessé, immédiatement hospitalisé, n’a pas été grièvement atteint. Les médecins le déclarent hors de danger. Aux yeux des jeunes de la cité des Francs-Moisins, dont la victime est originaire, la bavure policière ne fait aucun doute. Le soir même, une mini-émeute éclate aux Francs-Moisins, opposant jeunes et policiers.

HUIT POLICIERS BLESSÉS

« *C’est chaud encore, ça va durer* », prédit une vendeuse du MacDo voisin. Sandrine a dix-huit ans et elle a beau être du quartier, ce mardi 27 avril, elle a peur. Une fois de plus, la nuit s’annonce « chaude », malgré la discrétion des forces de police. « *Je finis le travail à minuit, j’ai toute la cité à traverser pour rentrer chez moi. Forcément, c’est l’angoisse* », dit-elle. Jusqu’à quand croit-elle que les « rodéos » vont durer ? « *Jusqu’à ce qu’ils soient calmés* », répond simplement la jeune fille. « *Ils* », c’est-à-dire les quelques dizaines de jeunes des Francs-Moisins, adeptes de « la baston avec les flics », n’ont, pour la plupart,

pas plus de quinze ou seize ans. « *Mais c’est des durs* », ajoute Sandrine.

Lundi soir, les bagarres se sont soldées par huit blessés, côté forces de l’ordre. Percchés sur le toit d’au moins trois bâtiments de la cité, les jeunes étaient aux premières loges. Un policier a été gravement brûlé aux mains et au visage par un cocktail Molotov, d’autres ont été atteints par des jets de pierres.

A la mairie de Saint-Denis, on ne cache pas sa préoccupation. Souvent donnée comme une commune pionnière en matière de gestion sociale, la municipalité refuse de s’avouer battue. « *Si la police ne s’inscrit pas dans la dynamique mise en œuvre collectivement par les autres institutions, la municipalité, les acteurs sociaux, alors là, oui, on risque un échec* », admet Francis Langlade. Mais on n’en est pas là. Des réunions informelles sont prévues « avec les jeunes, les élus, les représentants de la police », indique-t-on place Victor-Hugo. « *On n’est pas découragés, insiste l’équipe municipale, même si on a conscience de marcher sur un fil* »

Catherine Simon

Une deuxième démission à l’université de Lyon

RÉGIS LADOUS, le professeur d’université qui avait dirigé en 1990, à l’université Lyon-III, le mémoire de maîtrise d’un étudiant révisionniste poursuivi en justice, a donné sa démission, mardi 27 avril, de la direction du DEA d’histoire religieuse, qu’il devait prendre en charge à la rentrée 1999, a annoncé l’université. L’université Jean-Moulin - Lyon-III tient à rappeler, dans un communiqué, qu’« elle condamne sans réserve le négationnisme ».

Elle a ouvert, le 26 avril, une enquête administrative sur les conditions de la soutenance de ce mémoire de maîtrise consacré à Paul Rassinier, fondateur du révisionnisme, obtenu avec la mention « très bien ». L’étudiant, Jean Plantin, avait également soutenu un diplôme d’études approfondies (DEA) en 1991, à Lyon-II, consacré aux épidémies de typhus dans les camps de concentration. Le directeur du DEA d’histoire moderne et contemporaine de l’université Lyon-II, Yves Lequin, avait donné sa démission le 23 avril (*Le Monde* daté 25-26 avril).

Graves accusations de l’ex-patron du DPS contre M. Le Pen

BERNARD COURCELLE, ancien responsable du Département protection sécurité, le service d’ordre du Front national, déclare, dans un entretien au *Parisien* du 28 avril, qu’en janvier 1998, au plus fort de la crise avec Bruno Mégret, Jean-Marie Le Pen aurait demandé aux membres du DPS s’ils étaient « prêts à tirer, avec [leurs] armes, sur des mégéristes qui tenteraient de pénétrer dans la propriété », le siège du FN à Saint-Cloud. Ceux-ci ayant « refusé », ils auraient alors « été virés sur-le-champ par Carl Lang », nommé depuis peu délégué général en remplacement de M. Mégret, exclu du parti. M. Courcelle affirme que des « ex-DPS fidèles à Le Pen manifestent avec Ras l’Front lors des meetings de Bruno Mégret » et déclare avoir « identifié l’un d’entre eux à Troyes ». « *J’en déduis que des provocations sont à craindre pour les défilés parisiens du 1^{er} mai, bien que le service d’ordre de Mégret ait consigne de ne pas répondre* », ajoute M. Courcelle.

Un mouvement préfectoral au conseil des ministres

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 28 avril devait procéder au mouvement préfectoral suivant : Bernard Hagelsteen, préfet de Maine-et-Loire, devient préfet de Seine-Saint-Denis, en remplacement de Bernard Boucaut, devenu préfet de Midi-Pyrénées (*Le Monde* du 23 avril). Pierre Bousquet de Florian, conseiller technique à l’Elysée, devient préfet de Mayenne, en remplacement de Janine Pichon. Anne-Marie Escoffier, inspectrice de l’administration, devient préfet de l’Aveyron, en remplacement de Jean-Christian Cady. Alain Walmetz, préfet des Hautes-Alpes, devrait être nommé hors cadre, en attendant de prendre d’autres fonctions. Deux sous-préfets, Janine Chassagne et André Delahaye, sont nommés préfets en mission de service public.

DÉPÊCHES

■ **ÉLYSÉE : le général de division de l’armée de terre Henri Bentegeat a été nommé** chef de l’état-major particulier du président de la République, par un arrêté publié au *Journal officiel* du mercredi 28 avril (*lire aussi page 14*). Il remplace l’amiral Jean-Luc Delaunay, nommé chef d’état-major de la marine (*Le Monde* du 10 avril).

■ **ENA : le conseil d’administration de l’Ecole nationale d’administration sera saisi**, le 15 juin prochain, de propositions de réforme axées sur les concours d’entrée et sur le contenu de la scolarité, a fait savoir, mardi 27 avril, le ministère de la fonction publique, qui a indiqué travailler « sur la base des propositions de M^{me} Puybasset » (*Le Monde* du 28 avril).

■ **BACCALAURÉAT : les candidats à l’épreuve de lettres des séries littéraire (L) et économique et sociale (E5) du baccalauréat se veront proposer**, lors de la session 1999, trois sujets sur trois œuvres au programme, au lieu de deux sujets l’an prochain. Cet aménagement de l’épreuve, publié au *Bulletin officiel* du 22 avril, intervient en raison du passage en cours d’année de quatre œuvres étudiées à trois.

■ **CONTAMINATION : pour une hépatite contractée par transfusion, le CHU de Nancy a été condamné**, mardi 27 avril, par le tribunal administratif de Meurthe-et-Moselle. Il devra verser 60 000 francs (9 147 euros) à un patient de l’hôpital Saint-Charles à Toul. Ce dernier avait été infecté par le virus de l’hépatite en janvier 1986, lors d’une intervention chirurgicale au cours de laquelle il avait subi plusieurs transfusions de produits provenant d’un centre dépendant du CHU de Nancy.

■ **ATTENTAT : un magasin de confection a été endommagé par un attentat à l’explosif**, dans la nuit du mardi 27avril au mercredi 28 avril, à Bonifacio, à l’extrême sud de la Corse. Une charge de faible puissance, déposée devant la porte du commerce situé en bord de mer sur la marina de Bonifacio, a fait des dégâts légers et aucune victime. L’attentat n’a été ni signé ni revendiqué, selon les gendarmes.

■ **JUSTICE : les conséquences de l’écriture au tableau ont été reconnues maladie professionnelle** par le tribunal administratif de Strasbourg en février 1998, apprend-on, mardi 27 avril, de source syndicale. Les tendinites d’un coude et d’une épaule tout souffrait une enseignante du primaire, après vingt-deux ans de pratique, étaient bien liées à son métier. Elles avaient nécessité une intervention chirurgicale en 1992. Le ministère de l’éducation nationale avait refusé en novembre 1994 la demande de reconnaissance comme maladie professionnelle et l’indemnisation, faute de l’agrément du ministère du budget, qui arguait d’une fragilité des articulations de l’enseignante.

Vers une réforme de la tarification des maisons de retraite

LE GOUVERNEMENT lance une réforme du mode de tarification des maisons de retraite hébergeant des personnes âgées dépendantes pour le rendre « plus transparent et équitable », tout en instaurant des critères de qualité, a indiqué, lundi 26 avril, le ministère de l’emploi et de la solidarité. Cette réforme, concernant dix mille établissements, sera mise en œuvre progressivement. Il s’agit de répartir le coût de l’accueil des personnes âgées dépendantes en trois volets, en instaurant un tarif « dépendance » aux côtés des frais d’hébergement (financés par l’usager ou par l’aide sociale des départements) et des soins (financés par l’assurance-maladie). Ce nouveau tarif prendra en compte les frais d’hébergement spécifique et d’aide à la vie quotidienne liés à l’état de la personne âgée. Il sera pris en charge grâce à la prestation spécifique dépendance ou, à défaut, directement par l’usager. Seuls les établissements de plus de quatre-vingt-cinq lits seront concernés dans un premier temps. La réforme s’étendra, à partir de l’automne 2000, aux autres établissements, qui devront, dans un délai de deux ans, conclure une convention avec l’Etat et avec les conseils généraux.

39,95 F
6,09 euros



Trouvé moins cher en Europe.

Désormais, l'euro existe et les comparaisons de prix entre les différents pays européens sont faciles à faire. Alors pourquoi les consommateurs ne pourraient-ils pas bénéficier tout de suite des meilleurs prix européens ?

Si certains refusent encore cette évidence, nous avons décidé de vous proposer sans attendre les meilleures opportunités du moment. Nous sommes d'ores et

déjà allés chercher les marques que vous préférez là où elles sont les moins chères en Europe et nous n'avons pas hésité à faire jouer la concurrence européenne pour faire baisser les prix. Pour que chacun puisse bénéficier tout de suite du meilleur de l'Europe.

Quand l'Europe fait baisser les prix, c'est votre pouvoir d'achat qui en profite.

**Pour que l'Europe
profite déjà
aux consommateurs.**

DISPARITION

Lucien Scheler

Libraire et homme de lettres

LUCIEN SCHELER, libraire et écrivain, est mort vendredi 23 avril à Paris dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Petit-fils du philologue Auguste Scheler, Lucien Scheler était né en 1902 à Cassel, en Allemagne, et s'était installé pendant la guerre à Paris comme libraire, expert en livres anciens rue de Tourmon, près du Sénat. Surnommé d'ailleurs « Tourmon » par ses amis du Comité national des écrivains, il avait mis au point une Bibliographie de la France, imitant à la perfection l'officielle, mais où étaient recommandés, au nez et à la barbe de l'occupant nazi, les livres que publiaient les éditions clandestines, en particulier les Editions de Minuit, dont il fut l'un des membres.

A ses risques et périls encore, il cacha dans sa librairie Paul Eluard, communiste comme lui et souvent aux abois, de 1942 à la Libération.

Ses poèmes résistants parurent alors dans les deux anthologies de la poésie clandestine, L'Honneur des poètes et Europe, dans L'Eternelle Revue et dans Les Lettres françaises clandestines, signés des pseudonymes Mazurier ou Jean Silence. Lucien Scheler décrivit cette époque tragique dans La Grande Espérance des poètes, 1940-1945 (Temps actuels, 1982).

Auteur d'une dizaine de recueils de poèmes, publiés de 1926 à la fin des années 80, et de plusieurs volumes d'histoire des sciences centrés sur Lavoisier et sur la Révolution française, Lucien Scheler fut aussi l'éditeur des Œuvres complètes de Jules Vallès en quinze volumes (Éditeurs français réunis, 1948-1972) et des Œuvres complètes de Paul Eluard dans la Bibliothèque de la Pléiade (1968).

Claire Paulhan

NOMINATION

DÉFENSE

Le général Henri Bentegeat a été nommé chef de l'état-major particulier de la présidence de la République, par arrêté de Jacques Chirac paru au Journal officiel du mercredi 28 avril. Il succède à l'amiral Jean-Luc Delaunay, nommé chef d'état-major de la marine nationale.

[Né le 27 mai 1946 à Talence (Gironde), ancien élève de Saint-Cyr, d'où il est sorti dans l'arme blindée, diplômé de l'Institut des études politiques de Paris, Henri Bentegeat a notamment servi outre-mer, au Sénégal et à Djibouti, avant d'être affecté, en 1979, à l'état-major de l'armée de terre. Après être passé par l'Ecole supérieure de guerre, il sert au régiment d'infanterie et chars de marine (RICM) à Vannes (Morbihan), qu'il sera amené, comme colonel, à commander en 1988-1990. Il devient ensuite attaché adjoint de défense auprès de l'ambassade de France aux Etats-Unis. En 1992, il est auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et du Centre des hautes études militaires (CHEM). En 1993, il est l'adjoint « terre » du général Christian Quesnot, chef de l'état-major particulier de François Mitterrand à l'Elysée. Promu général de brigade en 1995, Henri Bentegeat est nommé commandant supérieur des forces armées aux Antilles. En septembre 1998, avec le grade de général de division, il est directeur adjoint des affaires stratégiques (DAS) au ministère de la défense. Il y avait été chargé de suivre l'évolution de la crise dans l'ex-Yougoslavie.]

Associations communiquez vos

Assemblées générales

tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne 120 FTTC / 18,29 €

01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du dimanche 25 avril est publiée :

● Nouvelle-Calédonie : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel fixant les dates et ordre de passage des émissions de la campagne officielle radiotélévisée en vue de l'élection, le 9 mai, du Congrès et des Assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie.

Au Journal officiel daté lundi 26-mardi 27 avril sont publiés :

● Maisons de retraite : un décret relatif aux modalités de tarification et de financement des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ; un décret relatif à la gestion budgétaire et comptable des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ; plusieurs arrêtés relatifs à ces établissements et à la prise en charge des personnes âgées.

Le Monde A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées LCI Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10 Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10 Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

Le Grand Jury RTL-LCI Le dimanche à 18 h 30

Le Grand Débat FRANCE-CULTURE Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois à 21 heures

A la « une » du Monde RFI Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde BFM Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40 Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hélène et André ORLÉAN, Matthieu et Quentin sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fille et sœur,

Juliette,

le 26 avril 1999, à Paris.

— Le 26 avril 1999.

C'est déjà l'année de

Nine,

BOURGOIS.

Sandra, Nicolas, Nelson et Cassius.

Les croupiers des Casinos français annoncent le 26 en plein la naissance de

Nine,

prévenez les chevaux et les voisins.

Décès

— Le personnel de la Direction de l'eau du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, profondément attristé par la disparition accidentelle de

M. Pierre BELOUZE, ingénieur du génie rural des eaux et forêts,

survenue le 23 avril 1999, s'associe à la peine de ses proches et leur exprime ses très sincères condoléances.

— M^{me} Marcel Bordet, son épouse, Le docteur et M^{me} François Bordet et leurs enfants, M. et M^{me} Philippe Bordet et leurs enfants, M^{me} Etienne Mondot, M. et M^{me} Jean-Claude Fortin, ses belles-sœurs et beau-frère, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BORDET, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 27 avril 1999, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu à Sauvessanges (Puy-de-Dôme), le vendredi 30 avril, à 11 heures.

151 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

— Antoine Casanova, son père, Martine et Joseph Casanova, son fils, Ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces, Et toute la famille, font part du décès de

Benoît CASANOVA.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 avril 1999, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Grèves de Dieppe, suivie de l'inhumation au cimetière du Pollet.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean GOUZEC,

survenu à Paris, le 24 avril 1999, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et apprécié.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

— Michel Charpentier, son époux, Pascale Charpentier, sa fille, et Claude Tréhin, son gendre, Vincent Charpentier, son fils, et Sophie Méry, sa belle-fille, Charlotte et Iris, ses petites-filles, Sa sœur, ses cousins, Et toute la famille, ont la tristesse d'annoncer le départ, le grand voyage, de

Vonick CHARPENTIER, née LE NOAC'H,

décédée le 27 avril 1999, à Auvers-sur-Oise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 30 avril, à 16 heures, en l'église d'Auvers-sur-Oise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue du Montcel, 95430 Auvers-sur-Oise.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

— Anne Chouchan, son épouse, Jérôme et Olivia, ses enfants, Masako et Andrea, sa belle-fille et son gendre, Sangam et Noé, ses petits-enfants, Souchi et Gérard Ryckelynck, sa sœur et son beau-frère, Lionel, son frère, Sa tante, Ses belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis CHOUCHAN, artiste peintre,

survenu le 25 avril 1999, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 avril, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à 11 heures, à la porte principale.

SOUTENANCES DE THÈSE 83F TTC - 12,65 € la ligne Tarif Etudiants 99

— Nisette Lespinasse-Dautheville, Ses enfants et petits-enfants, Sa famille, font part du décès de

René LESPINASSE, pasteur.

Un culte d'action de grâces et de reconnaissance sera célébré au temple de Grenoble, samedi 1^{er} mai, à 15 heures.

Des dons pourront être faits au profit de Médecins du monde.

« Ta grâce me suffit. » II Cor. Ch. 12 V. 9.

Maison des Anciens, 38130 Echirolles.

Anniversaires de décès

— Le 29 avril 1995,

Michèle GERAUDIE

disparaissait brutalement.

Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Manière de voir LE MONDE diplomatique De l'oppression à la parité Les défis du deuxième sexe

Recevez Le Monde chez vous pour seulement 173F* par mois

Abonnez-vous en toute liberté Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Bulletin d'abonnement Offre à retourner au Monde: Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel: 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 29 AVRIL 1999

Les inégalités territoriales en matière de santé se perpétuent

Le Nord-Pas-de-Calais combine une mortalité record et un sous-équipement chronique. Elus et professionnels réclament une aide d'urgence de l'Etat. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif revendique une dotation supplémentaire pour pallier le manque de structures d'accueil des handicapés

LILLE

de notre correspondant

A force d'asséner certaines vérités, la région Nord-Pas-de-Calais finira peut-être par être entendue. C'est ce que se répètent élus, professionnels de la santé, administratifs, experts, militants associatifs ou syndicalistes qui, depuis longtemps, se mobilisent sur les questions de santé et d'équipements hospitaliers: de rencontres en assises régionales, de conférences en forums, ils ne cessent de dénoncer « une situation particulièrement médiocre » et de revendiquer auprès de l'Etat « un meilleur traitement de la région au nom de l'équité ».

Les assises régionales de la santé impulsées, en 1997, par le conseil régional, alors présidé par Marie-Christine Blandin (Verts), avaient déjà témoigné d'une mobilisation croissante de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs. Plus de mille personnes avaient participé à cinq journées thématiques qui s'étaient conclues, à Lille, par la venue de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et première adjointe au maire de la ville. Une palette de

revendications y avaient été exposées. Mais, depuis, peu de choses ont changé.

Le 5 mars, dans le cadre des Etats généraux de la santé, un nouveau forum était organisé par Michel Delebarre, Bernard Derozier et Roland Huguet, les trois présidents (PS) respectifs de la région et des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cette rencontre a marqué un changement de ton. Plus offensifs, plus vindicatifs, la région et les départements montent désormais ensemble au créneau pour exiger de l'Etat davantage de moyens, pour dire l'urgence d'agir, d'une manière d'autant plus déterminée qu'à l'approche de la négociation du prochain contrat de plan Etat-région les enjeux sont de taille.

« Rien ne saurait justifier que, dans une région où les indicateurs de santé sont les plus mauvais, les moyens publics mis en place ne soient pas au moins au niveau national; nous ne demandons pas un traitement de faveur, mais la simple équité, insiste M. Delebarre. La bonne volonté ne suffit plus; elle a ses limites. Il faut que l'Etat prenne enfin la mesure de la situation sani-

taire de notre région et dégage les moyens qui s'imposent pour y remédier. »

En Nord-Pas-de-Calais, les années passent et la situation reste alarmante. Ainsi la région est-elle toujours, depuis la seconde guerre mondiale, lanterne rouge en matière de surmortalité. Une étude de l'Insee Nord-Pas-de-Calais, publiée en 1998, rappelait que l'espérance de vie des hommes n'est que de soixante et onze ans, soit trois années de moins que la moyenne nationale. Quant à celle des femmes, elle est inférieure de deux ans à la moyenne nationale.

Toujours selon l'Insee, on continue de mourir trop et trop tôt dans le Nord-Pas-de-Calais: « Depuis 1993, 36 500 habitants de la région meurent en moyenne chaque année. Si la mortalité régionale était au niveau de la mortalité française, le nombre annuel de décès serait de l'ordre de 30 000. Et la mortalité prématurée y est forte, puisque 10 000 décès ont lieu avant soixante-cinq ans, soit 27 % de l'ensemble des décès, alors que la moyenne nationale est de 22 % ».

Cette sombre réalité s'explique aussi par d'autres statistiques: la

région cumule les records dans la quasi-totalité des pathologies: maladies cardiovasculaires, des appareils respiratoire ou digestif, ou alcoolisme. Avant soixante-cinq ans, l'alcool cause plus du double de décès qu'il n'y en aurait dans des conditions de mortalité moyenne. Entre trente-cinq et soixante-quatre ans, les cirrhoses alcooliques représentent même la première cause de décès féminin, devant les cancers du sein.

« Plus on est pauvre, moins on est informé et moins on est exigeant pour la santé »

Pour expliquer cet état des lieux, statisticiens et professionnels de la santé évoquent les comportements individuels, le poids du passé industriel, sans oublier une situation socio-économique particulièrement difficile. « Les problèmes

familiaux et financiers ne permettent pas toujours de considérer la santé comme une priorité », indique laconiquement l'Insee. « Plus on est pauvre, moins on est informé et moins on est exigeant pour la santé », résume Umberto Battisti, chargé de mission à la santé au sein du cabinet de M. Delebarre après avoir été pendant six ans vice-président (PS) au conseil régional.

Celui qui fut un des principaux artisans de l'organisation des assises régionales de la santé refuse, comme beaucoup, la fatalité des chiffres. Car le Nord-Pas-de-Calais souffre aussi et surtout de déficits criants en matière d'équipements. Cas unique en France, cette région, qui compte plus de quatre millions d'habitants, ne dispose que d'un seul centre hospitalier universitaire, à Lille. Le Pas-de-Calais, cinquième département par la population, est le seul de cette taille qui ne possède pas de CHU.

Dans tous les domaines, les retards sont légion. En matière de lutte contre l'alcoolisme ou la toxicomanie, le département du Nord est trois fois moins équipé que la

norme nationale. Idem dans le secteur de la psychiatrie, où le nombre de lits est inférieur de 60 % à la moyenne nationale. Quant au déficit régional en médecins spécialistes, il se situe, toutes spécialités confondues, à 32 % en dessous de la moyenne nationale (moins 60 % pour la gynécologie-obstétrique, et de 35 % à 50 % pour la chirurgie, l'ORL, la pédiatrie, la cardiologie, l'ophtalmologie).

Pour remonter ces handicaps, des efforts ont été entrepris. L'Etat a ainsi augmenté sa dotation hospitalière de 1,43 % en 1997, 2,06 % en 1998, amorçant un rattrapage sur la moyenne nationale. « C'est très insuffisant. A ce rythme-là, il nous faudra quinze à vingt ans pour rattraper nos retards », estime M. Delebarre, qui souhaite une accélération de la solidarité nationale. En préparant le nouveau contrat de plan, la région continue donc de réclamer « de vrais moyens pour conduire une politique de santé publique basée sur l'éducation et la prévention », et ne désespère pas encore tout à fait de voir ses revendications enfin prises en compte.

Nadia Lemaire

PACA : des projets d'établissement en attente faute de financements

UNE QUARANTAINE de rendez-vous, des dizaines de lettres aux élus, aux parlementaires et au gouvernement, deux questions écrites posées par les députés Guy Hermier (PCF, Bouches-du-Rhône) et Sylvie Andrieux (PS, Bouches-du-Rhône)... rien n'y fait. Depuis plus de deux ans, un collectif de parents de jeunes adultes handicapés mentaux dénonce « le sous-équipement chronique de la région PACA » et s'épuise de bureau en bureau à expliquer et à réexpliquer le problème.

A chaque nouvel entretien, Marie-José Mafféo, enseignante et porte-parole du collectif, remémore les notions de base à ses interlocuteurs: « Les personnes lourdement handicapées prises en charge en foyer occupationnel dépendent du conseil général, celles accueillies dans les foyers dits "à double tarification" (FDT) relèvent à la fois du conseil général et de l'Etat, et les personnes les moins autonomes prises en charge dans les maisons d'accueil spécialisées (MAS) relèvent de l'Etat. »

Ce partage des responsabilités dans l'hébergement des handicapés, né avec les lois de décentralisation, est venu compliquer le dispositif déjà très complexe issu de la loi d'orientation du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. « Nous avons été contraints de nous mobiliser face aux renvois de responsabilités Etat-département », explique ainsi M^{me} Mafféo. Créé en 1997, le collectif compte actuellement une centaine de membres et bénéficie du soutien d'une demi-douzaine d'associations de la région. Il n'a, pour l'heure, obtenu que des réponses bienveillantes de quelques politiques, dont celle de Michel Vauzelle, président (PS) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'est dit « très attentif aux questions concernant les handicapés ».

Si l'amendement voté à l'initiative de Michel Creton, en décembre 1988, a permis de prolonger la prise en charge des handi-

capés âgés de plus de vingt ans dans des lieux réservés aux enfants et aux adolescents, il n'a pas toujours été respecté et de nombreuses familles restent sans solution. C'est le cas de la plupart des parents membres du collectif, dont les enfants arrivent ou sont arrivés à l'âge limite. En l'absence de places, deux possibilités s'offrent à eux: l'hôpital psychiatrique ou le maintien dans la famille.

500 PLACES MANQUANTES

En février, l'agence régionale de l'hospitalisation de PACA a chiffré le taux d'équipement en structures d'accueil dans la région à 3,15 pour 1 000 adultes handicapés de 20 à 59 ans, contre 7,56 en moyenne nationale. Au total, les besoins urgents sont évalués à 500 places manquantes en MAS et en FDT. Sept projets de création de MAS ont d'ailleurs reçu un avis favorable du comité régional d'organisation sanitaire et sociale, mais ils sont en attente « depuis quatre ou cinq ans, faute de financement », regrette M^{me} Mafféo.

Le plan pluriannuel (1999-2003) du gouvernement en faveur des personnes handicapées doit permettre de créer 16 500 places en établissements pour adultes dans tout le pays, dont 5 500 en MAS et en FDT. Pour la région PACA, précise M^{me} Mafféo, « 78 places dites "nouvelles" ont été budgétées. Mais sur cinq ans, cela ne permettra jamais de combler le déficit. D'autant plus que les données sont faussées, car les adultes lourdement handicapés qui n'ont jamais été placés ou qui n'ont pas trouvé de places ne sont pas comptabilisés, sans compter les jeunes qui ont été mis à la porte des institutions au mépris de l'amendement Creton ». « L'Ile-de-France avait obtenu une dotation supplémentaire pour la création de 1 000 places, dont 400 en MAS, dans le cadre du contrat de plan Etat-région 1994-1998, rappelle-t-elle. Nous espérons qu'il en sera de même en PACA. »

Laurence Folléa

DÉPÊCHES

■ **DRÔME**: la Compagnie générale des eaux (groupe Vivendi) et le Syndicat intercommunal des eaux de Rochefort-Samson (Drôme), poursuivis par des habitants de la Drôme pour avoir distribué de l'eau trop chargée en nitrates, ont été condamnés, mardi 27 avril, par la cour d'appel de Grenoble, qui a confirmé le jugement de première instance. Les deux fournisseurs avaient été condamnés, en mars 1996, par le tribunal d'instance de Romans (Drôme), à verser 2 000 francs de dommages et intérêts à chacune des quarante-sept familles plaignantes, ainsi que 300 francs par foyer.

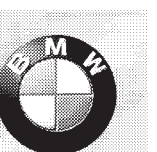
■ **MONT-BLANC**: durant la fermeture du tunnel du Mont-Blanc, la SNCF va mettre en place dix trains supplémentaires de transport combiné (train + route) dans chaque sens entre la France et l'Italie, réorganiser son exploitation à Lyon pour permettre une série de navettes avec Milan et, en liaison avec les chemins de fer italiens, offrir des promotions sur la liaison fret Lyon-Milan.



Nouveau coupé BMW Série 3

4m48, 1475 kilos.

Les canons de la beauté
ont encore évolué.



A PARTIR DU 22 AVRIL CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

La Chine au péril des sectes

LES MÉDIAS OFFICIELS n'en ont soufflé mot. Mais tout Pékin ne parle que de « ça ». Un événement d'une énorme signification politique vient de jeter le frisson aux portes même de Zhongnanhai, le saint des saints du régime communiste, l'endroit le plus protégé de Chine. Dimanche 25 avril, entre dix et quinze mille adeptes de Falun Gong – une « secte » se réclamant du *qigong* (travail du souffle) – ont pacifiquement occupé les trottoirs environnants afin de réclamer la fin des persécutions que subit leur mouvement. La portée de l'événement est double.

Il s'agissait d'abord de la plus importante manifestation jamais organisée dans la capitale chinoise depuis l'écrasement du « printemps de Pékin », en juin 1989. Qu'une telle masse de protestataires aient osé s'affranchir des inhibitions que la capitale chinoise de Tiananmen continue d'inspirer à bien des Pékinois est lourd de sens. Il faut croire que la peur de braver le régime n'est pas aussi vive qu'on le dit souvent. Mais il y a pis.

Qu'une foule aussi imposante ait pu se rassembler au nez et à la barbe de l'omniprésent dispositif de sécurité déployé au cœur de Pékin – alors que l'instruction officielle est de « tuer dans l'œuf » tout rassemblement – ne laisse pas d'étonner. Il faut s'interroger, non sur d'éventuelles complicités en haut lieu, mais tout simplement sur la vanité de la philosophie policière du pouvoir. Le régime serait-il en retard d'une bataille ? Son obsession est de prévenir la réédition de manifestations du type de celles qui ont failli l'emporter en 1989. Les leçons des carences de l'époque ont été tirées : la consigne est aujourd'hui de désamorcer au plus tôt, avant que la contagion ne gagne. Mais en dix ans, les défis ont changé de nature. Le pouvoir en a-t-il pris toute la mesure ?

UN DÉFI INÉDIT AU RÉGIME

On touche là à la deuxième signification de l'événement. Le rassemblement de Falun Gong a fait sensation par l'efficacité de son organisation. Alignés au coude à coude le long de deux kilomètres de trottoirs, les adeptes de la secte étaient murés dans un silence ombrageux. D'un bout à l'autre du serpent humain, l'instruction de mutisme était respectée à la lettre afin de n'offrir aucune prise à d'éventuelles poursuites. La discipline interne était impeccable.

Formés aux méthodes psychophysiques propres au *qigong*, ces manifestants ont impressionné par leur résolution, leur assurance et leur maîtrise d'eux-mêmes. Au moment de la dispersion, ils se sont fondus dans la nuit de Pékin avec la même rapidité qu'ils avaient surgi de l'aube. Face à un mouvement aussi troublant, que valent des recettes policières inspirées des fièvres d'étudiants armés

de mégaphones et de calicots ? L'émergence soudaine d'une telle secte inscrivant sa cosmologie dans un tout autre champ que la temporalité classique du communisme impérial pose un défi inédit au régime.

On comprendra donc aisément l'anxiété des maîtres de Zhongnanhai. En cette année 1999 extrêmement sensible, marquée par une double commémoration – dixième anniversaire de Tiananmen (4 juin) et cinquantième de la fondation de la République populaire (1^{er} octobre) –, le pouvoir est sur les nerfs. L'ordre public n'est pas bon. Selon l'Académie des sciences sociales, 2 500 explosions suspectes ont été enregistrées entre janvier et septembre 1998. Et 5 000 rassemblements de mécontents ont été signalés sur la même période. Ces chiffres valent ce qu'ils valent mais ils traduisent un climat.

Deux catégories sociales ont clairement été identifiées par le pouvoir comme une source potentielle de troubles : les ouvriers du secteur d'Etat licenciés et les paysans rackettés par les petits féodaux. Ils font l'objet d'une attention soutenue et d'un traitement préventif. Les milieux étudiants pour leur part ne suscitent pas d'inquiétude particulière : la nouvelle génération porte un jugement critique sur ses aînés de 1989 et adhère plus ou moins confusément au discours conservateur selon lequel la fragile Chine requiert un pouvoir fort si elle ne veut pas basculer dans le chaos. Quant aux petits noyaux du Parti démocrate (interdit), il sont persécutés non en raison de leur audience populaire, minime, mais parce que le pouvoir redoute qu'ils deviennent un jour les ferments d'une jonction du type Solidarnosc polonais, entre revendication démocratique et syndicalisme libre.

Dans ce tableau, le pouvoir avait visiblement mal évalué d'autres périls. Les phénomènes religieux, spirituels ou « *superstitieux* » (comme l'on dit dans le vocabulaire officiel) ont été particulièrement mal décodés. Si le régime a derrière lui une longue histoire de répression des religions constituées – bouddhisme, islam, christianisme –, il s'est révélé impuissant face à l'enracinement dans le corps social des groupes sectaires. De ce point de vue, Falun Gong est un cas d'école.

Fondé en 1992 par un certain Li Hongzhi, un ancien employé d'un office céréalier aujourd'hui exilé à New York, Falun Gong affirme n'avoir « rien à voir avec la religion bouddhiste » mais se réclame de « l'école bouddhique du *qigong* ». Le mouvement mêle en fait les enseignements du bouddhisme et du taoïsme dans un syncrétisme dont les Chinois ont toujours été friands. Les adeptes se retrouvent massivement dans les parcs et les jardins pour s'adonner à leurs exercices de respiration et de méditation. Prosélytes, ils y déploient

leurs stands et distribuent ouvrages et cassettes enregistrées des conférences du gourou aux Etats-Unis ou en Australie. « *Navré* » de constater l'« *égarement spirituel* » de ses semblables dont les « *corps et l'âme sont rongés ou torturés* », le maître dit vouloir rendre au peuple « *une bonne santé et une âme noble* ».

L'INTIMIDATION N'A PAS SUFFI

Le phénomène n'est pas nouveau en Chine. Dans les années 80, le régime avait déjà été confronté à la vogue des associations *qigong* qui participaient de la redécouverte enthousiaste de traditions populaires réprimées sous le maoïsme. Certains rassemblements avaient donné lieu à des scènes de prêches charismatiques, voire de transe. Le pouvoir s'en était inquiété. Des imprécateurs avaient été arrêtés. Des sectes au discours millénariste, voire eschatologique – telle Yiguan dao (Voie de l'unité foncière) – ont dû continuer à œuvrer clandestinement.

Mais l'intimidation n'a pas suffi. Falun Gong en administre la

preuve. Son impact n'a cessé de s'approfondir dans toutes les strates de la société. Les hautes sphères du Parti et de l'Etat elles-mêmes sont perméables à la contamination. A tous, Falun Gong offre une hygiène de vie, des réseaux de convivialité et, surtout, un système de croyances, toutes choses que le Parti communiste a cessé de dispenser.

Après la déconfiture du maoïsme, le régime avait pensé se relégitimer dans l'exaltation du mercantilisme. En cours de route, il avait simplement négligé de proposer aux Chinois un nouveau système de valeurs. C'est sur ce vide que prospère aujourd'hui une secte qui est capable d'encercler en quelques heures, fût-ce pacifiquement, le cœur du pouvoir impérial. De là à en conclure que la dynastie communiste sera emportée par une secte messianique, selon un scénario dont l'histoire chinoise fut jadis coutumière, il y a un pas qu'il serait hasardeux de franchir. L'affaire n'en est pas moins sérieuse.

Frédéric Bobin



L'Europe de l'armement se cherche

DÉBUT décembre 1998, Tony Blair, au sommet franco-britannique de Saint-Malo, presse ses ministres des affaires étrangères et de la défense de s'engager sans réserve sur la voie d'une sécurité commune à l'Europe. Cinq mois plus tard, le 26 avril 1999, le ministre britannique de la défense, George Robertson, conscient de devoir protéger l'emploi dans son pays, annonce le retrait de la Grande-Bretagne d'Horizon, un projet qui visait à mettre en chantier des frégates de lutte anti-aérienne avec la France et l'Italie. Entre-temps, le britannique BAe-Marconi, premier groupe d'armement en Europe et troisième dans le monde après une fusion consanguine et le refus d'un mariage avec des partenaires européens, s'est apparemment beaucoup dépensé pour torpiller ce programme naval.

L'échec du programme Horizon (une frégate de 6 000 tonnes) que les trois pays devaient commander à vingt-deux exemplaires au total est révélateur d'une certaine conception de l'Europe, du moins dans le secteur de l'armement, qui, encore aujourd'hui, est considéré, quoi que puissent dire les Etats incriminés, comme une industrie de souveraineté. Dans ce secteur, si les gouvernements proposent, ce sont les états-majors et les industriels qui disposent. Les responsables militaires, d'abord. Parce que les besoins opérationnels de leurs ar-

mées, dont ils sont seuls juges, ne coïncident pas toujours et que cet argument les conduit à définir des matériels différents les uns des autres. Ce qui impressionne souvent les décideurs, préoccupés de n'être pas accusés, un jour, de s'être ralliés, au nom de la concertation européenne, à des choix d'équipement mal adaptés. Les industriels de l'armement, ensuite. Parce qu'ils n'apprécient pas de devoir partager la technologie avec quiconque, y compris leurs alliés traditionnels dans des instances de défense établies de longue date, et qu'ils mettent toujours en avant, auprès des Etats, la nécessité de sauvegarder des emplois hautement qualifiés dans un secteur stratégique.

CAVALIER SEUL BRITANNIQUE

Depuis quelque temps déjà, les Britanniques avaient tiré la sonnette d'alarme sur le projet Horizon, arguant notamment du fait qu'il était mal « ficelé », que les caractéristiques des frégates n'étaient pas tout à fait compatibles, que le montage industriel à venir était lourd, que les coûts risquaient probablement de déraper et que le calendrier de l'opération accumulait des retards préjudiciables. De fait, le renoncement final du Royaume-Uni, plus exactement sa décision de confier à ses propres arsenaux la construction de la douzaine de frégates réclamées par la Royal Navy,

n'a pas réellement surpris ses deux partenaires. Au lendemain de la célébration, à Washington, du rôle moteur d'une défense européenne au sein de l'Alliance atlantique, la France et l'Italie étaient pourtant en droit d'espérer que la Grande-Bretagne ne ferait pas cavalier seul et qu'elle continuerait à discuter pour tenter – encore – d'aplanir les difficultés.

Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, du poids que les industriels de l'armement exercent sur ses options majeures de défense, le Royaume-Uni n'a pas rejeté en bloc le programme Horizon. Certes, les arsenaux devraient construire les coques et ce qui gravite autour. Mais le système d'armes principal, embarqué à bord de ces frégates de lutte anti-aérienne et dénommé PAAMS (*principal anti air missile system*), est préservé. Les Britanniques se sont engagés à coopérer avec les Français et les Italiens pour concevoir ce système au cœur même de la mission allouée à ce type de navire de guerre du XXI^e siècle : les matériels voués à contrer des avions et des missiles « furtifs ». Au développement du PAAMS sont associés quatre groupes industriels, et non des moindres, en Europe : Thomson-CSF, Aerospatiale, Matra BAe Dynamics et Alenia.

L'attitude du Royaume-Uni dans cette affaire peut finalement être lue de deux manières. Pour cer-

tains, les européens convaincus, elle démontre que, partisans de l'Europe, les Britanniques se chargent certes de leur propre quincaillerie (les coques) mais qu'ils se mobilisent, aux côtés de leurs partenaires, pour mettre au point la technologie de pointe associée. Les plus sceptiques considéreront que le calcul, outre-Manche, est plus machiavélique et qu'il aboutit, sous la pression des industriels, à rester dans la course, à se ménager une place et à garder un œil sur l'évolution de la technologie militaire. Signe que le Royaume-Uni, pas plus que d'autres pays, n'entend se laisser distancer dans une compétition qui touche à ses intérêts stratégiques.

Europe de l'armement en pointillé ou Europe de l'armement en miettes ? Les pragmatiques de l'Europe, en revanche, se contenteront du fait que ces navires, dès lors qu'ils emportent des matériels « interopérables » à défaut d'être standardisés, pourront mener des actions conjointes. Quelque pavillon qu'elles arborent et de quelque chantier qu'elles proviennent, les frégates en question devraient travailler de conserve. Les équipages de ces trois marines seront appelés à œuvrer ensemble, au titre d'une Europe de la mer qui demeure encore soumise à de sérieux coups de tabac.

Jacques Isnard

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La guerre de la France

La guerre est une affaire trop grave pour ne pas devoir rappeler quelques vérités sur celle du Kosovo. D'abord, justement, qu'il s'agit bien d'une guerre, même si elle n'a, jusqu'à présent, fait que des victimes civiles, serbes ou kosovares. Devant une Assemblée nationale qui s'est trop vite vidée, mardi 27 avril, le premier ministre a parlé de « crise », de « logique de coercition ». Comme si, à l'instar de ses pairs européens, Lionel Jospin avait peur des mots, laissant l'impression que les contraintes, légitimes, de la vie politique nationale l'empêchaient d'assumer pleinement cette vérité première : la France participe à une guerre. A juste titre.

C'est une guerre menée contre le régime d'un homme, Slobodan Milosevic, responsable ces dix dernières années des pires atrocités que l'Europe ait connues depuis 1945 ; personnellement responsable, aujourd'hui encore, des viols, tortures et massacres quotidiennement perpétrés contre la population du Kosovo – pour qui en douterait encore, les organisations humanitaires disposent de photos proprement insupportables. C'est une guerre qui n'a été déclenchée qu'après que tout loisir eut été donné à M. Milosevic de trouver une solution politique au Kosovo ; de même qu'il n'a dépendu que du même M. Milosevic que son pays, au lieu d'être en guerre, entre dans le XXI^e siècle associé, d'une manière ou d'une autre, à l'Union européenne.

Deuxième vérité. La France participe au Kosovo à une guerre

qui doit se solder par la défaite de M. Milosevic (qu'il reste ou non au pouvoir) sur les points suivants : retrait des forces serbes du Kosovo, retour des réfugiés, déploiement d'une force internationale pour les protéger, placement de la province sous tutelle européenne. L'enjeu est que les Kosovars puissent vivre en paix et construire librement leur avenir. Il implique – et cela doit être dit – que la France est pour longtemps engagée au Kosovo, comme elle l'est en Bosnie.

Troisième vérité. La France participe à une guerre qui, tôt ou tard, comprendra une intervention terrestre, ne serait-ce que pour assurer le retour des réfugiés. M. Jospin a dit, mardi, « les réserves » que lui inspiraient « les scénarios qui postulent l'échec des frappes aériennes », sans ajouter que ces « scénarios » n'ont été émis qu'après que les frappes eurent effectivement enregistré un retentissant échec : elles n'ont pu enrayer l'épuration ethnique.

Quatrième vérité. La France participe à une guerre européenne, décidée sous l'impulsion politique de Paris et de Londres, et non sous la pression des Etats-Unis, comme veut le faire croire une faribole trop souvent entendue sous nos cieux. Elle est menée au nom des intérêts politiques – et non pas économiques – de l'Europe de demain, des valeurs morales qui doivent la fonder.

Cinquième vérité. La France participe à une guerre qui n'est majoritairement conduite par les Etats-Unis que du fait des faiblesses d'une Europe de la défense qu'il eût fallu construire avec autant d'urgence que celle de l'euro.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Commonwealth des nations

LES MEMBRES du Commonwealth réunis à Londres se sont mis d'accord sur une nouvelle formule constitutionnelle qui élargit en l'assouplissant le statut de Westminster, qui consacrait déjà – rappelons-le – l'indépendance des membres de l'association. Désormais, tout membre du Commonwealth peut devenir une République au sein de la nouvelle association créée à l'intention de la République indienne. Rien n'interdit même d'imaginer qu'un jour prochain d'autres Républiques actuellement en dehors du Commonwealth demandent à en faire partie.

Il semble donc bien vrai, comme l'affirme le communiqué final, que la conférence de Londres a prouvé « la capacité traditionnelle du Commonwealth de renforcer son unité de vue tout en adaptant son organisation et sa procédure aux circonstances changeantes ». A ce titre,

la date du 27 avril 1949 aura dans l'histoire des relations britanniques au moins autant de résonance que celle du 11 décembre 1931, lorsque fut proclamé le statut de Westminster.

Ainsi donc, l'Inde pourra devenir une République et rester membre d'un Commonwealth dont un roi est le chef. La formule trouvée pour résoudre cette apparente antinomie est simple. Le gouvernement indien accepte de considérer le roi comme le symbole de la libre association des membres du Commonwealth, mais il n'aura désormais plus à faire acte d'allégeance ; la Couronne ne sera plus représentée à la Nouvelle-Delhi par un gouverneur général. Enfin, le mot de « *dominion* » disparaît, de même que l'universalité du terme « *britannique* ». Il n'y a plus qu'un Commonwealth des nations.

(29 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Belgrade ou la politique du mépris par Sonja Biserko

MÊME à ce stade avancé de la guerre au Kosovo, le régime serbe – non seulement le président Milosevic, mais aussi une partie non négligeable de l'establishment – pense qu'il a une chance de survivre à la campagne de frappes aériennes de l'OTAN, voire de sortir victorieux dans une nouvelle « Grande Serbie ».

Selon des plans étudiés avec attention, les officiels serbes prévoient que l'essoufflement du conflit et les désaccords au sein de l'Alliance atlantique ainsi que les craintes d'une extension de la guerre vont contraindre les pays membres de l'OTAN à convoquer une conférence et à négocier la paix. Cela serait un événement historique majeur, depuis le Congrès de Berlin de 1878, qui avait réuni tous les acteurs régionaux. Et, si les négociateurs serbes savaient s'y prendre, ce serait le moment, pensent-ils, de consentir à des échanges territoriaux et de redessiner la carte des Balkans. La clef de ces négociations serait la partition du Kosovo, la Yougoslavie cédant le sud de ce territoire en échange d'une partie de la Bosnie.

Le régime de Belgrade, alors même qu'il est en train de subir d'importants dommages économiques et militaires, se sent capable de remporter cet affrontement avec la plus puissante alliance militaire au monde. Pour la plupart des observateurs, cela peut sembler stupéfiant. Mais une meilleure compréhension de la structure du pouvoir serbe permet de comprendre pourquoi cela est complètement logique du point de vue de Belgrade. Et cela fait apparaître clairement que l'Ouest doit adopter une stratégie globale et une approche régionale pour établir les conditions d'une paix et d'une stabilité à long terme.

Les destructions causées par les bombardements de l'OTAN vont coûter cher à la Serbie. Les efforts de plusieurs générations sont rui-

nés. Les institutions démocratiques, il est vrai rudimentaires, sont anéanties. Par conséquent, contrairement aux prévisions des Occidentaux, il est difficile d'imaginer un soulèvement contre Milosevic. On peut entrevoir plusieurs scénarios pour l'avenir de la Serbie : survie de Milosevic et poursuite de sa dictature personnelle, coup d'Etat et dictature militaire, rivalités entre les différents seigneurs de la guerre et chaos total. Aucune de ces hypothèses ne débouche sur une évolution politique favorable à Belgrade.

Milosevic n'a fait qu'exprimer la conscience collective d'une grande partie de l'élite serbe

Les négociations de Rambouillet et de Paris ont témoigné d'une stratégie vicieuse. La riposte tardive et inadéquate des pays européens a laissé largement le temps aux politiques expansionnistes et répressives de Milosevic de se mettre en place. En résistant au leadership des Etats-Unis, les Européens ont permis à Belgrade de mener cette guerre en toute impunité. Les négociations ont eu tendance à mettre toutes les parties sur un pied d'égalité, conduisant à d'inévitables concessions à la « partie la plus forte », c'est-à-dire aux Serbes. La confusion sur les réponses qu'il fallait apporter à l'UCK, sans aucun effort soit fait pour analyser les raisons de son avènement, a donné un alibi à la Serbie pour attaquer les villages, sous prétexte « d'exterminer les terroristes ».

L'accord Holbrooke-Milosevic conclu en octobre 1998 était probablement la dernière chance d'un règlement pacifique. Jugeant que la communauté internationale ne déclencherait pas de conflit avant le printemps, Milosevic a mis en œuvre sa stratégie au Kosovo, et a placé, une fois de plus, la communauté internationale devant le fait

accompli. Mais en prenant l'ensemble de la communauté kosovare en otage, Milosevic a déclenché une réaction qu'il n'avait pas prévue et à laquelle il n'a pas de réponse. La décision de Milosevic de rejeter les accords de Rambouillet a finalement contraint l'OTAN à définir la nature des conflits qui ont empoisonné l'Europe du Sud-Est pendant la dernière décennie. Pour la première fois, l'Ouest a qualifié ces conflits comme une série de guerres serbes d'agression et de conquête.

Cette prise de position met en fureur le régime de Belgrade, qui a totalement dévoilé son objectif de guerre : le nettoyage complet des Kosovars. La perte possible du Kosovo par la Serbie avait été pour la première fois mentionnée par l'infamant mémorandum de l'Académie serbe, qui jeta les bases du projet de Grande Serbie en 1986. Dobrica Cosic, écrivain national et alors président de la Yougoslavie a prêté à plusieurs reprises que « le XX^e siècle se terminera pour le peuple serbe par la perte du Kosovo et de la Metohia ». En déclenchant une

guerre totale contre les citoyens albanais, le régime se révèle complètement inapte à s'adapter aux changements de politique de l'Occident face à de tels conflits régionaux, en particulier dans les Balkans. Au lieu de cela, le régime a cherché – et jusqu'à présent avec succès – à créer de « nouvelles réalités » sur le terrain au Kosovo, en poursuivant ses objectifs maximalistes.

Le début de la campagne de frappes aériennes a été traité à Belgrade comme une nouvelle simulation de l'OTAN. Belgrade ne croyait pas que ces bombardements étaient réels. En conséquence, les premières réactions du régime et du public ont été le mépris et la dérision. Et cela reste le fondement de la position officielle, comme le prouve l'organisation [par le pouvoir] de concerts quotidiens à travers la Serbie.

Pourtant, quelques jours de frappes aériennes ont été suffisants pour éroder le vernis mensonger qui recouvrait le paysage politique de la Serbie. Le nettoyage ethnique au Kosovo a démontré une fois de plus l'extrême cruauté et la barbarie de la machine de guerre serbe. Les concerts et autres manifestations sont révélateurs du refus de la population de faire face aux atrocités commises au Kosovo en son nom. Le peuple serbe est l'objet d'une dénégation à la mesure des crimes perpétrés sous les yeux du

monde entier. Malheureusement, les derniers événements ont aussi montré que l'alternative démocratique est presque impossible. Les médias ont été les premières victimes des bombardements, et toutes les informations ont été placées sous le contrôle direct de l'Etat. La déclaration de l'état d'urgence, tout comme l'introduction de la peine capitale, la loi martiale, la mobilisation partielle, la grâce accordée aux criminels et la conscription empêchent toute résistance. Aveuglée par une propagande sauvage, frappée par l'augmentation du banditisme, la Serbie s'est engagée dans une voie de non-retour. Affichant et glorifiant l'obstination serbe, le régime est au bord de l'auto-destruction, rejetant toutes les tentatives de médiation et provoquant des dégâts dans l'ensemble de la région.

Plutôt que de se consolider, la Serbie est, en fait, proche du chaos. La Serbie est guettée par un effondrement moral et une débâcle historique. Elle refuse de se confronter à ses politiques passées, et aux crimes dont elle est responsable jour après jour. En effet, alors que Milosevic porte la responsabilité première des désastres causés par son régime, en Slovaquie, Croatie, Bosnie, et maintenant au Kosovo, il n'a fait que suivre et exprimer la conscience collective d'une grande partie de l'élite serbe, particulièrement au sein des forces de sécurité.

La Serbie ne peut donc pas espérer s'intégrer aux structures européennes sans une aide massive de la communauté internationale. Cela signifie que la présence souhaitée des forces de l'OTAN au Kosovo ne sera pas suffisante. Un protectorat du Kosovo permettra aux déportés de rentrer en sécurité et évitera que les vagues de réfugiés ne s'éparpillent dans toute l'Europe.

Mais après une décennie de politiques d'échec dans les Balkans, il est essentiel que les Etats-Unis et les démocraties européennes expriment une vision à long terme pour l'ensemble de la région. Cela doit commencer par une « dé-nazification » de la Serbie. Un mini-plan Marshall pour la relance de l'économie sera indispensable. Et une structure de sécurité à long terme est la condition nécessaire d'une paix durable et de la stabilité dans la région. En réalité, à long terme, une force internationale sera également nécessaire en Serbie.

(Ce texte a été publié et traduit par « Le Courrier des Balkans », qui offre une sélection d'articles en français de la presse indépendante des Balkans. <http://bok.net/balkans/>)

Sonja Biserko est directrice du Comité Helsinki pour les droits de l'homme en Serbie et actuellement en exil.

Moi aussi je me sens albanais

Suite de la première page

Il y a eu de longs mois de pourparlers, il y a eu Rambouillet, et même la République tchèque qui, pourtant, n'était pas encore membre de l'OTAN, a eu la possibilité d'exprimer sa position. C'est là l'une des différences entre l'appartenance au pacte de Varsovie et l'appartenance à l'OTAN. Quand nous n'étions qu'un pays satellite de l'URSS gouverné par une dictature, notre seul rôle était celui d'une simple unité de guerre de l'Armée rouge – de celles qui sont engagées en première ligne ; nous gardions le silence, peu nombreux étaient ceux qui avaient le courage d'élever une critique, et ceux-là devenaient des dissidents regardant comme des fous.

Maintenant que nous avons gagné notre liberté, nous devons apprendre à être solidaires, à assumer librement et avec conscience nos responsabilités envers les autres. C'est là quelque chose qui diffère totalement de la loyauté simulée à laquelle nous étions contraints dans le pacte de Varsovie.

C'est pourquoi je pense que tous les membres de l'OTAN doivent être loyaux si l'on parle d'intervention terrestre ; mais il existe plusieurs types d'interventions terrestres, y compris l'assistance humanitaire, l'accueil des réfugiés ou une participation plus active comme en Bosnie. Fondamentalement, je crois que la République tchèque, en sa qualité de membre de cette alliance, ne peut se soustraire à ses obligations et à ses engagements. Elle ne peut devenir le pays qui souhaite que les autres l'aident sans accepter lui-même d'aider.

Certains rappellent que, parmi les pays de l'OTAN, la République tchèque occupe une position particulière, du fait des bonnes relations qui l'ont liée dans le passé à la Yougoslavie. Mais ce conflit mûrissait depuis dix ans et tout obser-

vateur intelligent devait savoir qu'il finirait par se produire, que l'on en arriverait à cette explosion de violence. Il est inutile, maintenant, de rappeler que la Yougoslavie a été notre amie, en faisant passer la nouvelle Yougoslavie pour l'ancienne.

Sous le terme Yougoslavie, ces gens-là entendent la côte dalmate, où tous les Tchèques allaient en vacances ; mais il s'agit de la Croatie, depuis longtemps indépendante ; je rappelle que Dubrovnik, Split, des lieux qui nous sont chers, ont été bombardés par M. Milosevic. Voilà qui n'a pas grand-chose à voir avec l'époque de 1968 où la Yougoslavie nous manifestait sa solidarité : s'agissait-il seulement des Serbes, alors ? Non, c'étaient aussi les Albanais du Kosovo, les Croates, les Slovènes, les Macédoniens.

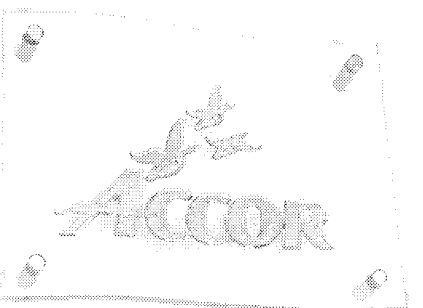
J'ai reçu des lettres d'acteurs qui, depuis dix ans, montent mes pièces, et qui ont de l'affection pour moi : « Qu'avons-nous fait de mal pour qu'on nous bombarde ? », me demandent-ils. A moi, ils n'ont rien fait, naturellement, mais leur régime emploie ses militaires à massacrer leurs concitoyens – un groupe important de leurs concitoyens. Et ce que le régime fait aux Albanais, c'est comme s'il le faisait à moi. En vertu de ce principe de base que, lorsqu'on maltraite une personne, quelle qu'elle soit, c'est comme si on nous maltraitait nous-mêmes. Un principe relevant d'une solidarité humaine qui dépasse les frontières des Etats, des régions. Je ne crois pas qu'avec Milosevic, aujourd'hui, on puisse conclure la paix ou assurer à toutes les ethnies de cette région la possibilité de vivre ensemble.

Milosevic a les mains trop ensanglantées pour qu'il soit encore un interlocuteur valable ; ceux qui prétendent que cette guerre a pu freiner la lente avancée de la démocratie en Serbie et au Monténégro se trompent. Le mal doit être affronté. Et si nous disions : attendons encore dix ans parce qu'ainsi, peut-être, la démocratie se développera, ce ne serait qu'une excuse, un prétexte fallacieux.

Vaclav Havel
© La Repubblica

(Traduit de l'italien par François Maspéro)

RDP/TEWA



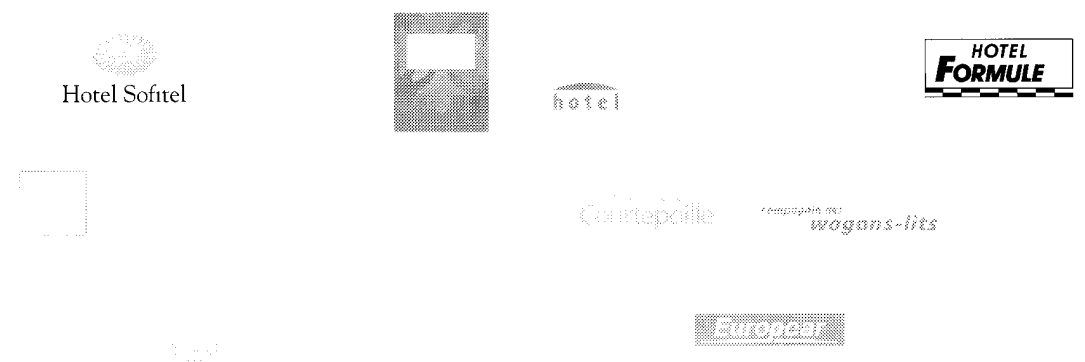
Accor offre ses services dans le monde entier :

- > 2 700 hôtels, de l'économique au luxe, en affaires et loisirs,
- > le réseau international d'agences de voyages Carlson Wagonlit Travel,
- > 115 000 véhicules de location Europcar,
- > 11 millions d'utilisateurs quotidiens du Ticket Restaurant et d'autres services aux salariés, avec Accor Corporate Services dans 30 pays,

Accor, c'est aussi la restauration, les services à bord des trains et les casinos.

Chaque jour, dans 140 pays, les 120 000 collaborateurs du Groupe exercent leur savoir-faire dans l'univers du voyage, du tourisme et des services aux entreprises.

Tous partagent la même ambition : satisfaire leurs clients. Votre sourire est leur récompense.



<http://www.accor.com>



Le silence face aux bombes *par Zlatko Dizdarevic*

LES ruines fumantes de la télévision serbe de Belgrade, touchée par les projectiles de l'OTAN, n'ont suscité en moi aucune satisfaction. Bien au contraire. Que ce soit à ce moment-là ou plusieurs semaines plus tôt, pendant ou après les bombes et les missiles, à aucun moment donc je ne me suis senti le cœur léger. Or la cause ne tient ni aux bombes ni au pays sur lequel elles tombent. Non, je ne ressens ni les doutes ni les craintes qu'ils génèrent. La raison de mon malaise tient plutôt au vide que j'éprouve en suivant l'actualité. Vivre avec ce vide, voire avec la haine – sentiments qui ne nous habitaient pas auparavant –, nous l'avons appris de ceux qui demandent à présent : « *Pourquoi nous tire-t-on dessus alors que nous n'avons rien fait ?* »

En réalité, le désir et le besoin me manquent d'expliquer les émotions contradictoires d'un Sarajévien. Car, d'une part, naturellement, l'homme a tendance à se réjouir de la défaite de ceux qui furent ses bourreaux. D'autre part, les bombes et les destructions suscitent le dégoût, quel que soit le lieu où elles tombent. A Sarajevo, toute conversation rationnelle est exclue à ce sujet. Non seulement parce que la capitale bosniaque n'a pas encore pansé ses plaies, mais parce que tout saccage est, en soi, irrationnel et dépasse l'individu

« normal ». Nous avons déjà connu ce délire où aucune question simple ne trouve de réponse : aujourd'hui, c'est la même histoire qui se déroule devant nos yeux.

Je vois que nombre d'hommes respectables, en particulier parmi nos confrères étrangers, condamnent le pilonnage de la télévision serbe. Il y a eu des victimes civiles, des innocents ont péri, disent-ils. Elle est dramatique, l'image de la jambe de la malheureuse maquilleuse écrasée sous les décombres du bâtiment effondré. En essayant d'être « normal », ce que je ne suis plus depuis longtemps, j'ai condamné ce bombardement, par réflexe, en malheureux qui a consacré trente années de sa vie à la lutte pour la liberté de parole, pour le droit de cette parole à la vie, quelles que soient les circonstances. Nous avions l'habitude d'appeler cet engagement « *défense du journalisme* ».

Puis, après ce premier réflexe, c'est la Sarajevo d'il y a quelques années qui est revenue dans ma mémoire. J'ai revu les jours – les nuits étaient pires – où nous aussi, « *innocents* » et « *civils* », enfoncions nos têtes dans le béton des fondations de notre immeuble que l'on pilonnait pendant des jours, des semaines, des mois. Il a fini par succomber. Notre bâtiment était plus beau et plus grand que celui de la télévision serbe. Les civils, pères et mères, qui y travaillaient étaient

plus nombreux que ceux de Belgrade. Je me suis également rappelé la course effrénée pour échapper aux balles des tireurs embusqués qui nous guettaient et nous visaient froidement dans nos bureaux. Leur seul objectif était de nous tuer. Parfois, ils y réussirent.

Je suis navré d'avoir conservé ces souvenirs, je suis désolé de ne pas être suffisamment généreux pour oublier vite. Car je vois que d'autres ne les ont pas conservés dans leur mémoire : ni au nom du journalisme, ni au nom des nobles prin-

Les bombes sur Belgrade ne suscitent en moi ni colère ni satisfaction, mais seulement le silence

cipes, ni au nom de ceux qu'une balle a fauchés. Ils sont certainement davantage attachés aux principes, en termes généraux. Tout comme j'ai été fidèle, généralement parlant, aux grands principes que l'on m'avait appris dans ma jeunesse. C'était les temps heureux.

Toujours est-il que, dans mon souvenir, je ne suis ni en colère, ni amer, ni revanchard. Jamais je ne revendiquerai le droit à la vengeance. Mais ce qui est tout aussi vrai, c'est que je ne veux plus être un « surhomme ». Je ne crois plus que, dans nos contrées, le crime

peut être combattu avec des fleurs et des prières. Tout au plus peut-on s'attendre que l'on s'habitue à ce qui nous arrive d'ores et déjà, aux vides et aux blancs dans nos émotions. La bonté d'âme et le pardon surviennent toujours après le crime. Trop tard pour la victime. Autrement, il n'y aurait pas de victimes. L'indifférence, nous l'avons apprise à Sarajevo contre notre gré. L'apprentissage a été long et douloureux, nous n'étions pas de bons élèves. Nous savons désormais qu'il vaut mieux se taire au sujet de la

savent-elles pas qui elles défendent. Mais l'ignorance n'exonère pas de la culpabilité. Rappelons-nous : au début de 1992, la première victime de la guerre en Bosnie-Herzégovine était la personne chargée de garder l'émetteur du mont Vlasic, à proximité de Sarajevo. Cet homme n'a pas été tué par une bombe ; il a été assassiné de sang-froid par des soldats serbes qui sont venus s'emparer de cette antenne de télévision pour l'orienter dans la direction voulue. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que la guerre a pu commencer. Elle n'a pas cessé depuis.

Au sujet des avions, des bombes et des principes, beaucoup de gens expriment leurs illusions, leurs préjugés, voire racontent des mensonges. Souvent, ils ne savent même pas ce qu'ils disent. Illusions, mensonges et préjugés sont fabriqués de manière organisée et intentionnelle, ils sont nourris sciemment. Sans doute, c'est un superbe soulagement d'être convaincu que le crime que l'on a commis n'est, en somme, qu'un acte héroïque. C'était le travail de certaines personnes de l'immeuble détruit à Belgrade. Et cela n'a rien à voir avec notre profession de journalistes.

Slobodan Milosevic sévit depuis dix ans. C'est un fantastique mensonge de prétendre que l'Occident ne l'aime pas seulement à cause du Kosovo. Ses premières victimes ne sont pas tombées hier, soudain et

par hasard. Avant le Kosovo, il y a eu 300 000 victimes en Croatie et en Bosnie-Herzégovine ; des centaines de ponts détruits, de villes incendiées, de villages rasés, de maisons de la presse, de la radio et de la télévision calcinées témoignent de son œuvre. Ainsi que les journalistes tués pour la simple raison d'avoir correctement fait leur travail.

Si la télévision serbe avait, à un moment quelconque, d'une quelconque manière et avec une quelconque explication, informé d'une petite partie de ces faits, elle aurait acquis le droit de se prévaloir aujourd'hui de son statut journalistique. Elle aurait eu droit à une mobilisation générale en sa faveur. Cependant, si tel avait été le cas, les habitants de la Serbie auraient été dans une tout autre disposition aujourd'hui, ou, au moins, ils ne demanderaient pas : « *Pourquoi nous tire-t-on dessus alors que nous n'avons rien fait ?* » Bref, il ne nous reste que le silence en réponse embarrassée à une question déprimante : comment se fait-il que nous ne réagissions pas autrement ?

Zlatko Dizdarevic est rédacteur en chef de l'hebdomadaire bosniaque « *Ziget* ».

(Traduit du serbo-croate par Sasa Sirovec.)

L'OTAN, plus efficace que l'ONU ?

par Thierry Tardy

DE 1992 à 1995, l'Occident a mis en place, via l'ONU, trois opérations de « *maintien de la paix* » en ex-Yougoslavie. Une opération d'interposition en Croatie, une opération de protection de l'assistance humanitaire en Bosnie-Herzégovine et une opération plus restreinte de déploiement préventif en Macédoine. Bien que répondant à des mandats assez différents, ces trois composantes de la Forpronu (Force de protection des Nations unies) découlaient toutes d'une logique consensuelle, c'est-à-dire non coercitive.

Le bilan de la Forpronu et de l'action de l'ONU en ex-Yougoslavie est généralement jugé négatif. L'ONU n'a jamais su ramener la paix en Bosnie, n'a pu empêcher la « *purification ethnique* » et a assisté, impuissante, à la chute des enclaves de Srebrenica et de Zepa (juillet 1995), pourtant déclarées zones de sécurité par le Conseil en juin 1993. Bien plus, alors que la Forpronu devait symboliser le renouveau dont l'ONU jouissait au sortir de la guerre froide, elle la précipita dans le discrédit. L'ONU se trouva donc logiquement écartée de la mise en œuvre de l'accord de Dayton, au profit de l'OTAN.

Après le renouveau onusien des années 1990-1992, c'est au renouveau de l'OTAN qu'on assista, celle-ci démontrant en Bosnie sa capacité à s'adapter au nouvel environnement stratégique. Quelques années après, la capacité de l'OTAN à gérer les nouveaux déséquilibres ne semble pas, à la lumière des opérations menées au Kosovo, aussi évidente. Et l'OTAN, louée, jusqu'il y a peu, pour l'efficacité de sa structure militaire et la crédibilité politique que lui confère la présence américaine, est aujourd'hui ouvertement critiquée pour d'intraçables incohérences stratégiques, l'opération « *Force alliée* » ne parvenant ni à ramener la paix, ni à empêcher la « *purification ethnique* », ni à stopper l'exode de la population kosovare.

Et voilà que l'on reparle de l'ONU, que l'on aurait, nécessité faisant loi, trop rapidement écartée, et qui doit, aux yeux des Européens et des Russes notamment, rejouer le rôle qui aurait toujours dû être le sien, celui de garant des dispositions qui régissent le recours à la force dans les relations interétatiques. De cette évolution dans le choix des instruments de gestion des crises, l'on peut tirer

trois leçons. En premier lieu, s'il ne faut pas nier que l'action de l'ONU fut, en Bosnie, globalement un échec, la faute n'en incombait pas à l'organisation mondiale, qui n'a fait qu'appliquer un mandat dicté par les Etats. L'ONU a un rôle fondamental à jouer, non pas en tant que maître d'œuvre d'opérations multifonctionnelles et à caractère coercitif, mais en tant que seule organisation universelle de légitimation d'actions de force. A ce titre, la mise à l'écart de l'ONU par l'OTAN, c'est-à-dire par ses 19 Etats membres – et pas seulement par les Etats-Unis –, est une dérive qui doit rester une exception, non un précédent.

En second lieu, s'il est vrai que l'OTAN reste la seule organisation capable de mettre en œuvre des opérations de gestion de crise d'envergure, elle n'en sera pas moins confrontée aux deux grands problèmes qui furent à l'origine des difficultés rencontrées par l'ONU : l'absence de volonté politique des Etats à faire beaucoup plus que le médiatiquement nécessaire et leur manque de savoir-faire évident dans la gestion des crises de l'après-guerre froide.

D'où une troisième leçon, le constat que l'ensemble de la communauté internationale, c'est-à-dire les Etats, les organisations internationales, mais aussi les organisations non gouvernementales et autres acteurs privés, n'a pas encore pris la mesure des changements relatifs à la nature des conflits et aux réponses à y apporter. Au-delà de la volonté politique des Etats à définir et à mettre en œuvre une politique cohérente de gestion des conflits, il existe une véritable déficience des capacités, c'est-à-dire des méthodes et des compétences.

L'une des particularités des opérations de gestion de crises déployées dans les années 90 est leur caractère palliatif, celles-ci étant le plus souvent créées faute de vouloir – ou pouvoir – faire plus ; elles ne constituent donc que rarement la réponse idoine au problème posé. L'opération « *Force alliée* » n'est pas très éloignée de cette logique, et il n'est donc pas surprenant que l'OTAN, quelles que soient par ailleurs ses capacités opérationnelles, montre également ses limites.

Thierry Tardy est chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

La Banque d’Italie oblige San Paolo IMI à renoncer à son offre publique sur la Banca di Roma

Le rapprochement Unicredito-Comit est aussi menacé

Le groupe bancaire San Paolo IMI a officiellement renoncé, mardi 27 avril, à son offre publique d’échange (OPE) sur Banca di Roma. San Paolo IMI

n’avait pas d’autre choix après la décision de la Banque d’Italie de mettre son veto à l’opération. L’autre grande opération dans la banque italienne,

le rapprochement entre Unicredito et Comit, semble aussi menacé par un refus des actionnaires de Comit qui se prononcent mercredi.

LE COUP de tonnerre qui a bouleversé la finance italienne il y a plus d’un mois ne sera-t-il qu’un coup d’épée dans l’eau ? Après le lancement de deux offres, dites « amicales », sur Banca di Roma et la Comit (Banca Commerciale Italiana), respectivement par San Paolo IMI et Unicredito, le dimanche 21 mars, l’adage selon lequel « *rien ne se fera sans l’aval des autorités de tutelle* » pourrait se vérifier. La Banque d’Italie, qui avait déjà marqué son opposition aux projets considérés en fait comme hostile à plusieurs reprises, a officiellement, mardi 27 avril, fait part de son opposition au lancement par le groupe bancaire turinois San Paolo IMI d’une offre publique d’échange (OPE) sur la Banca di Roma.

Cette dernière avait rejeté l’offre de la banque turinoise à l’issue d’un conseil le 22 avril, la qualifiant d’ « objectivement hostile » et d’ « absolument insuffisante ». Le gouverneur de la

banque centrale italienne, Antonio Fazio, n’a jamais caché son opposition à ces initiatives. De façon plus anecdotique, un observateur remarquait : « *Une banque romaine n’acceptera jamais d’être contrôlée par un établissement turinois !* »

JEUX OUVERTS

Souhaitant garder la tête haute, San Paolo IMI a donc officiellement renoncé à son offre, mardi 27 avril. « *Le comité exécutif a pris acte de l’opposition de la Banque d’Italie (...) et a constaté l’absence d’une condition essentielle prévue par la loi* », pour procéder à l’OPE, a annoncé la banque dans un communiqué sybillin.

La Banque d’Italie a mis son veto à l’opération en l’absence d’une adhésion au projet d’alliance de la part de la banque romaine, et sachant que le caractère consensuel de l’opération « constitue un élément essentiel de l’initiative ». Reste à savoir ce qu’il adviendra

de l’autre grande opération dans la banque italienne, à l’initiative d’Unicredito, qui a lancé, également le 21 mars, une offre publique d’échange sur la Comit. En cas de réussite, le nouvel ensemble, baptisé Eurobanca, deviendrait la première banque italienne et se placerait au sixième rang européen en termes de chiffre d’affaires et au cinquième pour les fonds propres.

Mais rien n’est moins sûr. La Comit devait tenir une assemblée générale mercredi 28 avril, qui s’annonce houleuse. Les administrateurs sont divisés sur la suite à donner à cette proposition de mariage. Quoi qu’il en soit, la législation boursière italienne oblige la société cible à prendre position rapidement.

Un éventuel rejet par la Comit rouvrirait le jeu des fusions bancaires car la concentration du secteur bancaire italien n’en est qu’à ses débuts. Mais elle s’annonce particulièrement délicate. L’offre

de San Paolo IMI sur Banca di Roma a été faite après l’échec de plus d’un an de discussions entre Comit et Banca di Roma, un projet soutenu par la banque d’affaires milanaise Mediobanca, qui pourrait saisir cette occasion pour reprendre le flambeau.

Les jeux restent très ouverts. Le groupe bancaire italien Banca Intesa (détenu à 23 % par le Crédit agricole), convoite également la Comit, même si Banca Intesa affirme qu’elle ne fera aucune offre sans l’accord de la Comit, et sans doute de la Banque d’Italie.

Derrière ces enjeux se profile un autre débat, le conflit entre la Banque d’Italie et la Consob, le gendarme des marchés boursiers italiens. Son président Luigi Spaventa a en effet répliqué à M. Fazio en souhaitant que les marchés aient plus de pouvoir. Il préconise de revoir la législation sur les OPA en Italie.

Pascale Santi

La BNP précise son projet de fusion avec la Société générale et Paribas

MICHEL PÉBEREAU, le PDG de la Banque nationale de Paris (BNP), a tenté de marquer des points, mardi 27 avril, devant les analystes financiers réunis le matin à Paris, l’après-midi à Londres, et devant la presse. Il en a profité pour préciser certains points de son projet SBP, mariage de la Société générale (SG), BNP, Paribas, et pour répondre aux critiques de SG Paribas.

Il a notamment donné des détails sur l’organisation envisagée de la banque dite « de gros » (marchés et grandes entreprises). SBP reposerait sur deux pôles : la banque commerciale, issue d’une fusion des activités de SG et BNP, et la banque d’investissement, davantage tournée vers les marchés financiers, concentrée dans Paribas, où seraient regroupées les équipes des trois banques. Ce choix, M. Pébereau le justifie en citant... André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas, qui a souvent souligné la difficulté de fusionner les cultures d’une banque d’affaires et d’une banque commerciale.

« Cette organisation est plus risquée, plus ambi-

tieuse, mais elle a plus de sens que l’idée de maintenir deux banques concurrentes au sein du même groupe, comme on avait pu le comprendre précédemment. C’est une amélioration », estime John Leonard. L’analyste de Salomon Smith Barney observe que toutes les banques du monde ont du mal à combiner idéalement leurs activités vis-à-vis des grandes entreprises, écartelée entre deux métiers culturellement différents : le crédit et l’appel aux marchés financiers, mais de plus en plus substituables.

« SI JE PASSE DEMAIN SOUS UN BUS... »

M. Pébereau est aussi revenu sur la banque de particuliers. Cartes géographiques à l’appui, il continue à soutenir qu’il n’y a pas de divergences de fond avec les dirigeants de la SG. Celle-ci était candidate au rachat du CIC qui a, comme la BNP, de fortes parts de marché là où la SG est déjà bien implantée. Il a réaffirmé que les pertes de revenus seraient minimes. Il a enfin démontré que, sur l’ensemble de son projet, ses

estimations de réductions de coûts étaient au moins aussi réalistes que celles de SG Paribas.

A l’issue de la présentation, les analystes sont ressortis dubitatifs au moins sur un point. Si M. Pébereau a renouvelé ses appels au dialogue vis-à-vis de SG et de Paribas, les flèches qu’il a décochées « marquent une étape dans le durcissement du bras de fer », estime Robert Boubilil, analyste de la société de Bourse Wargny : « *Il devient de plus en plus difficile d’imaginer un management composé d’une association des dirigeants des trois banques.* » A Londres, M. Leonard estime que « la fusion sera plus difficile à mettre en œuvre dans le projet SBP que dans la projet SG Paribas ». A mots couverts, M. Pébereau a minimisé les questions de personnes. « *Si je passe demain sous un bus, la BNP poursuivra sa stratégie* », soulignant la qualité des équipes dans les banques françaises et surtout le fait qu’aucun patron n’est indispensable.

Sophie Fay

La grève des conducteurs SNCF plus suivie que prévu

LA GRÈVE de conducteurs SNCF à l’appel de la FGAAC (Fédération générale autonome des agents de conduite) perturbait le trafic, mercredi 28 avril dans la matinée, plus que prévu. Non seulement la banlieue parisienne était touchée, mais aussi le TGV dans le Nord et vers la Belgique.

Au départ de la gare du Nord, les trois premiers trains (un Thalys et deux TGV-Nord) ont dû être annulés tandis que les suivants ont pu partir normalement, a précisé peu avant 8 heures la SNCF. En banlieue parisienne, circulaient seulement 1 train sur 3 pour le RER B, 1 sur 2 pour le RER C, 2 sur 5 pour le RER D, au départ de la gare du Nord et de la gare de Lyon, 1 sur 3 sur la banlieue Paris-Est, Paris-Nord et Paris-Saint-Lazare. Dans les autres régions, le trafic TGV était assuré normalement, ainsi que l’essentiel du trafic grandes lignes, avec toutefois de « légères perturbations » sur la Picardie, Champagne-Ardenne, l’Alsace et la Lorraine. Le préavis, déposé par la FGAAC pour dénoncer l’actuel projet d’accord sur le pas-

sage aux 35 heures, qui selon la fédération « remet en cause les spécificités du métier d’agent de conduite », court jusqu’au lundi 3 mai à 8 heures.

L’équilibre proposé entre le nombre de jours travaillés et la durée journalière du travail est en partie à l’origine du conflit. En 1984, les conducteurs sont passés aux 35 heures en travaillant 7 h 30 par jour en moyenne avec 119 jours de repos par an, toujours en moyenne. Aujourd’hui, les propositions de réduction du temps

Le conflit se durcit encore à l’aéroport de Nice

L’intersyndicale des personnels au sol d’Air France à Nice, en grève depuis 14 jours, et la direction régionale ont entamé, mardi 27 avril, des pourparlers qui n’ont pas permis d’aboutir à l’ouverture de négociations. La CGT et la CFDT s’attendent à un durcissement du conflit. Alors que, selon les syndicats, « la direction avait fait un premier pas », les discussions ont été de nouveau rompues en début de soirée. Ils devaient décider, mercredi en fin de matinée, lors d’une assemblée générale, de la poursuite du mouvement.

Ils réclament la suppression du projet de restructuration élaboré par la direction, qui entend confier les activités de nettoyage sur les navettes avec Orly et les vols entre Nice et Roissy - Charles-de-Gaulle, ainsi que le traitement des bagages, à la sous-traitance.

Les négociations entre la direction d’Elf et les syndicats sont au point mort

PAU

de notre correspondante

Entamées la semaine du 19 avril et reprises dès lundi, à Pau, les négociations entre direction et organisations syndicales d’Elf Exploration Production sont bloquées. Les délégués de l’intersyndicale CFDT-CGT-FO-CGC-CFTC refusent de poursuivre des discussions qu’ils estiment vaines, et contestent le choix du négociateur. Directeur délégué d’Elf EP, André Thébault est également en charge du plan « performance » prévoyant la suppression de 1 320 postes en équivalents temps plein. Mardi, les syndicats ont écrit à leur PDG, Jean-Luc Vermeulen, pour lui demander d’intervenir.

En préalable à des négociations, les syndicats imposent le retrait de tout projet d’externalisation de tâches jusqu’à présent assumées au sein de l’entreprise et qui seraient désormais confiées à des prestataires extérieurs. La direction prévoit de transférer quelque 500 salariés (de Pau mais également de Paris) dans deux nouvelles sociétés qui seraient implantées à Pau par de grands groupes internationaux. L’une prendrait en charge, pour le compte d’Elf, les services informatiques, et l’autre les tâches de gestion. La direction assure que des engagements seront pris pour que les salariés dont Elf se séparerait continuent à bénéficier de garanties d’emploi et du

maintien de leurs statuts et de leurs salaires actuels.

Les salariés ne croyaient déjà pas à ces promesses faites par Elf au nom d’autres sociétés dont on ignore toujours le nom. Et lundi, à la suite d’une réunion entre les syndicats et la direction, ils ont appris que la moitié des employés en question ne continueraient à travailler pour Elf que pendant deux ans environ. Selon la direction, les 250 salariés concernés ne perdraient pas leur emploi dans la mesure où leurs nouveaux employeurs ont des perspectives de développement avec d’autres clients qu’Elf. Pour les syndicats et les grévistes, ces externalisations ne sont que des licenciements à ef-

fet différé. En outre, avant de reprendre le dialogue avec la direction, l’intersyndicale préfère attendre la décision du tribunal de Nanterre, devant lequel le comité d’entreprise a déposé en référé un recours pour délit d’entrave à l’encontre de la direction.

Dans le cadre de la procédure du droit d’alerte déclenchée en février, les syndicats estiment que la direction ne leur a pas donné en temps voulu les pièces réclamées. Cela fait dix-sept jours que la grève se poursuit au centre Jean-Feger de Pau, et le bâtiment abritant les réseaux informatiques est toujours occupé.

Marie-Claude Aristegui

Le suisse Novartis prêt à se déployer dans les « aliments »

Il se désengage de la nutrition grand public

NOVARTIS, qui a cédé ses activités alimentaires Wasa et Eden (*Le Monde* du 28 avril), a fini de mettre en place sa nouvelle division Consumer Health (santé du consommateur). Ce pôle stratégique, pesant 5,3 milliards de francs suisses (8,48 milliards d’euros), est né à l’automne 1998 de la fusion des activités automédication et nutrition du groupe. Avec un chiffre d’affaires de 31,7 milliards de francs suisses (50,72 milliards d’euros), Novartis est le premier groupe mondial des sciences de la vie, dont près de la moitié de l’activité est consacrée à la pharmacie.

En se désengageant de l’alimentaire grand public, le groupe bâlois entend concentrer des ressources accrues sur les secteurs à haute valeur ajoutée de la nutrition et santé et ses marques phares, telles Gerber (aliments pour bébés), Ovaltine/Ovomaltine (boissons nutritionnelles), Milical et Gerlinéa (produits minceur) ou Isostar (pour les sportifs). « *Nous entendons également ouvrir la voie à de nouveaux produits de nutrition fonctionnelle ainsi qu’à des aliments mis au point sur une base scientifique* », a indiqué le 26 avril M. Thomas Ebeling, chef de Novartis Consumer Health. Il s’agit de ces aliments santé, également appelés « aliments », qui comprennent des produits nutritionnels aux effets bénéfiques sur la prévention et le traitement des maladies (ou « nutraceutiques »). Ce marché, auquel s’intéressent aussi les grands groupes agroalimentaires comme Danone, devrait doubler d’ici à 2002, pour atteindre 20 milliards de dollars (18,69 milliards d’euros).

Novartis concentre ses efforts sur des produits qui seront efficaces dans le cas de troubles cardiovasculaires, de la digestion et du système immunitaire ainsi que de l’ostéoporose. Une bonne image de

marque dans certaines catégories thérapeutiques et une très forte présence dans les circuits de distribution sont des atouts pour ces nouveaux produits que le consommateur ira chercher à sa guise chez les détaillants et dans les supermarchés. Plus encore, le groupe helvétique ne cache pas qu’il entretient des rapports étroits avec le corps médical, qui seront une puissante plate-forme pour stimuler la croissance des aliments, compte tenu des recommandations de plus en plus pressantes des médecins en faveur d’une alimentation moins dommageable pour la santé.

TRIO DE TÊTE

En huit mois, la société Novartis a cédé six sociétés, parmi lesquelles les pains et snacks Roland Murten AG., plusieurs marques italiennes de produits sans sucre et les chips et snacks OLW. Les pains croustillants Wasa ont été repris par l’Italien Barilla pour 475 millions de francs suisses (760 millions d’euros) et Eden, une marque d’aliments diététiques, par l’allemand De-Vau-Ge Gesundkistwerk. Ce faisant, Novartis s’est défait d’activités annexes générant 1,3 milliard de francs suisses de recettes. A l’inverse, il a racheté au français Danone, fin janvier, Jacquemaire Santé, un spécialiste de la nutrition clinique (produits administrés par voie orale ou sonde en complément de l’alimentation).

La nouvelle division Consumer Health, ainsi configurée, doit déga-ger 70 millions de francs suisse d’économies par an (112 millions d’euros). Elle doit permettre à Novartis de se positionner parmi les trois leaders mondiaux du marché des médicaments sans ordonnance et de la nutrition spécialisée.

Véronique Lorelle

Remaniement

à la direction de la MGM

LE STUDIO Metro Goldwyn Mayer (MGM), acquis pour la troisième fois, en 1996, par le financier Kirk Kerkorian, a annoncé le départ de son PDG, Frank Mancuso, placé à la tête de la MGM par le Crédit lyonnais en 1993. C’est Alex Yemenedjian, quarante-trois ans, bras droit et homme de confiance de M. Kerkorian, qui le remplace « dans le cadre d’une stratégie de croissance agressive et à long terme destinée à mieux exploiter son catalogue unique, tout en relançant la production cinéma et télévision », selon le communiqué officiel. M. Yemenedjian, comme président de Tracinda Corporation, avait orchestré le lancement réussi de l’hôtel-casino MGM Grand à Las Vegas. Après les premiers succès du règne Mancuso (*GoldenEye*, *The Birdcage*), les films récents de la MGM ont connu un tel échec que la part de marché du studio est tombée à 3 %. Au premier trimestre 1999, la MGM a annoncé une perte nette de plus de 300 millions de dollars. - (*Corresp.*)

La justice néerlandaise tranchera

l’affaire Gucci le 27 mai

LA CHAMBRE DE COMMERCE de la Cour d’appel d’Amsterdam a annoncé, mardi 27 avril, qu’elle rendrait son jugement sur le différend opposant LVMH et Pinault Printemps Redoute (PPR) pour le contrôle du groupe de luxe italien Gucci, le 27 mai et non le 3 juin comme annoncé initialement. Dans l’attente, et sans préjuger de leur décision finale, les juges ont décidé de maintenir en vigueur les mesures conservatoires prises dès la première audience, en mars. Ils ont notamment « gelé » les 3 milliards de dollars touchés de PPR par Gucci, actuellement placés par ce dernier, et les droits de vote de l’ESOP, le fonds d’actionnariat salarié créé par Gucci.

Les accords de partenariat envisagés entre Gucci et le groupe Pinault - nomination de trois administrateurs au profit du français, création d’un comité stratégique et financier, rachat par Gucci de Saint Laurent... - sont également toujours suspendus.

GDF et EDF baissent les tarifs du gaz et de l’électricité

LES TARIFS du gaz à usage domestique et pour la moyenne industrie vont baisser de 5 % à partir du 1^{er} mai, a annoncé Gaz de France (GDF) mardi 27 avril. GDF explique cette baisse spectaculaire, la plus forte depuis dix ans, pour moitié par une diminution de ses coûts d’approvisionnement en gaz importé, et pour moitié par une amélioration de sa productivité. De son côté, le secrétaire d’Etat à l’industrie, Christian Pierret, a annoncé qu’EDF baisserait de 2 % le prix de vente de l’électricité aux particuliers, de 2,5 % pour les PME et de 1,7 % à 2,3 % pour les grandes entreprises, à compter de la même date. Cette nouvelle baisse s’ajoute à celle de 7 % enregistrée au cours des deux dernières années.

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 29 AVRIL 1999

Les journaux ivoiriens peinent à conquérir leur indépendance financière et politique

Malgré une prolifération des titres, les lecteurs continuent de bouder les quotidiens, qui commencent à peine à sentir les effets de la reprise économique. Les revenus de la publicité profitent davantage à la télévision

ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Dans les locaux de *Fraternité Matin*, on peut voir une photo de Félix Houphouët-Boigny en train de lire le quotidien. Le fondateur de la Côte d'Ivoire contemple la « une », qui proclame en énormes caractères : « Demain dimanche, messes et cultes dans tout le pays ».

C'était au temps du parti unique, du quotidien unique. Aujourd'hui, Félix Houphouët-Boigny est mort, la Côte d'Ivoire se prépare à sa troisième élection présidentielle pluraliste - prévue en octobre 2000 - et quatorze quotidiens se disputent les fa-

veurs des Ivoiriens. Mais cette multiplication des titres ne s'est pas accompagnée d'une prolifération de lecteurs.

« Au début des années 80, se souvient Michel Kouamé, le directeur du groupe de presse gouvernemental, *Frat'Mat' tirait à 80 000 en semaine, 110 000 le dimanche. Aujourd'hui, l'ensemble des quotidiens ivoiriens fait à peine mieux.* » C'est vrai, la presse quotidienne ivoirienne peine à décoller. Sur les quatorze quotidiens recensés à la mi-avril, sept peuvent se prévaloir d'une longévité de plus d'un an. Mais l'un d'eux, *La Nouvelle République*, proche de l'ancien parti unique, ne vend quotidiennement que 10 % des 10 000 exemplaires

imprimés. Les chiffres de vente restent faibles pour un pays d'environ 15 millions d'habitants, où la moitié de la population est alphabétisée. *Fraternité Matin* n'en finit pas de dégringoler pour ne plus vendre que 25 000 exemplaires chaque jour. Le quotidien a gardé un parfum désuet des années 60, consacrant régulièrement sa « une » aux communiqués du conseil des ministres ou aux déplacements en région du chef de l'Etat, Henri Konan Bédié.

Une bonne partie de la presse privée applique à sa manière les recettes du titre gouvernemental. *Notre voie*, le journal proche du Front populaire ivoirien (FPI, social-démocrate), est tout aussi mi-

nutieux dans la relation des faits et gestes de Laurent Gbagbo, le président du parti. Or *Notre voie* rencontre un succès certain avec plus de 10 000 exemplaires vendus chaque jour.

Le Jour, quotidien indépendant lancé par des journalistes qui avaient quitté la presse gouvernementale, plafonne autour de 8 000 exemplaires. Diegou Bailly, l'un de ses fondateurs, explique ainsi le relatif échec de la presse ivoirienne dans les années qui ont suivi la démocratisation : « Les journaux sont trop abidjanais pour intéresser les lecteurs. Il faut profiter du mouvement de décentralisation, dépolitiser la presse. »

L'un des seuls titres à ne pas

consacrer systématiquement sa « une » au microcosme politique ivoirien est *Soir Info*. Tabloïd (comme tous ses confrères) imprimé en couleur, *Soir Info* n'hésite pas à mettre des cadavres (de bandits abattus par la police, de victimes d'accidents de la circulation) en première page. Résultat, des chiffres de vente honorables, qui ne reposent pas sur la loyauté politique du lectorat.

Malgré tout, *Soir Info* vend rarement plus de 12 000 exemplaires par jour. Avec un prix de vente de 200 francs CFA (2 francs), l'équilibre financier est difficile à maintenir.

Ce désintérêt des lecteurs a des raisons économiques. Comme le rappelle Michel Kouamé, au temps du « miracle ivoirien », la période de croissance qui est allée de 1965 à 1980, « les gens achetaient leur pain et leur journal tous les matins ». Quand est arrivée la crise, couronnée par une dévaluation qui a divisé par deux le pouvoir d'achat des populations urbaines, « les gens n'ont plus acheté que le pain ».

La reprise économique de ces cinq dernières années commence seulement à profiter à la presse. Si les deux quotidiens gouvernementaux continuent de baisser, la presse privée a vu ses ventes augmenter de 20 % en mars 1999 par rapport au même mois de l'année précédente. De quoi survivre, mais pas se développer. La publicité reste encore limitée, dans un pays où les annonceurs restent des lessiviers, des marchands de cubes aromatiques qui préfèrent s'adresser aux ménagères par la télévision, plutôt qu'aux hommes qui ne sont guère prescripteurs dans un pays où une voiture, un

magnétoscope restent souvent des rêves hors d'atteinte.

L'irruption du téléphone cellulaire dans la vie quotidienne des populations urbaines a fait augmenter la part de la publicité dans les recettes des quotidiens, mais les chiffres restent faibles. D'autant que la Côte d'Ivoire a pris du retard en matière de libéralisation de l'audiovisuel.

« Les journaux sont trop abidjanais pour intéresser les lecteurs. Il faut profiter du mouvement de décentralisation, dépolitiser la presse »

Pour l'instant, seules les FM internationales (Radio-France Internationale, BBC, Africa N°1, Nostalgie) et les radios confessionnelles ont obtenu le droit d'émettre. Les opérateurs ivoiriens rongent toujours leur frein, et la constitution de groupes de communication, comme il en existe au Sénégal, se fait attendre.

Cette fragilité est d'autant plus inquiétante que la Côte d'Ivoire aborde, avec la préparation de l'élection présidentielle, une période de turbulences, sans qu'une presse indépendante du pouvoir ou des partis ait réussi à s'affirmer.

Thomas Sotinel

Le retour de la presse poubelle

ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le National est né en août 1998. Il se distingue de ses confrères par la couleur marron de ses titres et par la substance ordurière de ses articles.

Ce quotidien ivoirien vient de consacrer deux pages à l'épouse de l'un des principaux dirigeants de l'opposition ivoirienne, accomplissant chacune des figures imposées de la presse de caniveau, un article « *pornographique* » de l'aveu même du directeur adjoint de la publication, Assé Alafé. Les très jeunes collaborateurs du *National* se justifient ainsi : « Nous ripostons aux attaques contre les hauts personnages de l'Etat. Notre article était une riposte. » Si on leur fait observer que les secrets d'alcôve ou de cabinet médical ne font pas partie du débat politique, ils font valoir qu'il faut « faire mousser » l'article.

Apparu deux ans avant le scrutin présidentiel de l'an 2000, *Le National* est un nouvel avatar de la presse ultrapartisanne et parfaite-

ment dépourvue de déontologie qui fleurit en Côte d'Ivoire à l'approche des échéances électorales. Déjà, lors de l'élection présidentielle de 1995, on avait assisté à une bataille d'insultes entre presse gouvernementale et d'opposition, qui s'était conclue, une fois le président Henri Konan Bédié réélu, par l'emprisonnement pour insulte au chef de l'Etat de deux journalistes militant au Front populaire ivoirien (FPI, social-démocrate).

STRATÉGIE DE TENSION

Pour éviter le recours à la répression, les journalistes ivoiriens tentent d'instaurer un minimum d'autodiscipline. Ils ont fondé l'Observatoire pour la liberté de la presse, l'éthique et la déontologie (Olped), un organisme qui publie régulièrement une recension des atteintes au code de bonne conduite adopté par l'ensemble des publications ivoiriennes. A ce tableau de déshonneur, *Le National* est largement premier, suivi de loin par *Le Libéral*, le quotidien qui défend les couleurs de l'ancien premier ministre et adversaire du

président Bédié, Alassane Dramane Ouattara.

Mais l'Olped ne dispose de d'un pouvoir de dénonciation, et désespère d'obtenir le soutien actif des formations ou des hommes politiques qui commanditent les journaux incriminés. Les responsables du *National* reconnaissent que des « amis » règlent leurs factures d'imprimerie, le *Libéral* est clairement l'organe du parti de M. Ouattara.

Les journalistes professionnels tentent de se consoler en pensant à la disparition inéluctable de cette presse une fois passées les échéances électorales. Mais en attendant, la stratégie de tension mise en œuvre par les responsables de titres comme *Le National*, qui n'hésite pas à jouer sur la corde anti-musulmane de certains secteurs de la société ivoirienne, est lourde de conséquences. D'abord parce qu'elle menace la paix civile, ensuite parce qu'elle fait supporter la réprobation de la classe politique et de la population à l'ensemble de la presse ivoirienne.

T. S.

Rupert Murdoch veut acquérir 35 % de Stream en Italie

ROME

de notre correspondant

Un peu plus de deux mois après avoir été contraint de renoncer à l'Italie, le magnat australo-américain Rupert Murdoch fait de nouveau son apparition sur le marché de la télévision numérique transalpine en prenant 35 % du capital de Stream, filiale à 100 % de Telecom Italia. Un protocole d'intention a été signé, mardi 27 avril, sur la répartition du capital de la plateforme numérique. Outre les 35 % de News Corp. Europe, filiale européenne de Rupert Murdoch, le producteur de films et patron des deux chaînes de télévision Télé Monte-Carlo (TMC), Vittorio Cecchi Gori, s'adjuge 18 %, et quatre clubs de football, Lazio, AS Roma, Fiorentina (Florence) et Parme, regroupés sous le nom de SDS (Sociétés des sports), achètent 12 %. Telecom Italia garde 35 %.

Cet accord devrait être définitivement signé le 15 mai et donner naissance à un concurrent direct de l'autre plate-forme numérique, Telepiù, contrôlée à 90 % par Canal Plus. Le président sera désigné par Telecom Italia tandis que l'administrateur délégué et le directeur général le seront par News Corp. Stream disposera des droits de retransmission des quatre clubs pour une période de six ans ainsi que des films et des produits audiovisuels Cecchi Gori. Un investissement de 2 000 milliards de

lires (1 milliard d'euros) est également prévu dans le protocole.

Ainsi semble aboutir la longue bataille de Rupert Murdoch pour s'implanter sur le sol italien. Le pourcentage est beaucoup plus modeste que les 80 % envisagés lors de l'accord de principe du 26 décembre avec Telecom Italia et les droits de retransmission des matches du championnat ne sont pas ceux espérés. A l'époque, il voulait les droits des deux divisions A et B pour 2 milliards d'euros et une durée de six ans. Les négociations avaient finalement échoué à la suite de la décision du gouvernement de limiter à 60 % pour un seul opérateur les droits du Calcio.

160 000 ABONNÉS

Aujourd'hui, l'entrée dans la péninsule de Rupert Murdoch est beaucoup plus modeste. Il n'est plus question de marcher sur les pieds de Telepiù, qui possède déjà les droits de sept clubs de Serie A et de deux autres de Serie B. Comme l'a fait remarquer Vincenzo Vita, secrétaire d'Etat à la communication, Rupert Murdoch « fait encore un peu peur », et il est donc préférable de le voir à parité avec Telecom Italia dans cette nouvelle aventure car, pour le gouvernement italien, la majorité de Stream doit rester italienne.

Avec 160 000 abonnés seulement et 700 milliards de lires (350 mil-

liards d'euros) de pertes en cinq ans d'existence, Stream est encore loin d'être menaçant pour les 620 000 abonnés de Di Più, la chaîne cryptée de Telepiù. Mais une concurrence plus sévère pourrait s'instaurer, les quatre clubs qui ont souscrit au protocole sont des acteurs importants du championnat. La Lazio est en tête, et la Fiorentina, Parma et AS Roma sont, pour le moment, respectivement en troisième, quatrième et cinquième position.

Franco Sensi, de l'AS Roma, et Elisabetta Cragnotti, pour la Lazio, ont confirmé que de nouveaux partenaires pourraient faire leur entrée dans le capital, mais à une hauteur ne dépassant pas 10 %. Il existe donc encore une possibilité pour TF 1, qui, à l'origine des discussions entre Telecom Italia et News Corp., devait prendre 10 % de Stream (lire ci-dessous). Après la signature définitive de l'accord, cette cession de 65 % des parts de Stream devra encore être approuvée par l'assemblée générale de Telecom Italia.

Michel Bôle-Richard

■ Le directeur général de BSKyB, Mark Booth, quitte ses fonctions, a annoncé le bouquet de télévision par satellite contrôlé par Rupert Murdoch, mardi 27 avril. Il va lancer une nouvelle filiale de News Corp. - (AFP)

TF1 en embuscade, Canal Plus serein

OFFICIELLEMENT absente des actuelles tractations en cours entre Murdoch et Telecom Italia, TF1 devrait prochainement s'inviter au tour de table de Stream. La chaîne privée présidée par Patrick Le Lay « pourrait prendre 10 % à 15 % dans le partenariat final » de la plateforme numérique, aux côtés de MM. Murdoch et Cecchi Gori, explique un proche du dossier. Cette proportion est similaire à celle prévue lors du rapprochement, entamé en novembre 1998, entre TF1 et News Corp. Europe. Depuis cette date, la Une n'a jamais démenti son attrait pour la Péninsule. Preuve de cet intérêt, elle a procédé, il y a quelques semaines, à un

audit approfondi de Stream. L'annonce de la signature du protocole d'accord entre Rupert Murdoch et Telecom Italia n'inquiète pas Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international de Canal Plus et patron de Telepiù : « C'est un mémorandum de plus signé par Murdoch avec des alliés de plus en plus faibles, affirme-t-il. Je suis prêt à parier que cela n'ira pas à son terme. »

OBSTACLES

Sa thèse est étayée par les multiples obstacles qui balisent la route vers la finalisation de l'accord. Selon des observateurs italiens, Franco Bernabe, administrateur délé-

gué de Telecom Italia, ne devrait pas conserver son poste à l'issue de l'OPA menée par Olivetti sur l'opérateur des télécommunications. De plus, avant d'être ratifié, l'accord devra être entériné au cours d'une assemblée générale des actionnaires de Telecom Italia qui aura lieu après l'OPA. Nombre de professionnels parient qu'à cette époque l'opérateur de téléphone sera entré dans le giron d'Olivetti. Enfin, l'article 104 de la loi sur les OPA en Italie interdirait à l'entreprise soumise à une OPA de modifier son périmètre en cédant des actifs.

Guy Dutheil

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

Dernier état
du monde
et de la
France

vient
de paraître

SPÉCIAL RÉVISIONS - MAI - 12 F

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Deutsche Bank s'est appréciée, mardi 27 avril, de 4,94 %, à 53,95 euros, après que la banque allemande eut annoncé avoir récupéré 3,13 milliards d'euros de la vente de 59,9 millions de ses actions. Cette augmentation de capital est destinée à financer en partie l'acquisition de Bankers Trust.

ros, lors de la séance de mardi. Le groupe allemand spécialisé dans les logiciels de commerce sur Internet va ouvrir une division à New York pour mieux servir ses clients de la côte Est des Etats-Unis.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries like ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMABEN AB, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLOQUE. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: PHARMACIE. Includes entries like ASTRA -A-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB AB -A-, ABB AB -B-, ABB BADEN, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRESLES, CABLE & WIRESLES, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLOQUE. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table with columns: 28/04 10h17, Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMECQ, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

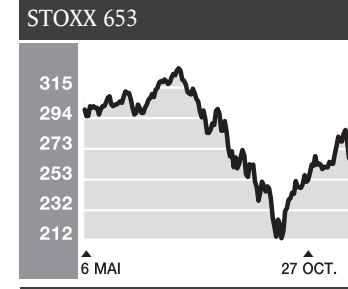


Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like FINNAIR, G WIMPEY PLC, GRANADA GROUP, etc.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like CLARIANT N, DEGUSSA-HUELS, DYNNO INDUSTRIER, etc.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like AKER RCI -A-, CCIPI/RM, CIR, etc.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRESLES, CABLE & WIRESLES, etc.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

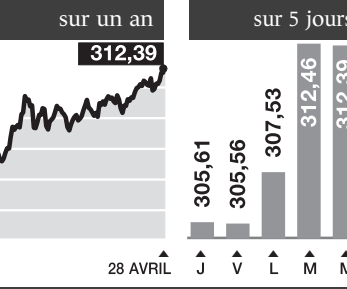


Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like SMITHS IND PLC, STMICROELEC SIC, TANDBERG DATA, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

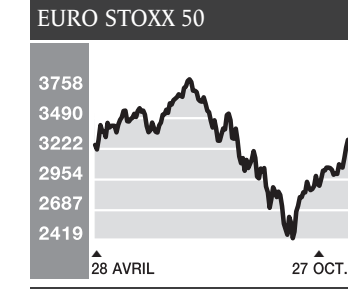


Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like SMITHS IND PLC, STMICROELEC SIC, TANDBERG DATA, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

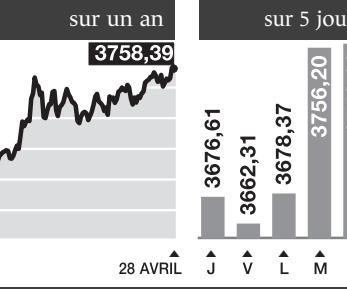


Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like SMITHS IND PLC, STMICROELEC SIC, TANDBERG DATA, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - OCE : Australie - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières...

(Publicité)

Publicité

Des moutons et des hommes

Du mont Snowdon à l'Arm's Park de Cardiff, des plages aux terrils, le pays de Galles adore se raconter des histoires

CARDIFF

de notre envoyée spéciale
On dit qu'au pays de Galles on aime plus qu'ailleurs les veillées et les histoires. Ici, on soupe tôt, on a du temps pour de longues soirées. Certes, la télé offre une chaîne publique en gallois, mais on trouve toujours un moment pour prendre des nouvelles de Perceval ou d'Henry Tudor, voire pour pousser une chanson à boire ou un bon vieux cantique. Allez ! Encore une bière ! Une dernière bonne blague anglophobe ou gallophile ! Quand on est arriéré à l'Angleterre et qu'on se peaufine une personnalité, entre Irlande et Ecosse, on ne craint pas, bien au contraire, poncifs et caricatures. Le but, c'est de parler, encore et encore, pour que jamais le gallois ne meure.

On dit qu'il faut découvrir le pays de Galles par le nord. Enfin, ce sont les Gallois du Nord qui le disent, ceux qui se moquent des filles des *valleys* et du Sud, là où les maisons se collent et où l'accent traînasse. Passé l'estuaire de la Dee, on entre dans Snowdonia et ses villages aux noms imprononçables. A l'automne, les collines sont rouges comme les fougères. Au printemps, l'horizon est vert chou. Au gré des saisons et des nuages, le nuancier s'enrichit : en gallois, il existe sept mots pour décrire le vert, de celui des pâles vasières à celui de la bouteille de whisky.

Que se lève enfin, sur la route déserte, cette tenace purée de pois, que souffle sur les murs de pierres sèches un « vent à plumer les oies » (ainsi nomme-t-on celui qui vient de la mer), et voilà, soudain, des moutons par millions. Douze dans tout le pays de Galles, « quatre moutons par habitant », précise le fermier à l'étranger qui s'aventure dans ces contrées. Ces bêtes-là ont la laine longue et l'air doux des peluches dans lesquelles les enfants rangent leur pyjama.

On chuchote que les Gallois ont toujours eu des problèmes avec leurs montagnes. « Les Gallois sont des Irlandais qui ne savent pas nager », plaisaient, dans les pubs, les habitants de Betws-y-Coed. Les Gallois,

qu'on se le dise, sont un peuple de montagnards, quand les Anglais, eux, doivent se contenter de mornes plaines. Il y a ici une faute de goût à ne pas commettre : parler des collines galloises quand il s'agit, bien sûr, de sommets immenses parfois enneigés.

Le sujet est sérieux. Un film s'en est même inspiré. *L'Anglais qui gravit une colline et descendit une montagne* raconte l'histoire du petit bourg de Flynnon Garw et de sa « colline », à laquelle il manquait 5 mètres pour mériter l'appellation de « montagne ». Qu'à cela ne tienne : les habitants feront le nécessaire et l'honneur du village sera sauvé.

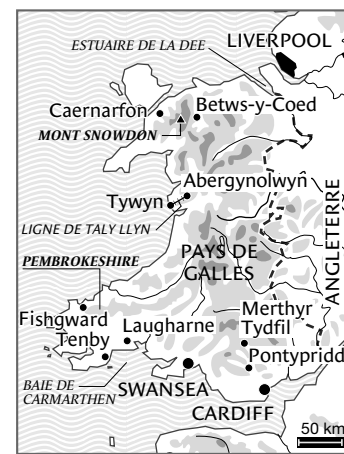
FAIRE UNE MONTAGNE

L'été dernier, une affaire d'une tout autre ampleur a défrayé la chronique. Un riche Gallois, Alun Griffith, s'était, pour 3 millions de livres (environ 4,6 millions de francs), porté acquéreur du mont Snowdon ! Imaginez ! La plus haute montagne du pays de Galles avec ses 1 085 mètres ! La fierté de ce petit pays grand comme la moitié de la Suisse et qui nomme « *edelweiss gallois* » le lys de Snowdon. Songez ! C'est au pied de cette montagne, à Hafod-y Llan, que le roi Arthur a livré son ultime et fatal combat. Finalement, grâce à l'action conjuguée de l'acteur Anthony Hopkins et du National Trust, le scandale a été évité. Sans oublier l'intervention du prince de Galles, couronné non loin de là, en 1969, à Caernarfon, comme le rappelle sur place un diaporama.

Dans les montagnes, les Gallois rachètent les petit trains à crémaillère qui transportaient naguère les ardoises extraites des carrières voisines. Les mineurs à la retraite guident les randonneurs là où les routes ne vont pas, entre saules et noisetiers. Sur la moleskine rouge des petits wagonnets on s'enveloppe, l'hiver, dans de chaudes couvertures. La ligne de Talyllyn longe la « vallée heureuse », celle où le roi Arthur a grandi. A la gare d'Abergynolwyn, son terminus, la salle d'attente fait



DAVID HURN/MAGNUM



office de tea-room. On y tartine des *welsh cakes* avec du beurre salé.

Sur la côte du Pembrokeshire, les fermiers affirment qu'on se déplace aussi bien à pied qu'à dos de goéland. A partir de Fishguard s'étendent 200 kilomètres de littoral et de landes épargnés par les routes et les constructions. Un phare en habit de bagnard signale un fish and chips. On y parle le gallois avec la même obsession que celle des écoles du pays : faire vivre la langue des ancêtres. Tenby, la reine des stations balnéaires, a des airs surannés de Dinard au temps des premiers congés payés. Sur la plage, des familles se serrent à l'ombre d'un parasol. Sur un banc, face à la mer, trois vieilles dames aux cheveux mauves et fleurant bon la violette attendent le tea time.

Les poètes et les marins assurent que la maison flottante du plus grand écrivain gallois, Dylan Thomas, « *the bathouse* » à Laugharne, est, avec ses rosiers et ses bow-windows, la plus jolie du monde. Elle semble montée sur des échasses, prête à prendre le vent de la baie de



J. CH. PRATT/D. PRIEST/DIAF

Carmarthen. A ses pieds, dans les vasières de l'estuaire du Taf, des hérons, des oies sauvages et des grues blanches s'ennuient, l'air guindé. Dylan Thomas racontait tout cela à la radio avant de mourir, barde « *gonflé d'alcool* », en 1953. Il avait trente-neuf ans. « *Primo*, confiait-il, je suis gallois. *Secundo*, je suis ivrogne. *Tertio*, je suis amoureux de la race humaine, en particulier des femmes. » Les jours de tempête ou d'ivresse, des « *com-morans paniqués* » tourmentent autour de sa maison « *trempeée de mer* ».

LE « SABBATH DAY »

Comme répète Geraint Owen, un ancien barde croisé à Llanddeiniolen, « *les Gallois croient tout ce qu'on leur dit* ». Ainsi, « *quand la Bible arrive au pays de Galles, tout le monde se met à*

la lire, ou plutôt chacun y lit ce qu'il veut. D'où toutes ces Eglises non conformistes : méthodiste, apostolique, calviniste, baptiste... »

Ici, le dimanche est encore « *Sabbath day* ». Dans les églises en bois, les femmes se couvrent la tête d'un foulard ou d'un chapeau et certains villages se croient missionnaires en « Terre sainte » : Bethesda, Bethléem, Salem... Des noms qui « *sonnent, fa-rouches comme des carillons dans les ténèbres* », disait Dylan Thomas, qui puisait autant son inspiration dans les chants des bardes que dans l'Ancien Testament. Geraint Owen et ses amis préfèrent les conseils que Merlin l'Enchanteur prodiguait aux chevaliers de la Table ronde aux sermons des pasteurs gallois. Voilà Cardiff. « *On dit "les rudes mineurs gallois" comme on*

dit "la furia française" », observait déjà Antoine Blondin, grand amateur de rugby. Les légendes se fabriquent ainsi. Dans les puits, sur les docks, là où les Gallois ont appris à s'entraîner. A l'Arm's Park, dans les mêlées, ils continuent. Sans jamais cesser de croire et de chanter. En octobre prochain, pour la Coupe de monde de rugby, les tribunes reprendront encore en chœur des hymnes et des psaumes du XVIII^e siècle. On raconte que, là-bas, de l'autre côté de la mer, quand les Diables rouges entonnent l'hymne national gallois, les Bretons, reconnaissant leur cher *Bro goz ma zadou* (« *vieux pays de mes ancêtres* »), se lèvent et frissonnent devant leur poste de télé.

Ariane Chemin

Un nouveau temple pour les Diables rouges

C'est à domicile, face à l'Argentine que, le 1^{er} octobre, le pays de Galles donnera le coup d'envoi de la Coupe du monde de rugby. Et c'est également à Cardiff, le 6 novembre, qu'aura lieu la finale et la cérémonie de clôture. Ce n'est pas le légendaire Arm's Park qui sera le théâtre de ces grands rendez-vous, mais le nouveau Millennium Stadium, actuellement en construction. Destiné à accueillir 75 000 spectateurs ainsi qu'un musée du rugby, ce stade à toit rétractable entend marquer l'entrée du sport national gallois « dans le XXI^e siècle ». Après un déclin long de deux décennies, les Diables rouges, en battant les favoris anglais, le 11 avril au stade de Wembley, ont privé l'« ennemi héréditaire » du Grand Chelem dans le dernier Tournoi des cinq nations de l'histoire. Par cette victoire, ils ont redonné espoir au pays tout entier.

EVA SION
Publicités

Vol + 1 semaine en Grèce
2290F
+ taxes d'aéroports 240 F
au club Olympien Cap d'Or en pension complète, vin inclus.
HELIADES
N° INDIGO 0803 803 113 (0,99€ la mn) 3615 HELIADES (2,23€ la mn)
www.heliades.fr

3615 DREAMS Voyages
propose séjours de qualité et vols des meilleures compagnies aux prix les plus bas.
Lic. N° 075 95 0514 - (2,23 F/mn)

PÉRIGORD
AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS
**NN LOGIS DE FRANCE
TENNIS - PISCINE CHAUFFÉE
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
☎ 05.53.29.95.94 - Fax : 05.53.28.42.96
www.cle-des-champs.com

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
SATION VILLAGE - ÉTÉ - HIVER
Soleil - Neige - Tous Ski - Raquettes
HÔTEL LE CHAMOIS**
LOGIS FRANCE 2 cheminées
1/2 pension 280 F - 310 F
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

Directours THAILANDE AUTHENTIQUE
Vol régulier + séjour hôtel 3* direct sur Golfe de Siam, plage superbe, 250 km Sud Bangkok. Loin des stations à la mode. Petit déjeuner inclus.
Prix base 2 personnes en 1 chambre double valable jusqu'au 15/11/99.
10j/7n sur place, vol inclus **4 010 F**
Centre de plongée sous-marine. Nuits sup. possible. Taxes aéroport : à partir de 100 F
Brochure gratuite 01.45.62.62.62 ou de province au 08.01.63.75.43
Minitel 3615 Directours (2,23 F/mn)
Internet : www.directours.fr
90, av. des Champs-Élysées, PARIS Be
Membre SNAV - Garantie APS

Prix sacrifiés pour plus de 2000 VOYAGES DE DERNIÈRE MINUTE !!!
Airtours par téléphone **08 36 68 38 00**
Spécial départs immédiats !
Prix exceptionnels à saisir :
+ de 11 000 départs !
Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !
+ de 1000 locations en France, Dom-Tom, et à l'Étranger...
3617 airévasion
3617 écovoyage
3617 infomer
N° ME : RCS B 392 399 689 - 3617 - 5,57 F/mn - LIC 01397 0006 - Tél. : 0 803 833 833 - AGENCE DE VOYAGES AGREEE TATA

ANY WAY
Vols A/R*
Promos Printemps
NEW YORK 1550F
POINTE-A-PITRE 2730F
LA HAVANE 2760F
SINGAPOUR 2800F
RIO 2700F
Bons Plans Juillet Août
SAN FRANCISCO 4505F
MIAMI 4205F
LAS VEGAS 4795F
CHICAGO 3855F
B Hôtels, locations de voiture à prix malins...
0 803 008 008
NOUVEAU !
Réservez et achetez vos billets d'avion en ligne sur <http://www.anyway.fr> et **3615 ANYWAY** Cliquez, vous décollez !
50 Ans déjà !
ANY WAY

Retrouvez les chemins d'une France oubliée même des Français.
Le catalogue Terres d'Aventure 99 vous attend. 320 pages de voyages à pied en France et dans le monde entier. Pour le recevoir gratuitement renvoyez ce bon à découper à Terres d'Aventure, 6 rue Saint-Victor 75005 Paris. Tél. 01 53 73 77 67. Minitel : 3615 TERDAV. Email : terdav@terdav.com.
NOM, PRENOM
ADRESSE
Terres d'aventure
LE VOYAGE A PIED

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.40



Carnet de route

● **Vols.** Avec British Airways (tél. : 0802-802-902), vol Paris-Cardiff, pour le sud du Pays de Galles, Paris-Manchester pour le nord, Paris-Birmingham si l'on privilégie les « Mid-Wales ». Tarif « week-end » à 1 669 F (254 €) A/R pour Birmingham, 1 612 F (246 €) pour Manchester, 2 019 F (307 €) pour Cardiff. Louer ensuite une voiture.

● **Séjour.** Renseignements sur les différents types d'hébergement (hôtels, manoirs, fermes, chambres d'hôtes) auprès de la Maison de la Grande-Bretagne (19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-56-20, site Internet : www.visitbritain.com), qui diffuse une brochure illustrée et très complète. Sur place, auprès du Wales Tourist Board (Brunel House, 2, Sitzalan Road, Cardiff CF1 2UY, tél. : 00-44-12-22-47-52-95, Internet www.visitwales.com).

● **Lectures.** *Charbons ardents*, de Jean-Michel Carré (Arte/Le Serpent à plumes), récit du rachat, en 1994, par les mineurs gallois, de la Mine Tower, à Aberdare, et de leurs efforts pour renouer avec l'utopie socialiste. Arte propose un documentaire de Jean-Michel Carré sur le même sujet vendredi 30 avril, à 22 h 20 (*Le Monde-Télévision* daté 25 et 26 avril). *Les Jumeaux de Blackhill*, roman de Bruce Chatwin (Grasset). *Vision et prière*, poèmes de Dylan Thomas, présentation et traduction d'Alain Suied (Poésie Gallimard). *Portrait de l'artiste en jeune chien* (Points Seuil). *Perceval ou le roman du Graal*, de Chrétien de Troyes, adapté en prose et en français moderne pour les enfants (« Folio junior »).

● **Films.** *Qu'elle était verte ma vallée*, de John Ford (1941), un film-culte avec le petit Huw Morgan, son père, sa sœur, ses cinq frères mineurs, la Bible et le pasteur. *Perceval le Gallois*, d'Eric Rohmer (1978), pour les chevaliers de la Table ronde. *L'Anglais qui gravit une colline et descendit une montagne*, de Christopher Monger, avec Hugh Grant (1996). Le livre est édité aux éditions Pocket.

Sur les « piers » de Llandudno, au nord, et de nombreux petits ports de la côte du Pembrokeshire, dans le Sud-Ouest, on aperçoit des oiseaux qui ont déserté la Bretagne (ci-contre). Les moutons paressent aussi dans Breacon beacons (ci-dessus).



Quand la laine des moutons est trop longue, les bergers de Snowdonia la tondent au petit matin (page de gauche, en haut). A Caernafon, en 1969, le roi Charles fut sacré prince of Wales (page de gauche, en bas). Les mineurs ont racheté les petits trains à crémaillère des mines, qui emmènent aujourd'hui les « montagnards » anglais (ci-contre).

hoverspeed

calais ■ douvres
boulogne ■ folkestone
dieppe ■ newhaven

aller-retour 5 jours avec achat anticipé

voiture et 5 passagers à partir de

951,14FF*

Réservez avant le 31 mai 1999 et faites des économies

appelez dès maintenant au

0800 90 17 77

en rappelant la référence DT/PXT ou contactez votre agence de voyages

fast car ferries
hovercraft seacat superseacat

* Tarif applicable à la ligne Boulogne/Folkestone pour un aller-retour 5 jours. Les réservations doivent être faites 14 jours à l'avance au moins pour les traversées effectuées avant le 30/6/99. Tarifs soumis aux conditions APEX "Excursions avec achat anticipé" de la compagnie Hoverspeed.

Week-end équestre à Saumur

Pour l'amateur d'équitation, le Cadre noir reste indissociable de l'image de Saumur. Même si le « temple » n'est plus dans les murs : depuis des années, le Cadre a quitté le site historique de l'École de cavalerie pour la moderne – et civile – Ecole nationale d'équitation (ENE), située sur le plateau de Terrefort, à 5 km de là. Avec 300 hectares, 400 chevaux, 5 manèges olympiques, elle constitue un ensemble unique en Europe. Lieu de dressage des chevaux et de formation des professionnels français ou étrangers, elle a naturellement accueilli les écuyers du Cadre, dont la première raison d'être était, précisément, l'enseignement de l'art équestre à la française. C'est dans l'un des manèges de l'ENE que, d'avril à septembre, ils proposent la « reprise des sauteurs » (avec la trilogie immuable des sauts d'école : « courbettes », « croupades » et « cabrioles ») et la « reprise de manège » avec enchaînement d'appuyers, de passages et de piaffers sur des airs de musique classique. Installé dans le bel hôtel de commandement du XVIII^e, le Musée de la cavalerie s'enorgueillit de pièces remarquables, dont les souvenirs de la charge, glorieuse, sanglante et inutile, des cuirassiers de Reichshoffen, en 1870. Il est question de créer ici un ensemble plus vaste afin d'y accueillir les collections du Petit Musée du cheval, aujourd'hui un peu esseulé dans le château des ducs d'Anjou, sur les hauteurs d'une ville qui offre également au cavalier fortuné, et fétichiste, la possibilité de s'offrir sur mesure, pour 12 000 F (1 830 €), les mêmes bottes que les cavaliers civils du Cadre. Plus accessible, un sellier propose des selles (également sur mesure) au prix unique de 7 850 F (1 197 €). On trouve aussi des foulards chics, des cravates, des casquettes ou des tee-shirts qui, proposés par l'ENE et l'Association des amis du Cadre noir, célèbrent, chacun à leur façon, la légende des hommes au bicorné noir et celle des chevaux à l'oreille enrubannée de rouge et d'or.



de notre envoyé spécial Jean-Louis Andreani

★ En TGV, Saumur est à environ 2 heures (direct ou non selon les horaires) de Paris-Montparnasse. En voiture, l'A 11 puis l'A 83. Sur place, pas de transport en commun pour se rendre sur les lieux. Office du tourisme, tél. : 02-41-40-20-60 ; château tél. : 02-41-40-24-40).

★ Ecole nationale d'équitation : BP 207, 49411 Saumur Cedex, tél. : 02-41-53-50-50. Renseignements au 02-41-53-50-60 (visites). Réservations au 02-41-53-50-66 pour les spectacles du Cadre noir les 22 et 29 mai, 5 juin, 10 et 25 septembre, à 10 h 30. Prix : adultes, 65 F (10 €), moins de 16 ans, 55 F (8 €), famille (2 adultes et 2 enfants), 220 F (33 €). Carrousel, du 21 au 25 juillet au 02-41-83-92-10.

★ Le Cadre noir sera à Paris-Bercy les 7,8 et 9 mai (tél. : 0-803-030-031).



SOLEIL D'ÉTÉ

Circuits accompagnés par un guide Kuoni de Paris à Paris

OUZBEKISTAN
9 jours en pension complète
16 490 F

SYRIE JORDANIE LIBAN
17 jours en pension complète
19 990 F

PEROU BOLIVIE
14 jours repas selon programme
25 390 F

À ce prix là, Kuoni vous en donne plus.

01 43 27 01 20 / 01 43 37 89 90
36 15 KUONI (2, 23 F/mn) et agences de voyages

* Exemple de prix minimum par personne au départ de Paris hors taxes aériennes. L1 075 95 0314. Intercontinental

Pluies orageuses

JEUDI. Un épisode de pluies orageuses remonte depuis le Sud-Ouest en direction de la Bretagne, du Massif Central et du Sud-Est. Au nord et à l'est, le temps est plus clémente, avec un soleil généreux au nord de la Loire.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. - En Basse-Normandie, le soleil est généreux le matin, puis le ciel se voile par le sud. Dans les autres régions, les nuages donnent de la pluie. Il fera de 16 à 20 degrés.

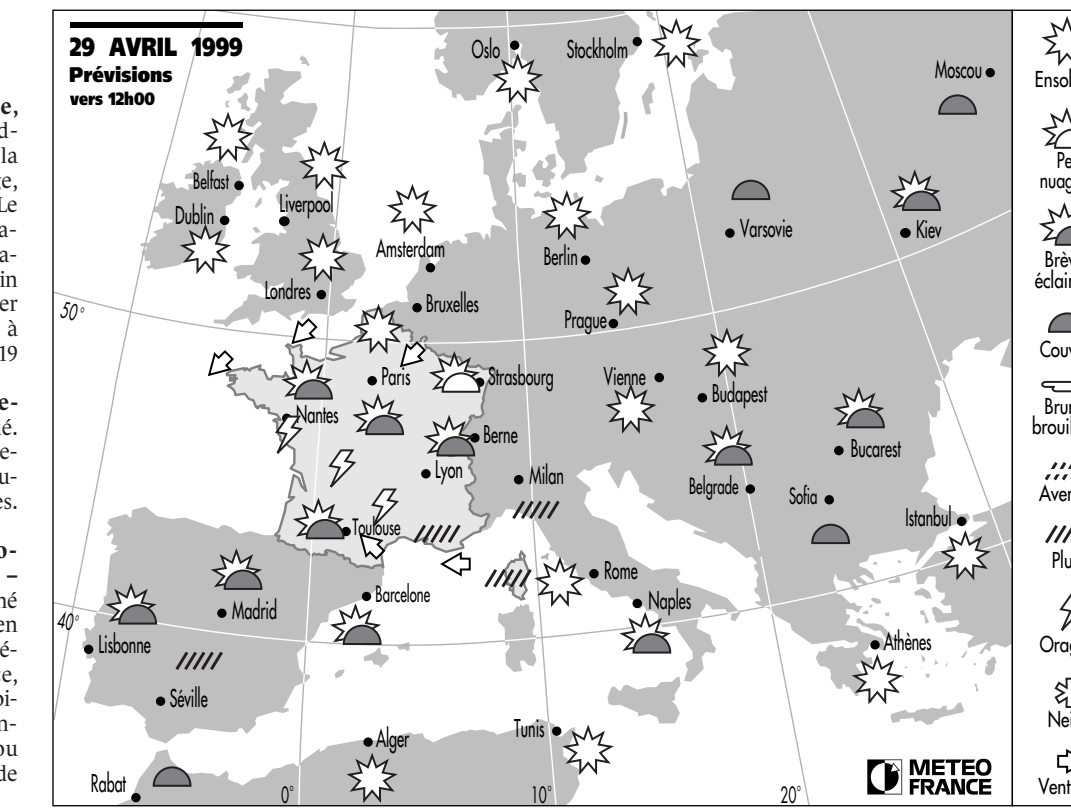
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Au nord de la Seine, la journée est ensoleillée. Au sud, le ciel se voile dans la matinée. Il pleuvra au sud de la Loire. Il fera de 20 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - En Champagne, Ardennes et Alsace, le soleil s'impose. En Bourgogne et Franche-Comté, le voile nuageux présent dès le matin s'épaissit progressivement. Il fera de 21 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Dans le Sud-Ouest, la journée débute sous la pluie, parfois mêlée à de l'orage, puis une amélioration se produit. Le vent d'Autan souffle fort par rafales. Dans le Poitou et les Charentes, le voile nuageux du matin s'épaissit rapidement, pour donner des pluies, et parfois de l'orage, à partir de la mi-journée. Il fera de 19 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le matin, le ciel est voilé. Dès la mi-journée, des pluies localement orageuses touchent le Limousin et l'Auvergne, puis Rhône-Alpes. Il fera de 18 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le Languedoc-Roussillon est touché par des pluies orageuses jusqu'en début d'après-midi, puis une amélioration se produit. En Provence, Côte d'Azur et Corse, le ciel est voilé. Le vent d'est souffle sur l'ensemble des côtes jusqu'à 100 ou 110 km/h dans les rafales. Il fera de 18 à 22 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

MADAGASCAR. Le premier ministre malgache a annoncé la possibilité de voir un village du Club Méditerranée s'implanter à la fin de l'année à Nosy Be, l'une des destinations les plus prisées des visiteurs de la « grande île ».

BRÉSIL. La compagnie russe Aeroflot a décidé de reprendre ses vols entre Moscou et Sao Paulo, à raison de deux par semaine. La liaison avait été interrompue en octobre 1998. Des correspondances sont prévues à destination de Rio, Buenos Aires, Santiago, Montevideo et La Paz.

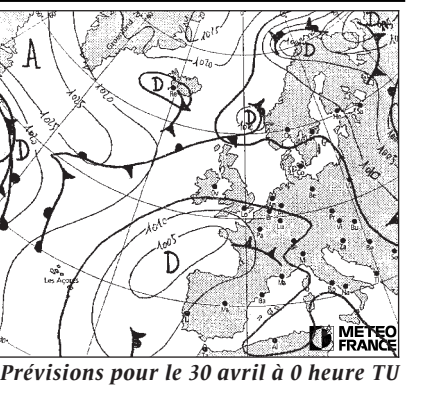
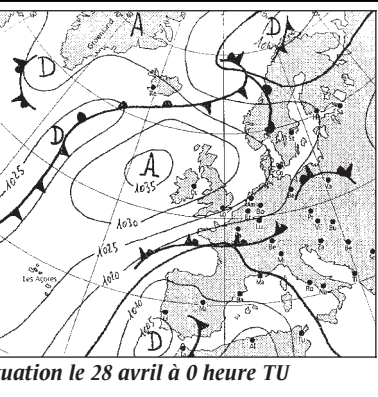
TCHÉCOSLOVAQUIE. Ouverture, au mois de mai, à Prague, d'un hôtel Marriott (240 chambres). Il sera suivi par un Kempiski (80 chambres). Deux ouvertures qui devraient atténuer la sous-capacité hôtelière (23 000 chambres seulement) d'une ville qui, en 1998, a accueilli plus de 20 millions de touristes.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Papeete, Lisbonne, Amsterdam, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Kiev, Venise, Le Caire, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Lima, Los Angeles, Mexico, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Bangkok, Bombay, Djakarta, etc.



JARDINAGE

Des campanules bleues, blanches, roses pour égayer le printemps

GRANDES CLASSIQUES des jardins sans soucis, les campanules sont pour la plupart des plantes vivaces ou bisannuelles que l'on a pris l'habitude de regarder d'un peu loin, auxquelles on ne prête pas suffisamment d'attentions, vraisemblablement parce qu'elles sont très faciles à cultiver, qu'elles le sont bien souvent pour l'effet de masse qu'elles produisent davantage que pour la beauté de chacune de leurs fleurs.

panules naines se plaisent si bien qu'elles s'insinuent dans des endroits où aucune autre plante ne pousserait : à la jointure de deux dalles de ciment, entre un mur et un trottoir, dans un pot de fleurs oublié dans un coin, sans soin, depuis des années. Les campanules sont bleues, violettes, mauves. Il en existe des blanches et plus rarement des roses.

lative - plaît aux variétés naines. La campanule des Carpates (Campanula carpatica) est originaire de la région dont elle porte le nom. Haute d'environ quinze à vingt centimètres, poussant en coussin, elle épanouit ses fleurs en même temps que les rosiers qu'elle bordure souvent. Solide, incroyable même, ce grand classique pousse en rocaille, en premier plan de mixed border, en pot et en jardinière.

envahissante que la campanule des murs (Campanula portenschlagiana), une adorable peste qui ne s'élève pas à plus de quinze centimètres de hauteur mais court au ras du sol en s'étalant sur environ quarante à soixante centimètres de diamètre. Quand elle est en fleurs, son feuillage disparaît sous une multitude de petites fleurs violettes.

d'environ soixante centimètres, parsemée de feuilles étroites et velues qu'accompagnent des fleurs en forme de cloches. C'est l'une des rares campanules qui existent aussi à fleurs rose. Autrefois présente dans tous les jardins, un temps abandonnée, elle revient en force. Il lui arrive d'être attaquée par la rouille et souvent par les escargots quand elle est jeune.

fleurit parfois à l'automne. Certains pieds ne fleurissent pas ou très peu après trois ou quatre années de culture au même endroit. Il en va de même avec la Campanula glomerata (elle n'a pas de nom vernaculaire), dont les rosettes de feuilles velues finissent aussi par ne pas produire de hampes florales. Ce qui est fort dommage, car cette campanule vivace produit des... glomérules de fleurs violettes accrochées à des tiges solides, il en existe une variété à fleurs blanches que l'on rencontre plus rarement dans les jardins. Tous les trois ans, ces deux espèces devront être divisées.

Un semis naturel de campanule des murs... sur un mur quoi de plus naturel ? Mais une campanule pyramidale qui germe entre deux pierres disjointes à un mètre de hauteur, c'est plus curieux. La première porte un nom qui dit tout : elle épanouit ses fleurs sur un petit coussin de feuilles ne dépassant pas dix centimètres de hauteur ; celui de la seconde n'est pas moins explicite : Campanula pyramidalis atteint facilement deux mètres de hauteur...

CLASSIQUE DE ROCAILLE A part la campanule étoilée - Campanula isophylla -, une espèce gélique que les grands-mères cultivaient autrefois, qui revient en force dans les jardinières car elle est facile à cultiver et fleurit longtemps dans une pièce fraîche, toutes les campanules qui suivent sont résistantes au gel et pousseront sans problème dans tous les jardins : il faut seulement leur éviter les sols détrempés et l'ombre trop dense. A tout prendre, elles préfèrent le plein soleil, qui avive leur couleur, et la sécheresse - re-

De nombreuses jardinières et pépinières vendent des lilas en ce moment. « Ce n'est pas que la saison soit idéale pour installer cet arbuste au jardin, nous a confié Xavier Gastinel, un malicieux jardinier normand passé maître dans l'art de greffer le lilas en écoutant Charlie Parker, mais au moins on est certain de la couleur de celui que l'on achète. » Le lilas sera planté en plein soleil, dans un trou au fond duquel une bonne poignée d'engrais complet aura été jetée.

Plus haute, la Campanula medium est une plante bisannuelle : semée au printemps, elle fleurit le printemps suivant. D'une rosette de feuilles s'élève une grande tige

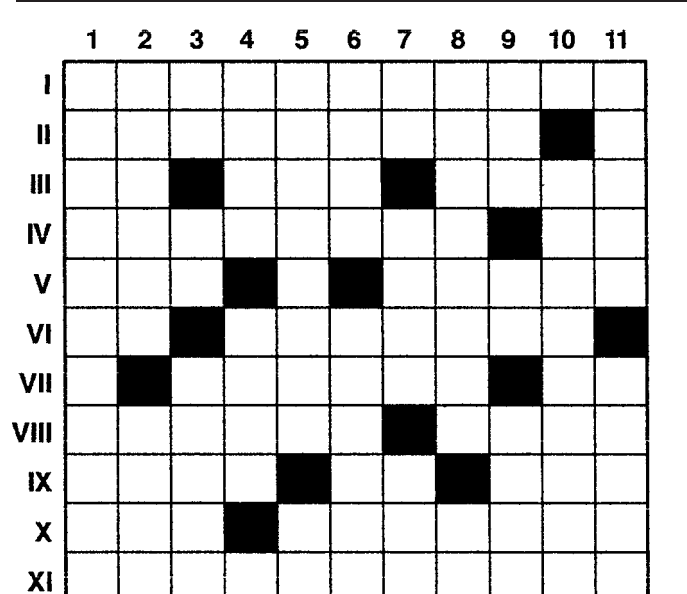
Plus haute encore, la campanule pyramidale (Campanula pyramidalis) est plus spectaculaire que décorative : ses nombreuses fleurs minuscules s'épanouissent de façon désordonnée et sèchent sur place. Elle n'est d'ailleurs guère cultivée, tandis que la campanule à fleurs de pêcher (Campanula persicifolia) l'est toujours. Cette campanule dressée (50 centimètres de hauteur) a toutes les qualités. D'une touffe de feuilles vert foncé à la nervure centrale plus claire s'élèvent des tiges solides qui n'ont pas besoin d'être tuteurées largement garnies de grandes fleurs blanches ou bleues.

Coupée au ras du sol juste après la floraison cette campanule re-

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99101



HORIZONTALEMENT I. Brasse pour rafraîchir. - II. Fort et savant. - III. Points. S'opposait à l'indépendance. Déjà là au départ. - IV. S'il est au courant, il pratique l'alternance. Inconnu populaire. - V. Elle devint démocratique en 1971. Protégés par en haut. - VI. Romains. Quittent la peau en miettes. - VII. Pour commencer le cours. Interjection. - VIII. Préparée pour être couverte. Paul et Georges font partie de ses enfants. - IX. Pièces de charrie.

VERTICALEMENT 1. Dans le brouillard ou dans la semoule. - 2. Dignitaire turc. Déjà bien avancée. - 3. Drame en jaune. Bout de drame. Virage bien négocié. - 4. Ouverture indésirable. Manquent de jugement. - 5. A un penchant certain pour l'écriture. Parti. - 6. Pré-

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Philippe Dupuis SOLUTION DU N° 99100

nom. Sortie obligatoire. - 7. Voyelles. Reste à l'ombre. Donne du goût. - 8. Datent de l'époque de la marine à rames. Un peu d'éloquence. - 9. Rejette à contresens. Négation. Auxiliaire. - 10. Amène à la source. - 11. Les petits sont importants. Travailla la terre.

VERTICALEMENT 1. Conjectures. - 2. Oreilles. Mp. - 3. Nd. Lasso. - 4. Jungle. Te. - 5. Oralité. Tus. - 6. Név. Techno. - 7. Déplier. - 8. Tiare. Li. - 9. Urne. Mammies. - 10. Rattrapable. - 11. Enesco. Tour.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1838

LE CROCHET Le championnat d'Amérique le plus important est la Coupe Reisinger ; et la plus belle donne de cette compétition a été jouée en 1992 par Larry Gould.

Sud devant avoir As et Dame à Carreau, Ouest a évité d'entamer cette couleur et, pour ne rien compromettre, a attaqué Pique. Comment Larry Gould, en Sud, a-t-il joué pour gagner ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

MIRACLE AU CAP GEMINI

A La Haye, chaque année, a lieu un grand tournoi par paires avec seize des meilleures paires internationales. Voici une donne extraordinaire distribuée en 1993.

A la plupart des tables, les enchères ont été : Sud Ouest Nord Est 1 D passe 2 C passe 2 SA passe 6 SA passe

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 29 AVRIL 1999

CINÉMA Devenu « le » genre par excellence, le film noir a survécu en se renouvelant. Il est aujourd'hui abordé de trois manières différentes : maintien mélancolique des

codes établis, digression et jeu ironique sur les codes, critique subversive du genre. ● « NEW ROSE HOTEL », le nouveau film d'Abel Ferrara, est un exemple particulière-

ment réussi de cette troisième tendance. A partir d'un scénario extrêmement classique – le dernier gros coup avant la retraite de deux aventuriers, interprétés avec maestria

par Christopher Walken et Willem Dafoe –, le cinéaste ébranle son récit jusqu'à le rendre presque incompréhensible, signant l'une de ses plus belles réussites. ● LA BANDE ORIGI-

NALE du film, qui mêle hip-hop futuriste et rock dépressif, joue un rôle essentiel, amplifiant le trouble des émotions et le rythme étrange de l'action.

Le film noir à l'épreuve des laboratoires de la création

Contrairement à d'autres genres cinématographiques, le polar a réussi à se renouveler. « New Rose Hotel », le nouveau film d'Abel Ferrara, est la dernière manifestation d'une tendance (Takeshi Kitano, Wong Kar-wai, Atom Egoyan) qui en contamine et parasite la forme

LE FILM de genre n'est pas mort, le film de genre se renouvelle. Le film noir, en particulier, se prête à d'audacieuses avancées de mise en scène, comme en témoigne le nouveau titre d'Abel Ferrara, *New Rose Hotel*. Mis à part le polar, la plupart des genres canoniques ont été soit rangés au placard de l'histoire (westerns, films de cape et d'épée, comédies musicales, péplums), soit reformatés par la télévision (comédie), soit phagocytés par les effets spéciaux (aventure à grand spectacle et science-fiction). On peut classer à part le film d'horreur : par le nombre de productions et l'importance du public qu'elles attirent, il est bien vivant. Mais par ses choix narratifs et stylistiques, c'est un genre immobile, ou qui pille les autres, un genre mort-vivant en quelque sorte.

Reste donc le polar, devenu « le » genre par excellence. Celui qui traduit le mieux les pressions et les attractions que l'histoire actuelle (du cinéma, mais pas seulement) fait subir au spectacle sur grand écran. Ce spectacle-là n'est pas tout le cinéma : de nombreuses œuvres d'« auteur » sont dues à des réalisateurs construisant leur propre règle du jeu, indifférente aux genres. D'autres auteurs travaillent, eux, à l'intérieur des genres, en défendant, recyclant ou critiquant

Rebondissements sans fin

Le film noir sous toutes ses formes et en tous ses avatars demeure un inépuisable sujet de plaisirs cinéphiles, et aussi d'explorations toujours à recommencer. Des classiques incontournables aux objets marginaux, de nombreuses programmations arpentent en tous sens ce territoire dont on s'apprête à fêter un des princes, Alfred Hitchcock, pour les cent ans de sa naissance.

Parmi les programmes à suivre en confiance, celui de l'Institut Lumière à Lyon intitulé Samedi soir, samedi noir, qui présente une anthologie subjective mais pertinente de la question. Welles, Nicholas Ray, mais aussi Gene Wilder et... Abel Ferrara (*L'Ange de la vengeance*, son deuxième film, en 1981) figurent au programme du mois de mai.

★ Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, Lyon-8^e. Tél. : 04-78-78-18-95.

leurs règles. Ce qu'il advient du polar au cinéma peut en effet être classé en trois grandes tendances. La première consiste à chercher, dans le maintien exigeant des codes établis, une défense mélancolique des puissances du cinéma. Elle n'est pas sans grandeur lorsqu'un Eastwood, un Coppola ou le Scorsese de la maturité en empoignent la bannière. Les Américains, dépositaires du cinéma de genre à vocation universelle, trônent naturellement ici – mais, de Jean-Pierre Melville à Alain Corneau, des Français, par exemple, auront aussi tenté de tenir cette position.

HYPERVIOLENCE STYLISÉE

La deuxième approche, celle qui a le vent en poupe, consiste à fondre dans le moule des recettes à l'ancienne les doutes (sur le récit, la réalité, les personnages, l'action...) développés au temps du classicisme triomphant. Ainsi employées, jamais plus ces interrogations ne troubleront les spectateurs ni ne mettront en cause l'ordre du monde. Comptant sur la connivence d'un public très averti, ces néo-polars misent sur les vertus de la digression, de l'hypermotivité stylisée ou du jeu ironique sur les codes pour engranger le double bénéfice de la nouveauté et du déjà-connu.

Cette tendance a ses brillants témoins, de David Lynch à Brian DePalma, et ses valeurs montantes, comme Quentin Tarantino, Gus Van Sant et John Woo (et à sa suite les autres réalisateurs hongkongais importés en Californie, à l'exception de Tsui Hark, trop incontrôlable, renvoyé chez lui). Elle prospère dans le maniement, calibré pour ne faire de mal à personne, d'un second degré qui pimente les superproductions ayant souvent comme principales vedettes Arnold Schwarzenegger et Bruce Willis – virtuose de l'autodérision indolore.

Des frères Coen à *Men in Black*, les exemples ne manquent pas des réussites jubilatoires de cette tendance qui n'est évidemment pas dépourvue de charme. En France, elle est illustrée par cette nouvelle génération représentée par Mathieu Kassovitz, Jan Kounen ou Jacques Audiard, à laquelle le Bertrand Blier de *Buffet froid* et le Luc Besson de *Nikita* ont ouvert la voie. Ce style de modernité peu compromettante fait également florès en Grande-Bretagne, et des émules en



« New Rose Hotel », d'Abel Ferrara, ou comment érotiser les jeux sur le genre policier.

Espagne, en Belgique ou en Allemagne.

Mais parmi ceux qui campent sur la frontière entre industrie et « auteurisme » et qu'on aurait attendus en pareille compagnie, tels Tim Burton ou Joe Dante, certains des plus audacieux se sont soigneusement tenus à l'écart du polar, néo ou pas.

Enfin, on trouve les films qui, au risque de perdre en chemin une grande partie du public, assument une véritable critique des genres. Ceux-là trament la mise en crise déléguée de ce qui les fige. Ils refusent d'emprisonner dans l'amoncellement de l'académisme (et du néo-académisme) cette liberté troublante qui, au temps des classiques, était à l'œuvre chez Hawks et chez Hitchcock, chez Walsh et chez Tourneur (sans oublier la période américaine de Fritz Lang).

John Huston, Sam Fuller, Orson Welles, Robert Aldrich et Nicholas Ray, mais aussi Jean-Luc Godard (*A bout de souffle*) et François Truffaut (*Tirez sur le pianiste*), plus encore Jacques Rivette et Claude Chabrol, ont été les pionniers de ce fécond travail de sappe. Il ne s'agit jamais en effet ni d'attaquer de front un genre (les genres ne sont pas des ennemis) ni de faire les malins avec eux (posture avantageuse qui dénonce bientôt le mépris du réalisateur pour l'art qu'il est censé servir), mais de les travailler de l'intérieur.

UN ÉTAT DE LA LIBERTÉ

Le processus le plus intéressant et le plus efficace est celui de la contamination, du parasitage de la forme – processus dont Takeshi Kitano, Wong Kar-wai ou Atom Egoyan comptent aujourd'hui parmi les plus puissants agents infectieux, et dont *New Rose Hotel* offre un exemple particulièrement radical, et réussi.

Cette manière de modifier peu à peu le « programme génétique » du genre, déstabilisant au passage tous les systèmes de référence dont dispose le spectateur, permet en effet de rompre avec les dispositifs de contrôle et de soumission toujours en germe dans le spectacle. Avec la complexité du spectateur. En cela, les aventures contemporaines du polar sont un aspect important de l'état de la liberté aujourd'hui, et le film d'Abel Ferrara un objet critique particulièrement heureux.

Jean-Michel Frodon

Dernier gros coup avant la catastrophe

New Rose Hotel. Abel Ferrara signe une de ses plus belles réussites

Film américain d'Abel Ferrara. Avec Asia Argento, Christopher Walken, Willem Dafoe, Yoshitaka Amano, Annabella Sciorra, Ryuichi Sakamoto. (1 h 30.)

D'emblée, les deux premières séquences installent les pôles entre lesquels va se jouer l'étrange affaire portant le nom de code « New Rose Hotel ». Première séquence, splendide, obscure, incompréhensible : dans une rue sombre, on devine une femme blonde très belle en manteau de fourrure blanche, des hommes, une agression, une voiture – est-ce un songe, une réminiscence, l'enregistrement d'un défaut d'une caméra de surveillance ? On ne sait pas, cela n'a aucune importance. Seuls comptent la beauté graphique et le mystère. Et puis, séquence suivante, très claire celle-là. Deux vedettes – Christopher Walken et Willem Dafoe – interprètent avec maestria une scène de genre : rencontre de deux loups solitaires prêts à se lancer dans un nouveau coup.

Aventuriers d'aujourd'hui, ils mettent leur talent au service des multinationales qui se livrent une guerre industrielle acharnée. Il s'agit de convaincre un savant japo-

naïse de changer d'employeur. Walken, tigre boiteux, et Dafoe, félin affamé, combinent le plus classique des pièges, avec une Mata-Hari de rencontre à l'abdomen angéliquement tatoué – Asia Argento, magique de sensualité tour à tour enfantine et trouble, inquiète ou rieuse.

Abel Ferrara combine un scénario tout aussi classique, où l'un des manipulateurs tombe amoureux de sa créature, et où l'utopie toujours recommencée du dernier gros coup avant la retraite mène à la catastrophe. Mais c'est une tout autre catastrophe que trame l'autre pôle du film, celui annoncé par la séquence 1. Un séisme qui, insensiblement d'abord, puis de plus en plus violemment jusqu'à l'explosion finale, secoue le récit et en perturbe le déroulement jusqu'à rendre presque incompréhensible ce qui advient. Ferrara s'en moque, la résolution de l'intrigue est le cadet de ses soucis – mais pas les sentiments et les sensations de ses personnages, auxquels il sacrifie sans complexe narration et vraisemblance, lisibilité de l'image et caractère audible des dialogues, jusqu'à ressasser les mêmes plans ou imprimer d'improbables variations à des situations qu'on croyait connues.

Cette expérimentation pourrait se contenter d'augmenter la puissance hypnotique des images, remarquablement accompagnées par la bande musicale. Mais la présence physique des comédiens exonère *New Rose Hotel* du risque d'être seulement un superbe exercice formel.

Le troisième film du cinéaste de *King of New York* et de *Nos funérailles* ne rejoint pas seulement ces deux titres parmi les réussites majeures d'Abel Ferrara. C'est surtout son film le plus émouvant. Outre le trio de tête d'affiche, le comédien japonais Yoshitaka Amano – interprétant le savant « cible » – ou Annabella Sciorra en une unique apparition de commanditaire déshabillée offrent au film une chaine humaine qui signe la qualité du regard que le réalisateur porte sur ses interprètes. Leur manière de hanter l'écran distille une séduction qui, non sans humour, érotise les jeux sur le genre policier, ouvrant la mise en scène à une totale liberté.

J.-M. F.

★ En même temps que sort *New Rose Hotel paraît*, chez K. Films Editions, *Le Destin d'Abel*, d'Elizabeth Herrgott, 92 p., 60 F.

Troublante mise en musique

Un hip-hop décalé côtoie un rock dépressif sous influence du Velvet Underground

PLUTÔT que de se contenter, comme beaucoup, d'empiler les titres de groupes branchés pour la bande originale de ses films, Abel Ferrara – à l'instar de David Lynch, Hal Hartley ou Jim Jarmusch – a fait de sa culture musicale un élément majeur de sa création cinématographique. Cet ancien aspirant guitariste (qu'on a vu monter sur scène, à Cannes, il y a deux ans, lors de la fête de lancement de *The Black Out*) choisit toujours avec soin ses partenaires compositeurs et les chansonniers de ses b.o., allant jusqu'à s'impliquer dans l'écriture de certaines d'entre elles, comme ce fut le cas dans *King of New York*, *The Black Out* ou *Nos funérailles*. Dans *New Rose Hotel*, film baigné par l'ombre, les spéculations et le non-dit, Abel Ferrara a pris soin d'amplifier par la musique le trouble des émotions, le rythme étrange de l'action.

Deux couleurs musicales bien distinctes se partagent les ambiances. L'une, fruit d'un hip-hop décalé, fournit la trame instrumentale principale du film, l'autre, aux références rock, s'égrenne en chansons. Ferrara a confié la première à Schoolly D. Vieux complice du réalisateur new-yor-

kais, ce rappeur de Philadelphie (Jesse Weaver Jr pour l'état civil) a intégré l'univers de Ferrara avec *Le Roi de New York*, en 1990. A l'époque, le contexte du film – affrontements entre gangs, tueries entre dealers... – semblait convenir à ce pionnier du gangsta-rap des années 80. Ancien membre de gang lui-même (les ParkSide Killers), Schoolly D, qui, à ses débuts, aimait être comparé à Martin Scorsese, avait joué un petit rôle dans le film et interprété une de ses chansons fétiches, *Am I Black Enough for You ?* Depuis, l'auteur de *Smoke Some Kill* a laissé tombé les flingues pour des ambitions plus musicales.

INNOCENCE ET PERVERSITÉ

Dans *New Rose Hotel*, le rap de l'asphalte a mué en un hip-hop futuriste (trip hop, dit-on parfois). A la tension urbaine inhérente au genre se greffe l'angoisse paranoïaque d'un monde sous surveillance. Avec ce qu'il faut de grincelement, de machinerie synthétique et de groove bizarroïde, la musique de Schoolly D marque de soudaines bouffées d'anxiété l'accélération de l'action et les conséquences de la trahison ; elle suggère une violence rarement visible

mais toujours sous-jacente. Elle glisse, en même temps que le film, du polar vers le drame psychologique d'anticipation.

L'intrigue « policière » se double d'une histoire de fascination sexuelle et amoureuse. Ce désordre des sens et des sentiments est illustré par une poignée de chansons, bâties sur le même principe minimal : une voix féminine simplement accompagnée d'une guitare. Pas exactement le genre de musique qu'on s'attend à entendre en discothèque. C'est pourtant dans ce décor aux lumières rouges de lupanar que des femmes caressantes se passent le micro et susurrent des mélodies aussi sensuelles que dépressives, ouvertement influencées par le Velvet Underground. Abel Ferrara utilise un morceau de la chanteuse américaine Cat Power (*In This Hole*), mais cosigne aussi (avec Echo Dannon) ces concentrés d'innocence et de perversité (*Black on Black on Black*, *Falling in Love*, *Don't Kill Me*), qui décrivent le charme délégué de Sandii (Asia Argento), femme manipulée et fatale qui, sur le bas de son ventre, a fait taire un ange.

Stéphane Davet

Le festival international de documentaires de Nyon a fêté ses trente ans

Une forte présence germanophone a marqué la compétition

La trentième édition du Festival international du film documentaire de Nyon (canton de Vaud), vétérân du genre en Europe, a eu lieu du 14 au

NYON

de notre envoyé spécial

Paisible bourgade jouxtant le lac Léman, Nyon se transforme, chaque mois d'avril, en plateforme documentaire internationale. Le Festival international du film documentaire de Nyon, qui fêtait cette année ses trente ans, a longtemps été dirigé par l'actuel directeur du Festival de Berlin, Moritz de Hadeln. La manifestation connaissait des difficultés grandissantes, elle a failli sombrer en 1994 avant d'être reprise par Jean Perret sous la dénomination de Visions du réel, qui en est à sa cinquième édition. Abandonnant le militantisme et l'austérité qui étaient les signes de reconnaissance de ce festival, Jean Perret, activement soutenu par la municipalité, a opté pour la convivialité et l'éclectisme. La formule, plus en phase avec l'époque, séduit, puisque la fréquentation (12 000 spectateurs en 1998) a enregistré cette année une hausse de 25 %.

Si on peut reprocher à Nyon cette ligne généraliste, il faut surtout y voir la volonté de montrer toute l'étendue du cinéma documentaire, depuis une production formatée pour la télévision jusqu'aux travaux les plus expérimentaux, en passant par le journal intime et l'essai cinématographique. Hors compétition, deux coups de projecteur ont témoigné de cette diversité. Le premier était l'atelier organisé, en sa présence, autour

du photographe et cinéaste d'origine zurichoise Robert Frank, dont l'œuvre cinématographique singulière s'étend du compagnonnage insolite et abrasif avec la Beat Génération (*Pull My Daisy*, 1959) jusqu'à une exploration introspective de plus en plus douloureusement marquée (*The Present*, 1996).

Le second était la projection, très suivie, du film en dix épisodes de Jennifer Fox, *An American Love Story*, fruit d'un tournage au long cours au sein d'une famille mixte (le père est noir, la mère blanche) qui, entre grand récit hollywoodien, feuilleton télé et document sociologique, promet quelques débats à venir (Arte programmera le film à la rentrée).

Parmi les quelque cent films présentés, on attendait beaucoup de la rencontre entre deux Alexandre, Soljenitsyne et Sokourov, dans un film inédit du second consacré au premier, *Uzel*. Grosse déception, comme souvent dans ce genre de séisme annoncé : deux montages se sont rencontrés et ont accouché d'une souris.

La compétition était riche de vingt-quatre films, dont une forte proportion issue de l'aire germanophone – Allemagne, Autriche, Suisse allemande. Sans soupçonner le jury d'avoir offert pour cette raison la consécration suprême à *Herr Zwillling und Frau Zuckerman*, de l'Allemand Volker Koepp (un film non dénué de complaisance sur les restes de la

24 avril. Désormais baptisé Visions du réel, il a confirmé le bien-fondé des choix éclectiques de son directeur, marqués par une forte présence

communauté juive de Czernowitz), il reste que des œuvres d'une tout autre tenue l'eussent mérité davantage.

D'Italie par exemple, *Su tutte le vette è pace*, de Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi, est un vrai travail d'archéologie de la mémoire, obtenu par la reconstitution lyrique d'archives militaires de la première guerre mondiale.

Sergèï Dvortsevov, dont le « Highway » était projeté en première mondiale, aura été le grand oublié du palmarès

Du Japon, *The Weald* (1997), de la surdouée Naomi Kawase (auteur de *Suzaku* et de *Mange-Kyo*, son dernier documentaire en date montré au festival de Rotterdam en janvier), attaque lui aussi l'image, et par conséquent le genre, pour dépeindre en touches impressionnistes et élégiaques l'approche de la mort chez des personnes âgées.

Au moins ces deux films ont reçu des mentions, alors que Sergèï Dvortsevov, dont le *Highway* était projeté en première mondiale, au-

ra été le grand oublié du palmarès. Sans doute a-t-on voulu éviter l'impression d'un abonnement au succès, puisque les deux premiers films (*Chastité*, 1995 ; *Bread Day*, 1998) de ce jeune cinéaste russe vint au Kazakhstan ont été primés ici même. On a eu tort, car *Highway* constitue, sur le plan de la beauté et de la puissance du cinéma, une perle rare. Son sujet est dérisoire : la tournée d'une troupe de cirque miséreuse (un père et ses quatre marmots dans des numéros de basse voltige) le long des 2 000 kilomètres d'« autoroute » qui relie la Russie à l'Asie centrale. Sa manière est, elle, sidérante. Au point de persuader, comme toute grande œuvre, que le sujet est ailleurs.

Où ? Bien malin qui pourra le dire. Dans le cours de la vie ruilant comme un camion dégingué, dans la magie naïve d'un spectacle forain, dans les torrents d'injures d'une mère à ses enfants, dans un serpent qui s'insinue diaboliquement dans le champ, dans un aiglon recueilli au bord de la route et qui, incapable de voler, se demande, et nous demande, ce qu'il fait là. Entre rires et larmes, entre profane et sacré, Dvortsevov réinvente à l'aune de la steppe l'origine du cinéma et la genèse du monde, son autoroute répond au *Lost Highway* de David Lynch comme l'aube à la nuit.

Jacques Mandelbaum

LES FILMS DE LA SEMAINE

BABAR, ROI DES ÉLÉPHANTS

■ Adapté de la célèbre bande dessinée de Jean de Brunhoff, *Babar, roi des éléphants* en reprend fidèlement les éléments – la mort de la mère de Babar, l'arrivée de l'éléphant dans le Paris du début du siècle, son humanisation progressive, son retour dans la brousse, son couronnement. Réalisé par la maison de production à qui l'on doit déjà *Kirikou et la sorcière*, *Babar* est encore influencé par le dessin naïf de Jean de Brunhoff, qui se distingue nettement de l'animation par ordinateur et les visages uniformes en vogue chez Disney. Cette alternative française et européenne à l'animation hollywoodienne, sa volonté de s'inscrire dans une tradition de l'illustration, est une incontestable réussite. **S. Bd.** *Film d'animation français de Raymond Jafelice. (1 h 20.)*

BEOWULF

■ Beowulf, personnage inspiré de la mythologie nordique, est aussi une figurine de jeu vidéo. Dans un Moyen Âge indéterminé, un chevalier errant prête main-forte aux habitants d'un château décimé par un monstre protéiforme lorsqu'il n'est pas invisible. Les confrontations, entrecoupées de discussions verbuses, se succèdent sur fond de musique techno, selon le principe déjà rodé des versions cinématographiques de *Mortal Combat*. Ici, le méchant n'est qu'une image de synthèse. Qui peut s'intéresser à son sort ? **J.-E. R.** *Film américain de Graham Baker. Avec Christophe Lambert, Rhona Mitra, Götz Otto. (1 h 35.)*

DANCE ME TO MY SONG

■ Le scénario de *Dance me to my Song* a été écrit pour partie par une des actrices principales. Heather Rose souffre depuis sa naissance d'une paralysie cérébrale qui la maintient sur une chaise roulante, percluse de spasmes et dans l'incapacité de parler. Elle incarne Julia, infirme malmenée par une soignante à domicile brutale. L'intérêt du film réside dans la façon dont ce corps authentiquement handicapé, meurtri, parfois mis à nu, devient personnage de fiction. Un voisin, attiré par Julia, va devenir l'enjeu d'une lutte où le bien triomphera du mal, ce qui provoque une ovation au Festival de Cannes 1998. *Dance me to my Song* rejoint les précédents ouvrages de Rolf de Heer dans l'apologie d'une improbable pureté primitive. Rhéorique écologique-fascisante qui rend ce cinéaste infréquentable.

J.-F. R.

Film australien de Rolf de Heer. Avec Heather Rose, Joey Kennedy, John Brumpton. (1 h 42.)

LE DERRIÈRE

■ A la mort de sa mère, Frédérique (Valérie Lemerrier), provinciale bon chic bon genre, monte à Paris pour y retrouver son père, qu'elle n'a jamais connu. Elle le découvre sous les traits de Pierre Arroux, directeur de musée homosexuel, qui vit en compagnie de Francis (Dieudonné), proctologue boulimique, grand amateur de cosmétiques. Afin de mieux l'amadouer, elle se fait passer pour son fils, l'exercice permettant à Valérie Lemerrier et à ses partenaires des numéros d'acteur parfois amusants, mais insuffisants pour faire de ce pastiche du parisianisme autre chose qu'une suite lassante de sketches filmés. **J. M.** *Film français de Valérie Lemerrier. Avec Claude Rich, Valérie Lemerrier, Dieudonné. (1 h 42.)*

F. EST UN SALAUD

■ Adapté du roman éponyme de Martin Frank, par la fin des années 70, *F. est un salaud* est l'histoire de la rencontre sulfureuse entre Beni, adolescent fan d'un groupe de rock, et Fogi, leader de ce groupe aux allures d'ange ténébreux. Les jeunes gens vivent une expérience amoureuse intense avant que Fogi n'impose à leur relation une dimension sado-masochiste. Commencé laborieusement sous la forme naïveuse du sitcom, le film finit par imposer son univers : celui d'un amour destructeur, d'une mystique du sexe comme en leur temps les sauvages romances de Fassbinder. Sous le signe du retour à la radicalité des années 70, une œuvre courageuse, qui aurait cependant troqué Douglas Sirk contre *Hélène et les Garçons*. La différence se fait sentir. **J. M.** *Film suisse de Marcel Gisler. Avec Frédéric Andrau, Vincent Branchet, Urs Peter Hälter. (1 h 32.)*

FAIT D'HIVER

■ L'affaire avait fait grand bruit à la fin des années 60. Un homme divorcé, dont les enfants avaient été confiés à la garde de la mère, avait séquestré ces derniers pour qu'ils lui soient rendus et l'affaire avait tourné au drame. Trente ans plus tard, Robert Enrico et son scénariste, Jean-Claude Grumberg, s'emparent de ce fait divers tragique. Sujets principaux de réflexion :

l'amour désespéré d'un père pour ses enfants et la révolte de l'individu contre un système absurde. Corollaires artistiques : une reconstitution archaïsante de la France profonde, un suspense psychologique complaisant, le plaisir modéré de découvrir Charles Berling en marcel, carabine à la main, vociférant sur un air d'harmonica. **J. M.** *Film français de Robert Enrico. Avec Charles Berling, Jean-François Stevenin, Michel Duchaussoy. (1 h 45.)*

ILLUMINATA

■ Pour son deuxième film en tant que réalisateur, John Turturro adapte *Imperfect Love*, pièce de Brandon Cole (coscénariste de *Mac* en 1992), et s'installe sur les planches d'un théâtre new-yorkais du début du siècle. Tuccio vient d'écrire une pièce dédiée à sa femme, Rachel, l'actrice-vedette du théâtre. Entre amour et vanité, scène et coulisses, mensonge et vérité, on ne voit que trop rapidement où Turturro veut nous entraîner : dans l'ambitieux sillage d'un Jacques Rivette ou d'un Ingmar Bergman. En dépit d'une photographie soignée et d'une pléiade d'acteurs prestigieux, *Illuminata* ne trouve pas la recette, et se contente, faute de mieux, d'appliquer le programme. **J. M.** *Film américain de John Turturro. Avec John Turturro, Katherine Borowitz, Susan Sarandon, Ben Gazzara. (1 h 50.)*

PRÉJUDICE

■ II

PRÉJUDICE

■ Il faudrait inventer, pour ce film, une variante de l'expression « l'hôpital qui se fout de la charité ». La manière dont Hollywood, ici dans sa version la plus cynique d'industrie du sentimentalisme spectaculaire, fait mine de dénoncer l'avidité des hommes d'affaires et des avocats pour engranger les dividendes du box-office a de quoi mettre en joie si on goûte l'humour très noir, et en rogne dans tout autre cas. Porté de bout en bout par un Travolta « habité » (mais par quoi ?), le film conte une histoire de sainteté un peu comme si *Au hasard Balthazar* avait été filmé par le propriétaire d'une boucherie chevaline. **J.-M. F.** *Film américain de Steven Zaillian. Avec John Travolta, Robert Duvall, John Lithgow, Kathleen Quinlan. (1 h 55.)*

OS MUTANTES

■ Les « mutants » sont ces adolescents qui, à Lisbonne comme dans toutes les grandes villes, survivent en marge. Ici Andrea, la jeune re-

belle enceinte ; là Pedro et Ricardo, évadés du centre de redressement. Leurs histoires sont différentes et comparables, violentes et vivantes. Entre délinquance et malheur de vivre, entre révolte et souffrance, Teresa Villaverde cherche moins à décrire une situation sociale qu'à capter une énergie. L'énergie participative, et qui peut mener aux portes de la folie, qui émane de ces jeunes corps en colère, de ces désirs inassouvis. Cette fureur et cet onirisme sombre donnent au film sa forme déstructurée, ses cadrages affolés et ses instants de fantasmagorie. La réalisatrice cherche un point où sa vision des jeunes gens se confondrait avec la leur. Il y a du courage, une émotion, un trouble qui naissent de cette quête du film impossible dont l'auteur serait à la fois celle qui le met en scène et celui qu'elle met en scène. **J.-M. F.** *Film portugais de Teresa Villaverde. Avec Ana Moreira, Alexandre Pinto, Nelson Varela. (1 h 55.)*

TGV

■ Le TGV est un des ces bus – dits « cars rapides » – qui sillonnent le continent africain aux risques et périls de leurs passagers. D'autant plus que la liaison Dakar-Conakry qu'assure Rambo au volant de son véhicule doit traverser une zone de guérilla. A bord se retrouve un échantillon de la population sénégalaise (un ministre, deux féticheurs, deux femmes victimes des mœurs sexistes, un marginal, un honnête père de famille polygame...) rejoints par un couple d'ethnographes français. Les épreuves sont supposées révéler la personnalité de chacun. Malgré orages torrentiels et événements magiques, attaque de la guérilla ou scènes de comédie, ce voyage cinématographique reste tristement morne, tant l'asthénie de la mise en scène et l'absence d'intérêt pour des protagonistes réduits au statut de silhouettes folkloriques prive TGV de carburant. **J.-M. F.** *Film sénégalais de Moussa Touré. Avec Makéna Diop, Al Hamdou Traore, Joséphine M'Boup, Bernard Giraudeau, Philippine Leroy-Beaulieu. (1 h 30.)*

NEW ROSE HOTEL

■ Lire page 32

UN TEMPS POUR VIVRE, UN TEMPS POUR MOURIR

■ Lire page 33

BELOVED

■ Lire page 33

LE PLUS BEAU PAYS DU MONDE

■ Lire page 33

CUBE, PRÉJUDICE, AL LIMITE

■ Les critiques de ces films paraîtront dans une prochaine édition

SORTIR

PARIS

Rétrospective Douglas Sirk

En attendant la réédition (le 5 mai) du film *Le Temps d'aimer et le Temps de mourir*, réalisé en 1958, les cinémas Mac-Mahon et Action Ecoles proposent une rétrospective en cinq films de Douglas Sirk (1897-1987). D'origine danoise, ce cinéaste a fait de la déchéance le thème majeur de son cinéma. Ses mélés reflétaient tous l'état de décomposition avancé d'une société américaine perdant tous ses repères. Au programme : *Le Secret magnifique* (1953), *Demain est un autre jour* (1955), *Écrit sur du vent* (1956), *La Ronde de l'aube* (1957), *Mirage de la vie* (1958). *Mac-Mahon, 5, avenue*

Mac-Mahon, Paris-17^e. Tél. : 01-43-80-24-81. Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

Laurent de Wilde Quintet

Laurent de Wilde est l'un des pianistes les mieux en vue, par son énergie, ses qualités intrinsèques et sa sourire rayonnant sous lequel il planque ses angoisses. On le dit en partance pour d'autres voies, d'autres formules, d'autres courants (en particulier, le courant électrique). A vérifier sur place : d'autant que le Sunset lui va comme un gant. Il en a la taille, d'ailleurs. Public très chaud et branché.

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Les 28 et 29 avril et le 1^{er} mai, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

GUIDE

RÉTROSPECTIVES

Catherine Breillat

Une vraie jeune fille (1976, inédit), *Tapage nocturne* (1979), *36 Fillette* (1987), *Sale comme un ange* (1991), *Aux Niçois qui mal y pensent* (1995), *Parfait amour !* (1996), *Romance* (Le Monde du 15 avril).

Le République, 18, rue du Faubourg du Temple, Paris 11^e. M^o République. Du 28 avril au 18 mai. Tél. : 01-48-05-51-33.

Jean Grémillon (1901-1959)

Gueule d'amour (1937), *L'Etrange M. Victor* (1938), *Remorques* (1939-41), *Lumière d'été* (1942), *Le ciel est à vous* (1943), *Pattes blanches* (1948), *L'Amour d'une femme* (1953) et (sous réserves) le documentaire *Masson et les quatre éléments* (1957-58).

Reflet Médicis, Paris 5^e, 3, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Cluny. A partir du 28 avril. Tél. : 01-43-54-42-34. 35 F et 45 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Georges Malkine

Pavillon des Arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1^{er}. M^o Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Du 28 avril au 29 août. 25 F et 35 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Fourberies de Scapin de Molière, mise en scène de Belkacem Tatem, avec l'Eclat-Théâtre. *Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10^e. M^o Strasbourg-Saint-Denis. Les 29 et 30, à 14 h 30. Tél. : 01-40-27-82-05. 95 F et 145 F. Jusqu'au 9 juin.*

Platée de Rameau. Jean-Paul Fouchécourt, Tracey Wellborn (Platée), Vincent Le Texier (Jupiter), Annick Massis, Mireille Delusson (la folie, Thalie), Laurent Naouri (Cithéron), Nora Gubisch (Junon), Paul Agnew (Thespi), Yann Beuron (Mercure), Franck Leguérinel (Morus), Cassandre Berthon (l'Amour, Clarine), Chœur et orchestre les Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction), Laurent Pelly (mise en scène), Laura Scozzi (chorégraphie). *Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. M^o Opéra. Le 28, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 650 F. Jusqu'au 10 mai.*

Chœur et orchestre de Paris Schoenberg : *Un survivant de Varsovie*. Brahms : *Eine deutsches Requiem*. Christine Schäfer (soprano), Yaron Windmüller (récitant, baryton), Christoph Eschenbach (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 28, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.*

Antoine Hervé Big Band *Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 28, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

cette semaine

Inrockuptibles

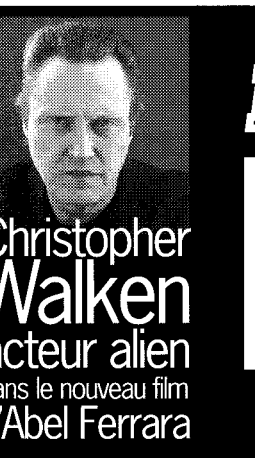
CD/CD-ROM gratuit

mellow vision

deux titres, vidéo, documentaire

en kiosque, 15 F

http://www.inrockuptibles.com



Christopher Walken
acteur alien
dans le nouveau film
d'Abel Ferrara

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 Terrorisme, qui tire les ficelles ? Forum Planète
 23.30 Stan Getz, du jazz à la bossa nova. Forum Planète

MAGAZINES

19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Élie Semoun. Canal +
 20.00 20 h Paris Première. Richard Cocciante. Paris Première
 20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Oflag XVII : Des Français en captivité. Arte
 20.50 Succès. Le roi des voyages. TF 1
 20.55 Hors série. La Chaconne d'Auschwitz. France 3
 21.05 L'Hebdo. Serbes et Albanais de Belgique. TV 5
 22.40 Ca se discute. Détectives privés, journalistes : Comment mènent-ils l'enquête ? France 2
 23.10 Le Droit de savoir. Voyance. TF 1
 23.20 Un siècle d'écrivains. Nadine Gordimer. France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. Les Aventuriers de l'archéologie moderne. [2/3]. La fuite des Scythes. Arte
 19.00 Lieux mythiques. [2/20]. Teotihuacan. Histoire
 19.30 Conférences de presse. 9 septembre 1968 [2/3]. Histoire

Le Monde TELEVISION

M 6

20.50 **Prise au piège**
 Dès les premières images – une femme et sa fille enterrent leur mari et père, tué par un chauffard –, on plonge dans le drame et le thriller. Ce téléfilm de la collection « Vertiges » promet beaucoup : excellente réalisation, bons acteurs, musique lancinante et plans cauchemardesques. Malheureusement, le scénario s'enlise, l'action traîne et le dénouement est d'une platitude à pleurer.

19.30 La Chine, dragon millénaire. Shenzhen, la porte ouverte. Odyssee
 20.15 Reportage. Spécial Kosovo : l'insupportable Exode. Arte
 20.55 Défense, à l'ombre des vitrines. Téva
 21.35 Les Tribus indiennes. [18/20]. Les Aztèques. Planète
 21.50 Rome secrète. [1/10]. Odyssee
 22.10 L'Autre Algérie. Quotidiens d'Algérie. Planète
 22.20 Trois grands peintres. [3/3]. Matisse, 1889-1954 : le triomphe de l'ère. Odyssee
 22.30 Stan Getz. People Time. Forum Planète
 23.00 Samuel Beckett. [1/2]. Planète
 23.55 Sur la route avec Laurent de Wilde. Muzzik
 23.55 Paul-Emile Victor. Un rêveur dans le siècle. [2/3]. De pôle en pôle. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Match amical : Croatie - Italie. AB Sports

DANSE

21.00 Nuit blanche de la danse. Chorégraphie de Maurice Béjart et Oleg Vinogradov. Enregistré en 1987. Par le ballet du XX^e siècle et La Compagnie du Kirov. Muzzik
 22.45 La Fin d'un rêve. Chorégraphie de Christopher Bruce. Musique de John Lennon. Par le Cullberg Ballet. Mezzo

23.40 Portrait de famille. Chorégraphie de Birgit Cullberg. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Par le Cullberg Ballet. Mezzo

MUSIQUE

20.10 Marc Neikrug. Mars 1994. Avec Mark Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, violon. Muzzik
 21.40 Musiques et chants sacrés. Fés, 1996. Mezzo
 21.55 Musica. L'Élixir d'amour. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Lyon, dir. Evelino Pido. Arte
 23.25 L'Orchestre National de Barbès. Angoulême, 1997. Paris Première

TÉLÉFILMS

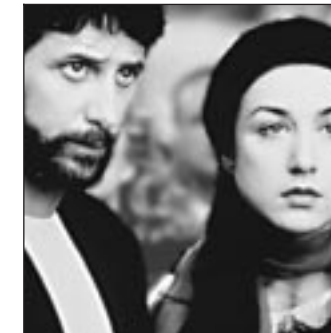
20.30 Pour venger Pépère. Joël Serria. Festival
 20.40 Reporters dans l'enfer. Peter Fisk. RTL 9
 20.50 Prise au piège. Jérôme Enrico. M 6
 0.00 La Finale. Patricia Mazuy. Arte

SÉRIES

20.55 Les Monos. Le Responsable. France 2
 21.25 Le Caméléon. Flesh and Blood (v.o.). Série Club
 22.15 Brooklyn South. Vivre et laisser vivre (v.o.). Série Club
 22.20 Friends. The One With the Cop (v.o.). Canal Jimmy
 0.15 New York Police Blues. Comme des gamins (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

13.50 Astérix et le coup du menhir ■■ Philippe Grimond (Fr. - All., 1989, 95 min) ○ Disney Channel
 16.30 Napoléon ■■ Sacha Guitry [1/2] (France, 1954, 120 min) ○ Histoire
 16.35 Jugement à Nuremberg ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1961, N., 175 min) ○ Cinétoile
 17.00 Dick Tracy ■■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 120 min) ○ Cinéstar 2
 18.10 Portrait de femme ■■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) ○ Ciné Cinéma 2
 18.30 Le Miracle ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 85 min) ○ Ciné Cinéma 1
 18.45 Alphaville ■■ Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min) ○ Ciné Classics
 19.30 Pat Garrett et Billy le Kid ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 105 min) ○ Cinétoile
 20.30 Tovaritch ■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min) ○ Ciné Classics
 20.30 L'Homme le plus dangereux du monde ■■ Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, 100 min) ○ Ciné Cinéma 2



21.00 L'homme est une femme comme les autres ■■ Jean-Jacques Zillbermann. Avec Antoine de Caunes, Elsa Zylberstein (France, 1997, 93 min) ○ Canal +
 23.00 Sur les ailes de la danse ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) ○ Cinétoile
 23.15 Le Partage de Catherine ■■ Luigi Comencini (Italie, 1965, 95 min) ○ TMC
 23.35 Tempo di Roma ■■ Denys de La Patellière (France - Italie, 1962, N., 85 min) ○ Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

19.05 Le Bigdil.
 19.50 Clic & Net.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Succès. Le roi des voyages.
 23.10 Les Magazines du mercredi. Le Droit de savoir. Voyance, les Français ont-ils perdu la boule ?
 0.30 Le docteur mène l'enquête. Au bénéfice du doute. ○

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
 19.20 Qui est qui ?
 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Les Monos. Le Responsable. ○
 22.40 Ca se discute. Détectives privés, journalistes : Comment mènent-ils l'enquête ?
 0.40 100 ans de sport.
 0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Un livre, un jour.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Fa Si La nouveau.
 20.35 Tout le sport.
 20.55 Hors série. La Chaconne d'Auschwitz.
 22.45 Météo, Soir 3.
 23.20 Un siècle d'écrivains. Nadine Gordimer.
 0.10 Les Quatre Dromadaires. Dugongs et lamantins. Siréniens sous haute surveillance.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
 18.30 Best of Nulle part ailleurs.
 20.30 Le Journal du cinéma.
 21.00 L'homme est une femme comme les autres ■■ Film. Jean-Jacques Zillbermann. ○
 22.33 Les Sales Blagues de l'Echo. Mort aux vaches. ○
 22.35 Manga manga. Tokyo Babylon. Film. S. Igarashi, N. Okhawa, M. Nekoi et A. Mokona. ○
 0.10 South Park. L'homme des glaces. ○
 0.30 Spin City. Paulo le fou. ○
 0.55 A la une. Le sandwich. ○
 1.15 Ned et Stacey. Un mari modèle. ○

ARTE

19.00 Connaissance. [2/3].
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Reportage. Kosovo : L'insupportable Exode.
 20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Oflag XVII : Des Français en captivité.
 21.45 Les Cent Photos du siècle. De Gaulle, Jean-Pierre Bonnotte, 1969.
 21.55 Musica. L'Élixir d'amour. Opéra de Donizetti.
 0.00 La Lucarne. La Finale. Téléfilm. Patricia Mazuy. ○
 1.30 Un amour de vache. Téléfilm. Tomi Streff. ○

M 6

18.25 Loïs et Clark. ○
 19.20 Mariés, deux enfants. ○
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.10 Notre belle famille. ○
 20.40 Décrochage info. Une journée avec...
 20.50 Prise au piège. Téléfilm. J. Enrico. ○
 22.30 Soupçons légitimes. Téléfilm. William A. Graham. ○
 0.10 Pourquoi ça marche ? Spécial maison : toutes les nouveautés et tous les bons plans.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Philambule. Le philosophe chinois Han Fei Tse. Invité : Jean Lévi.
 22.10 Fiction. Ici on parle russe et La Sonette, de Vladimir Nabokov.
 23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine : Œuvres de Florentz, Saint-Saëns, Chédrine, Ferroud.
 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Djambazov, Mather.
 23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Glinka. 20.40 Festival Toulouse les orgues. Par l'Ensemble vocal Les Éléments et le Parlement de Musique, dir. Martin Gester, Francis Jacob, organiste : Œuvres de Marchand, Gilles, De Grigny, Charpentier.
 22.35 Les Soirées... (suite). Goethe (6) : les Lieder de Wilhelm Meister. Œuvres de Reichardt, Zelter, etc.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 La Vache folle. Invités : Annick Alépérovitch, Guy Chazot, Loïc Guérolle, Nicolas Kopp, Marc Savey. Forum Planète

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. Nucléaire : un si long silence. Invités : Pierre Messner, Dominique Voynet, Corinne Lepage, Paul Quilès, Louis Mermaz, Jean-François Lacroix, André-Claude Lacoste, Marcel Boiteux, Hélène Criei, Michel Chevallet, Nathalie Fontrel, Marc-Ambroise Rendu. La Cinquième
 13.05 L'Hebdo. Serbes et Albanais de Belgique. TV 5
 14.30 La Cinquième rencontre... Six millions d'illettrés. Invité : Alain Bentolila, professeur de littérature à Paris V. La Cinquième
 16.10 et 20.10 Le Talk Show. Patrick Dupond et Loïc de la Porte du Theil ; Laurent Ruquier. LCI
 17.00 Les Lumières du music-hall. Joséphine Baker. Sacha Distel. Paris Première
 17.15 Le Débat de Pierre-Luc Séguillon. Les retraites. LCI
 18.00 Stars en stock. Glenn Ford. Kim Novak. Paris Première
 18.30 La Semaine d'Histoire. Histoire
 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Patrick Dupond, Murakami Ryu. Canal +
 19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Raymond Soubie. LCI
 20.00 20 h Paris Première. Invité : Pierre Vaneck. Paris Première
 20.05 Temps présent. Combattants de l'UCK : Retour au Kosovo. Enquête Suisse-Afrique du Sud sur la piste suisse des chimistes de l'apartheid. Le siècle en images : Mussolini, c'est fini. TSR
 20.55 Envoyé spécial. Cancer, la piste alimentaire. L'allaitement maternel. Demain je serai champion du monde. France 2
 21.05 Savoir plus santé. Les mousquetaires de la Sécu. TV 5
 22.20 Les Années belges. Le chemin de fer à vapeur : «la reine vapeur». RTBF 1
 22.35 Faxculture. Quand le cinéma divise les hommes et les femmes. TSR
 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Hitler. Invités : Edouard Husson, Christian Delage, Nadine Fresco, Rony Brauman. Histoire
 23.10 Questions d'identité. Identité, immigration. France 3
 0.30 Hors série. La Chaconne d'Auschwitz. France 3

DOCUMENTAIRES

17.20 Apollo 13. Planète
 18.15 Trois grands peintres. [3/3]. Matisse, 1889-1954 : le triomphe de l'ère. Odyssee
 18.30 La Société des dauphins. La Cinquième
 19.00 Voyages, voyages. Palerme. Arte
 19.10 Les Armes de la victoire. [4/12]. La baïonnette. Planète
 20.30 La Maladie de la vache folle. [1/2]. L'ennemi invisible. Forum Planète
 20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
 20.35 Théma. Adieux à l'Urss. Roulette caspienne : les enjeux du pétrole et du gaz. Arte
 20.50 La Flaca Alejandra. Odyssee
 21.40 Prémsumé coupable. Planète
 21.50 Les Esprits dans la ville. Odyssee
 22.15 A table avec Jean Poiret. Festival
 22.45 New York vu par Steve Reich. Mezzo
 22.50 Rapa Nui, l'île de Pâques. Odyssee
 22.55 Toutankhamon. TMC
 23.35 Les Tribus indiennes. [18/20]. Les Aztèques. Planète
 23.45 Pinochet, un dictateur face à ses victimes. Odyssee
 0.05 L'Autre Algérie. Quotidiens d'Algérie. Planète
 1.00 Samuel Beckett. [1/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Tournoi messieurs de Prague. Eurosport
 16.30 Formule 3000. Grand Prix de San Marin. Essais. Eurosport

MUSIQUE

18.00 The Nat King Cole Show. Le 27 août 1957. Avec Nat «King» Cole, piano et chant ; Margaret Whiting ; The Merry Macs. Dir. Nelson Riddle. Muzzik
 21.45 Copland et Sousa, par Bernstein. Avec l'Orchestre philharmonique de New York. Mezzo
 22.20 The Atlantic Living Legends. Avec Claude Nobs ; Paul Jackson ; The Atlantic All Stars ; Nino Tempo ; Corki Hale ; Joe Sample ; Nathan East ; Eddie Harris. Et le All Stars Band ; Charles Lloyd ; le Modern Jazz Quartet. Muzzik
 23.40 Europakonzert 1992. Avec Plácido Domingo. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboim. Paris Première

FRANCE 3

20.55 La Chaconne d'Auschwitz Saluons France 3 d'avoir coproduit (avec Les Films d'ici, notamment) ce document exceptionnel de Michel Daëron, et de le diffuser à une heure de large audience. Douze survivants du camp d'Auschwitz-zip : Birkenau, qui ont échappé à leur anéantissement parce qu'elles étaient musiciennes, racontent. Leurs récits ont le calme et la sobriété effroyables de ceux qui ont vécu l'enfer corps et âme.

FRANCE 3

23.55 La Walkyrie. Opéra de Wagner. Mise en scène. André Engel. Par l'Orchestre de la Scala, dir. Riccardo Muti. Muzzik
 0.25 Björk Live. Cambridge 98. Canal +

THÉÂTRE

20.30 L'Hôtel du Libre Echange. Georges Feydeau. Avec Jean Poiret. Festival
 23.10 On purge Bébé. Georges Feydeau. Avec Jean Poiret. Festival

VARIÉTÉS

23.50 Souvenir. Claude Nougaro. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

17.45 Une femme explosive. Jacques Dery. Festival
 20.40 Les Aventures d'Oliver Twist. Tony Bill. Disney Channel
 20.40 Ascenseur pour le passé. Larry Elkann. ○
 22.40 Made in America. La Fugitive. Rachel Samuels. ○ TF 1

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. Le charlatan. La Cinquième
 17.25 Seconde B. Ruee vers l'art. TMC
 17.50 Hartley, coeurs à vif. France 2
 20.10 Campus Show. Whitley est amoureuse. Série Club
 20.13 Alfred Hitchcock présente. Pan, tu es mort. ○
 20.40 Buffy contre les vampires. [1/2]. Acathia. Série Club
 20.45 Julie Lescaut. Les Surdoués. Interdit au public. RTBF 1
 21.45 Urgences. Jour de galère. TSR
 22.15 Total Security. Cendres éparpillées. Série Club
 22.35 La Rédac. Réves éveillés. Disney Channel
 23.00 Frasier. Chère infidèle. Série Club
 23.05 Profiler. Mère idéale. ○ M 6
 23.25 Working. The Breakfast (v.o.). Série Club
 23.40 Stargate SG-1. La cinquième race. TSR
 0.00 Profiler. Juge d'exception. ○ M 6
 0.50 Seinfeld. Le soutien-gorge (v.o.). Canal Jimmy

JEUDI 29 AVRIL

FILMS

15.50 Portrait de femme ■■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) ○ Ciné Cinéma 2
 16.00 Tempo di Roma ■■ Denys de La Patellière (France - Italie, 1962, N., 80 min) ○ Ciné Classics
 16.15 Le Prête-nom ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1976, 90 min) ○ Cinétoile
 18.30 Serial Lover ■■ James Huth (France, 1998, 80 min) ○ Canal + vert



18.40 Un monde à part ■■ Chris Menges. Avec Barbara Hershey (Grande-Bretagne, 1988, 110 min) ○ Cinéstar 1
 18.45 Tovaritch ■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min) ○ Ciné Classics
 20.30 La Double Vie de Véronique ■■ Krzysztof Kieslowski (Fr. - Pol., 1991, 95 min) ○ Ciné Cinéma 2
 20.30 Portrait de femme ■■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 140 min) ○ Ciné Cinéma 3
 20.45 Napoléon ■■ Sacha Guitry (2/2) (France, 1954, 120 min) ○ Histoire
 20.55 Les Sœurs Brontë ■■ André Téchiné (France, 1979, 120 min) ○ TMC
 21.00 Spéciale première ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1974, v.o., 105 min) ○ Paris Première
 21.50 Gilda ■■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 105 min) ○ Ciné Classics
 22.00 Mac ■■ John Turturro (Etats-Unis, 1992, 115 min) ○ Cinéstar 1
 22.15 La Comédie de Dieu ■■ Joao Cesar Monteiro (Fr. - Port., 1995, v.o., 165 min) ○ Ciné Cinéma 1
 22.20 Le Petit Homme ■■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 110 min) ○ RTL 9
 23.00 La Vie de bohème ■■ Aki Kaurismäki (France - Suède, 1991, N., 100 min) ○ Cinéstar 2
 23.10 La Corde raide ■■ Richard Tuggle (Etats-Unis, 1984, 115 min) ○ France 2



23.55 Hope and Glory ■■ John Boorman. Avec Sarah Miles (EU, 1986, v.o., 110 min) ○ Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

16.35 Vidéo gag.
 16.50 Sunset Beach. ○
 17.35 Melrose Place. ○
 18.25 Excluf. ○
 19.05 Le Bigdil.
 19.50 Clic & Net.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Julie Lescaut. Interdit au public. ○
 22.40 Made in America. La Fugitive. Téléfilm. Rachel Samuels. ○
 0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres.
 17.15 Un livre, des livres.
 17.20 Cap des Pins. ○
 17.50 Hartley, coeurs à vif. ○
 18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
 19.20 Qui est qui ?
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Envoyé spécial. Cancer, la piste alimentaire. L'allaitement maternel. P-5 : La guerre des baskets.
 23.00 Expression directe.
 23.10 La Corde raide ■■ Film. Richard Tuggle. ○
 1.05 Journal, Météo.
 1.30 La 25^e Heure. Général, nous voilà !

FRANCE 3

16.00 Côté jardins.
 16.40 Les Minikeums.
 17.45 Le Kadox.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.45 Un livre, un jour.
 18.50 L'Euro, mode d'emploi.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Fa Si La nouveau.
 20.35 Tout le sport.
 20.50 Consomag.
 20.55 Radio Corbeau. Film. Yves Boisset. ○
 22.40 Météo, Soir 3.
 23.10 Questions d'identité. Identité, immigration.
 0.05 Espace francophone. Côte-d'Ivoire : la création au féminin.
 0.30 Hors série. La Chaconne d'Auschwitz.

CANAL +

16.20 Les Fantômes du passé ■■ Film. Rob Reiner. ○
 ► En clair jusqu'à 20.40
 18.25 Flash infos.
 18.30 Best of Nulle part ailleurs.
 20.30 Le Journal du cinéma.
 20.40 L'Informateur ■■ Film. Jim McBride. ○
 22.23 Les Sales Blagues de l'Echo. Le poulailler de la mort. ○
 22.25 Batman et Robin ■■ Film. Joel Schumacher (v.o.). ○
 0.25 Björk Live in Cambridge.
 1.35 Hockey NHL.

LA CINQUIÈME/ARTE

16.00 Plé égale 3,14...
 16.30 Passe-partout.
 17.00 Au nom de la loi. ○
 17.30 100 % question.
 17.55 Ethiopie, les églises taillées dans la roche.
 18.25 Météo.
 18.30 Le Monde des animaux !
 19.00 Voyages, voyages. Palerme.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Reportage. Kosovo : Otan, version allemande.
 20.35 Théma. Adieux à l'URSS. Roulette caspienne : les enjeux du pétrole et du gaz. 20.40 L'Or noir de la Caspienne. La course pour l'accès aux hydrocarbures. 22.25 Bakou, cent ans sous le signe du pétrole. 23.15 Les Feux de Bakou ■■ Film. J. Cheifetz et A. Sarchi (v.o.). ○
 0.45 Little Big Man ■■ Film. Arthur Penn. ○

M 6

16.15 et 1.20 Boulevard des clips.
 17.35 Agence Acaulpo. ○
 18.25 Loïs et Clark. ○
 19.20 Mariés, deux enfants. ○
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.10 Notre belle famille. ○
 20.40 Décrochage info, Passé simple.
 20.50 Le Crime de l'Orient-Express ■■ Film. Sidney Lumet. ○
 23.05 Profiler. Mère idéale. ○ Juge d'exception. ○
 0.50 Techno Max.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
 20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
 20.30 Agora. Dominique Baffier (Les Derniers Néandertaliens).
 21.00 Lieux de mémoire. Les grottes de Lascaux.
 22.10 For intérieur. Invitée : Virginie Lou, écrivain.
 23.00 Nuits magnétiques. [3/5].
 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
 20.00 Concert. Par le Chœur et l'Orchestre Les Arts florissants, dir. William Christie, Catherine Mackintosh, premier violon : Œuvres de Mozart.
 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Zenouada, Bouliane.
 23.07 Papillons de nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Trio n° 2 en fa mineur, de Berwald, par The Gaudier Ensemble. 20.40 Paul Tortelier, violoncelle. Œuvres de R. Schumann, Bach, Dvorak, R. Strauss, Brahms, Böllmann, Tortelier.
 22.42 Les Soirées... (suite). Florent Schmitt (2). Œuvres de Roger-Ducasse, Schmitt, Fauré.

ODYSSÉE

20.50 La Flaca Alejandra En 1974 au Chili, la réalisatrice Carmen Castillo est arrêtée. Son compagnon, dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire, est tué. Marcia Merino, la Flaca Alejandra, commençait à parler sous la torture... En 1992, Carmen Castillo apprend que la Flaca demande pardon et accepte de se confronter aux victimes. Le film est l'histoire de la rencontre des deux femmes. Un film-flamme.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Spécial première ■■ Un portrait à charge de la presse à gros tirage et à sensation. Interprété avec brio par deux comédiens fétiches de Billy Wilder, le trépidant Jack Lemmon et le grogneur Walter Matthau, tous deux baratineurs exubérants et frimeurs que leur metteur en scène s'attache à ne pas rendre trop antipathiques, Spéciale première est un spectacle à la mécanique bien huilée, au rythme soutenu. En v.o.

ARTE

Bill Clinton veut renforcer la législation sur la vente et la détention d'armes aux Etats-Unis

Les mesures proposées après le massacre de Littleton devront contourner l'opposition du Congrès

WASHINGTON

de notre correspondant
Une semaine après le massacre de Littleton (Colorado), où quinze lycéens sont morts, le président Clinton a annoncé, mardi 27 avril, une série de mesures pour renforcer le contrôle des armes qu'il entend soumettre au Congrès. Dans un pays où circulent plus de 200 millions d'armes à feu, où celles-ci tuent tous les deux jours l'équivalent d'une classe d'enfants et où 6 000 élèves ont été exclus en 1998 pour avoir apporté un pistolet à l'école, les partisans d'une réglementation plus stricte entendent profiter de l'émotion et de l'indignation provoquées par cette tragédie dont les responsables avaient dix-sept et dix-huit ans.

Les mesures proposées par Bill Clinton sont les suivantes :

- renforcer la loi Brady en rendant obligatoire un délai de trois jours – pouvant être prolongé à cinq – entre l'achat d'une arme et sa prise de possession, en interdisant la possession à vie d'une arme aux mineurs coupables de crimes et en contrôlant la vente d'armes dans les *gun shows* populaires en zones rurales ;
- renforcer l'interdiction des fusils d'assaut et limiter les chargeurs à dix balles ;
- élever l'âge légal pour posséder une arme de dix-huit à vingt et un ans et renforcer les contrôles sur les armes à l'école ;
- lutter contre le trafic d'armes et interdire l'achat de plus d'une arme par mois ;
- punir de peines de prison de trois à dix ans et d'une amende tous ceux – y compris les parents –

qui laissent les enfants avoir accès à des armes, « sciemment ou par imprudence ».

Connaissant la puissance du groupe de pression des détenteurs et des fabricants d'armes – au sein de la National Rifle Association (NRA) –, Bill Clinton a déclaré : « Nous savons que ce sera une gêne, mais cela en vaut la peine. La vie d'enfants est en jeu. (...) Je pense, qu'en fin de compte, on en revient à notre conception de l'Amérique en tant que communauté et à nos responsabilités les uns envers les autres. » Elevé dans la culture des armes de chasse dans son Arkansas natal, le président a conscience de l'importance qu'elles ont dans un pays où leur possession est garantie par le second amendement de la Constitution. Loin de vouloir en diaboliser les possesseurs, il a

demandé qu'on les comprenne et qu'on les convainque de faire un geste afin d'épargner des vies humaines.

Car, en politicien habile, Bill Clinton sait que le Congrès, dominé par les républicains, est hostile à toute réglementation sur les armes à feu. Certaines de ses propositions ont été repoussées lors de la précédente législature. C'est pourquoi, en dépit de l'effet d'annonce, ces mesures restent modestes. Cela n'a pas empêché le chef de la minorité démocrate au Sénat, Tom Daschle, élu d'un Etat rural du Middle West, d'afficher son scepticisme sur leur utilité. Mal à l'aise face à une opinion traumatisée, les républicains ont préféré botter en touche plutôt que de s'opposer ouvertement au président. Ils ont réclamé la convocation d'une conférence nationale sur la jeunesse et la culture pour « examiner les problèmes importants auxquels les étudiants et la société font face, y compris les jeux vidéo, la drogue à l'école, Hollywood, la prière à l'école, l'implication des parents à l'école et leur contrôle par les autorités locales ».

Pendant ce temps, de nouvelles informations ont été données sur le massacre de Littleton. Selon la police, les deux meurtriers avaient prévu de tuer au moins 500 de leurs camarades dans les ruines de leur école et de détourner un avion pour s'écraser avec lui sur New York. L'amie de l'un d'eux a reconnu avoir acheté trois fusils à leur intention. Trois autres lycéens arrêtés le jour du drame sont encore incarcérés.

Les députés japonais approuvent la réorientation de l'alliance militaire avec Washington

TOKYO

de notre correspondant
La chambre basse de la Diète a adopté, mardi 27 avril, les lois sur les nouvelles dispositions de l'alliance américano-nipponne qui renforcent la coopération militaire entre les deux grands alliés du Pacifique en élargissant les possibilités d'intervention et de soutien logistique des forces d'autodéfense (armée) japonaises.

La réorientation de l'alliance avec les Etats-Unis, pierre angulaire du système de défense nippon dont l'objectif a été réaffirmé dans une déclaration commune du président Clinton et du premier ministre japonais de l'époque Ryutaro Hashimoto en 1996, vise à adapter le traité de sécurité de 1951 (révisé en 1960 et en 1978) à la nouvelle donne stratégique de l'après-guerre froide en intégrant davantage le Japon à la stratégie américaine.

Votées par le bloc conservateur (Parti libéral démocrate et Parti libéral) et avec quelques réticences par les centristes du nouveau Ko-meito (parti bouddhiste), les nouvelles directives de l'alliance suscitent l'opposition du Parti démocrate, qui estime trop imprécis les cas d'intervention du Japon, ainsi que des sociaux démocrates et des communistes.

Ce vote à l'arraché, obtenu à la veille de son départ pour Washington, constitue une victoire politique pour le premier ministre Keizo Obuchi. Mais il est loin de signifier qu'un consensus soit intervenu sur le rôle militaire du Japon. Ces nouvelles directives suscitent en outre les critiques de la Chine.

Les forces d'autodéfense japonaises sont désormais appelées à intervenir en cas de crise susceptible d'avoir des incidences sur sa sécurité dans la « zone limitrophe » de l'archipel. Le Japon s'engage en outre à apporter un soutien logistique aux forces américaines en cas d'évacuation de personnels non-combattants, et à autoriser l'utilisation de ses ports civils. L'approbation de la Diète est nécessaire mais peut intervenir *a posteriori* en cas d'urgence. Une troisième disposition, permettant l'arraisonnement de navires étrangers, qui suscitait des divergences au sein de la coalition gouvernementale, a été reportée.

ABSENT DE LA GUERRE DU GOLFE

Les bases américaines au Japon (où sont stationnés 47 000 hommes) ont toujours pu être utilisées par Washington pour des opérations de combat à l'extérieur (ce fut le cas au cours des guerres en Corée et au Vietnam). Mais les dispositions constitutionnelles limitant tout recours à la force à une stricte défense du territoire avaient en revanche empêché le Japon d'apporter un soutien logistique aux forces américaines lors de la guerre du Golfe en 1991. L'élargissement des possibilités d'intervention des forces d'autodéfense va beaucoup plus loin qu'un simple soutien logistique. Le Japon paraît appelé à participer plus activement aux opérations de « gendarmerie » que les Américains entendront mener dans cette partie du monde.

Le tabac devrait n'être délivré que sur ordonnance, préconise l'Organisation mondiale de la santé

UNE NOUVELLE ÉTAPE dans la guerre contre les multinationales du tabac que mène depuis près d'un an le docteur Gro Harlem Bruntland, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a été franchie mardi 27 avril à Berlin. Celle qui ne cesse de manifester sa volonté d'obtenir, au plus vite, une baisse notable de la consommation mondiale de cigarettes et de tous les produits dérivés du tabac a publiquement réclaté que cette substance soit dorénavant placée sous le contrôle des autorités sanitaires nationales et internationales.

Le docteur Bruntland juge totalement aberrante la situation qui voit les produits de substitution contenant de la nicotine (timbres cutanés ou gommes à mâcher) prescrits par le corps médical dans les tentatives de sevrage alors même que les produits du tabac sont en vente libre tout en étant largement taxés. « Une telle situation est absurde. Soit les produits de substitution de la consommation de nicotine sont totalement libres d'accès, soit les cigarettes ne doivent être disponibles que sur ordonnance », a fait valoir, mardi à Genève, le porte-parole de l'OMS.

L'affaire pourrait paraître paradoxale si elle ne s'inscrivait dans le contexte plus général de la prise de conscience croissante de la très forte dépendance que peut induire la nicotine chez les consommateurs de tabac. Les dernières études scientifiques conduites sur ce thème sont à cet égard sans équivoque. Elles concluent au caractère homogène de l'ensemble des mécanismes biologiques de dépendance, que celle-ci soit induite par des produits légaux – tabac et alcool – ou par des drogues

prohibées. On peut dès lors aujourd'hui, dans cette logique, soutenir que les produits dérivés du tabac, compte tenu de leur nocivité, doivent être placés sous un strict contrôle sanitaire, leurs consommateurs n'étant en aucune façon – contrairement à ce qu'ils croient – libres de fumer ou pas mais bel et bien prisonniers de leur accoutumance à la nicotine. Cette consommation est chaque année, à travers le monde, responsable de quatre millions de morts prématurées, un chiffre qui, si rien n'est fait, passera en 2025 à dix millions.

AFFRONTLEMENT PROGRAMMÉ

La directrice générale de l'OMS est sur ce thème d'autant plus certaine de la justesse de son combat que, soutenue dès son élection par les autorités américaines qui luttent également contre les multinationales du tabac, elle fait valoir que la cigarette, à la différence des boissons alcoolisées, est l'un des rares produits dont la consommation sans excès fait courir un risque mortel. « La cigarette est un produit ingénieusement fabriqué pour délivrer la juste quantité de nicotine nécessaire pour être toxico-manogène, et ce même si le consommateur finit par en mourir », explique-t-on auprès de l'OMS. On rappelle aussi à Genève, qu'il y a un siècle, le tabac avait été incorporé au sein de la pharmacopée américaine avant que le puissant lobby des fabricants parvienne à extraire la cigarette des compétences de la Food and Drug Administration afin d'en faire une substance librement commercialisée. « Nous appelons dorénavant à rectifier cette omission », explique-t-on à l'OMS.

Le futur affrontement est d'ores

et déjà programmé, la proposition du docteur Bruntland devant être soumise à la prochaine assemblée mondiale de la santé qui réunira à Genève, en mai, les Etats membres de l'organisation. En France, Lionel Jospin hésite encore pour sa part, en dépit des prises de position de nombreux spécialistes de la dépendance, à élargir le champ de compétence de la mission interministérielle de lutte contre les toxicomanies aux consommations d'alcool et de tabac.

Jean-Yves Nau

Patrice de Beer

Philippe Pons

Football : Sedan qualifié pour la finale de la Coupe de France

LE CS SEDAN-ARDENNES s'est qualifié, pour la quatrième fois de son histoire, pour la finale de la Coupe de France de football, épreuve qu'il a remportée deux fois, en 1956 et 1961 (*Le Monde* du 27 avril). Le club de deuxième division a battu mardi 27 avril, à domicile, une autre équipe de D 2, Le Mans, par 4 buts à 3 après prolongation. Cinq buts ont été marqués dans les trente minutes de jeu supplémentaires, les Sedanais prenant l'avantage grâce, notamment, à deux réalisations de leur avant-centre d'origine camerounaise, Pius N'Diéfi. Les joueurs de l'entraîneur Patrick Rémy affronteront en finale, le 15 mai au Stade de France, le vainqueur de la rencontre entre le FC Nantes (D 1) et le Nîmes Olympique qui devait avoir lieu mercredi.

DÉPÊCHE

■ CLONAGE : la firme américaine Genzyme Transgenics corp. est parvenue à cloner trois chèvres transgéniques capables de produire du lait contenant un anticoagulant humain, l'antithrombine 3, selon une étude parue dans la revue *Nature Biotechnology* de mai. La technique du clonage permet de sélectionner les lignées les plus robustes et les plus productives dans une optique de commercialisation de l'anticoagulant. D'autre part, trois chèvres ont été clonées au Canada par Nexia Biotechnologies Inc. Le but de la compagnie est de leur faire produire de la soie d'araignée et de faire libérer ces molécules dans le lait. La soie d'araignée, plus légère et plus résistante que l'acier, pourrait être compatible avec le corps humain et donc permettre la fabrication de ligaments, de tendons et de prothèses de toutes sortes.

Proportions parfaites et finition raffinée donnent aux montres Breguet leur style inimitable. En 1786, Abraham-Louis Breguet imagina le guillochage de ses cadrans d'or ou d'argent, selon une technique que de rares artisans perpétuent de nos jours.

Breveté par la maison en 1991, ce mouvement est l'un des plus ingénieux de l'horlogerie d'aujourd'hui. Il associe un calendrier perpétuel à l'indication perpétuelle de l'équation du temps, soit l'écart entre le temps civil et le temps solaire vrai.

Conçue par Abraham-Louis Breguet en 1780, la première montre automatique comportait une masse oscillante armant le ressort-moteur. Celle-ci arbore aujourd'hui un fin guillochage réalisé à la main, ajoutant un surcroît d'élégance à la beauté du mouvement.

C'est en 1783 qu'Abraham-Louis Breguet créa ses célèbres aiguilles "à pomme". Universellement appelées "aiguilles Breguet", elles soulignent le travail artisanal et l'excellence esthétique de la Breguet que vous choisissez.

Le dispositif à tourbillon, inventé par Breguet vers 1795 et breveté en 1801, permet de neutraliser les effets de l'attraction terrestre sur la précision des montres. Les modèles à tourbillon de la collection actuelle illustrent avec art cette invention marquante.

A votre intention

Toute montre Breguet porte en elle une page d'histoire écrite par Abraham-Louis Breguet, le plus grand horloger de tous les temps. Ses fines aiguilles "Breguet", son cadran délicatement guilloché et son boîtier cannelé lui confèrent une personnalité affirmée, inimitable. Terminé à la main, son mouvement perpétue l'esprit novateur hérité du fondateur, voici des siècles. Porter une montre Breguet, l'assurance de posséder l'exceptionnel.

Breguet
Depuis 1775



luxe, sport et géométrie

CALIBRES
Pour elle, montre Chopard « Dame Impériale » or jaune, cadran brillants et saphirs, maillot à paillettes Givenchy. Pour lui, montre Chopard « Classique homme », or jaune, cadran nacré et diamants, tee-shirt noir APC.
Photo Nicolai Lo Russo.
Réalisation Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard.



à la veille du troisième millénaire, jamais la mode n'aura autant marqué de son empreinte les cadrans qui affichent les tendances chères aux silhouettes rectilignes des podiums : dépouillement, mixité, fonctions et raffinement des détails sous haute influence high-tech. Les Salons de Bâle et de Genève révèlent les créations horlogères de 1999 sous le signe d'un style très architectural, qui oublie cuir et ornements au profit de la ligne et renoue avec une élégance sans concession

Modèle Réf: J283/BL et J286/BL

JAGUAR
SWISS MADE

33, avenue de la République - 75011 PARIS Tél. 01 40 21 17 00

Les horlogers suisses, pourvoyeurs consacrés de l'exac-titude, n'ont guère à se plaindre. En 1998, leurs exportations ont atteint le niveau record de 36 milliards de francs (5,48 milliards d'euros), les Etats-Unis se montrant friands de pièces chères, alors que l'Europe et l'Asie plébiscitent les montres en acier, qui joignent l'attrait du coût à celui de la mode. Bien entendu, la prudence suisse reste de rigueur. Craignant quelque mauvais coup subreptice, les fabricants ont rô-dé des stratégies nouvelles, comme d'élargir leur gamme à des secteurs de prix jusque-là né-gligés. Adoptés même par les plus conservateurs, l'acier et le caoutchouc permettent de serrer les prix. A l'instar d'autres signes extérieurs de richesse, l'or dé-cline. Si bien que 13 000 F (2 058 €) suffisent aujourd'hui pour acquérir un chronographe suisse de grande marque. Le plus grand secret est de mise jusqu'à ce 29 avril 1999, date à laquelle les horlogers dévoileront leurs batteries à la Foire de Bâle. Cette grand-messe, qui investit jusqu'au 6 mai la capitale suisse des foires commerciales, accueille 2 315 exposants dans un tout nouveau bâtiment, où les stands rivalisent de splendeur pour conquérir les acheteurs. Si Bâle réunit le gratin de l'horlogerie suisse - de Patek-Philippe à Ro-lex -, l'autre salon de la Haute Horlogerie, le SIHH, a réuni à Genève - du 22 au 29 avril - quel-ques marques de tout premier plan, remarquables par leur sens du luxe (Cartier, Piaget, Breguet, Vacheron-Constantin, Dunhill, Montblanc...) ou par leur créati-vité purement horlogère (Gérald Genta, Audemars-Piguet, Girard-Perregaux, etc.). Incomparable-ment moins prolixe que la Foire de Bâle, le SIHH n'en accueille ses visiteurs qu'avec plus de

De toutes les tendances émer-geant cette année, au travers des deux salons, la plus notable réside dans l'impact croissant de la mode qui, poursuivant sa conquête glo-bale de la consommation, fait souffler l'air du temps sur les plus vénérables. Venue des parfums et de l'habillement, la vogue de la mixité inspire des modèles qui, selon leurs tailles, garniront les poi-gnets de l'un ou l'autre sexe. Et si chacun élargit ses propositions - le joaillier Chaumet signant une montre de plongée, Patek-Philippe un produit « d'appel » sur bracelet caoutchouc... -, la plupart se re-trouvent dans une déclinaison sans faille - mais un peu différée - des tons du prêt-à-porter. L'avènement de l'acier - et des métaux blancs, comme l'or gris - peuple les cadrans de nouveaux accords, sous le signe du noir « qui-va-avec-tout » : de la Hamp-ton (Baume & Mercier) à la Body-guard (Tissot), en passant par la Lady M (Mauboussin), Ebel, Gucci, Zenith et Hugo Boss, il en est peu qui n'y sacrifient. Dans le même esprit minimaliste, les gris dégradés envahissent des cadrans (4857 de Patek-Philippe, Worldti-mer de Oris...) qui, l'an passé, jouaient encore le multicolore. D'autres, plus audacieux, pré-fèrent y recycler - sur fond bleu nuit, noir ou blanc - les reflets mé-talliques promus par l'habillement masculin de l'hiver (Chaumet, Pia-get, Jaeger-LeCoultre, Hublot, Eterna, Storm, Akteo...).

Ce vent nouveau souffle aussi sur les formes. A défaut de s'évader du carré et du rond, les fabricants en accentuent la géométrie, jusqu'à obtenir parfois (notamment dans les montres sportives) des constructions très architecturées. L'extra-plat est à la hausse chez Hermès, Piaget, Vacheron-Constantin... Quant aux bracelets, ils oublient de plus en plus le cuir au profit du métal, lequel peut en-serrer la boîte (Ebel), s'enrichir de caoutchouc (Baume & Mercier) ou s'articuler en gros maillons (Fred). Enfin, le double affichage (analo-gique et digital), hier encore can-tonné aux « sportives » (Omega), accède à des marques privilégiant avant tout l'élégance (Hermès). Ici comme ailleurs, le sport se civilise, et l'esprit « ville » n'exclut plus la décontraction...

CARRÉ
Montre Emporio Armani,
bracelet de caoutchouc
et boîtier en acier,
étanche à 30 mètres, 2 000 F (305 €).



Jacques Brunel



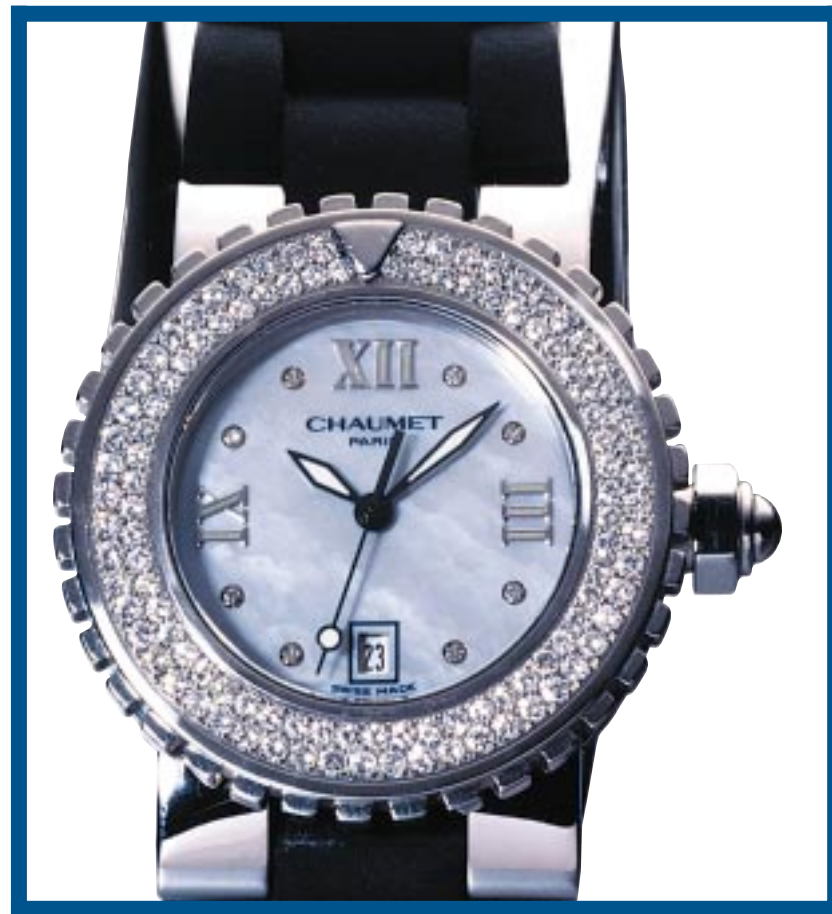
HIGH-TECH
La Type E Senior acier, trois aiguilles, cadran vernis noir ou blanc, entre 10 000 et 12 000 F (1 524 € et 1 829 €), Ebel.



DOUBLE JEU
La Reverso Gran'Sport, première sportive de Jaeger-LeCoultre, étanche à 50 mètres, à partir de 29 000 F (4 421 €).



COUPÉ
Cadran noir et pans coupés, pour la Cut en acier, 14 700 F (2 241 €), Fred.

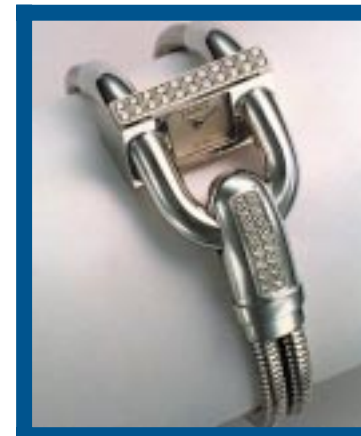


CLIN D'OEIL
La Class One est étanche à 100 mètres : bracelet en caoutchouc noir et lunette tournante en acier pavée de diamants, 46 000 € (7 013 €), à partir de 9 500 F (1 448 €), Chaumet.



RÉVEIL
Modèle de voyage en nickel, 2 250 F (343 €), Gucci.

SECRET
Montre cadenas en or blanc et diamants, réédition d'un modèle de 1935, Van Cleef & Arpels.



● Muscle. Vacheron-Constantin applique au bracelet de sa nouvelle Kuys-hu le bossage en « pointe de diamant » du XVII^e siècle – qui évoque plutôt, de nos jours, un bracelet de force à clous. Boîte et bracelet or, lunette sertie de diamants, mouvement quartz. A partir de 95 100 F (14 498 €).
● Mini-tourbillon. Avec le nouveau calibre 2871, Audemars-Piguet offre aux collectionneurs (série limitée à 25 exemplaires) le plus gros mécanisme jamais logé dans une petite montre.
● Extra-plate. Cadran gris dans un carré d'or, la nouvelle montre homme mécanique de Piaget se targue d'une épaisseur de 4,2 millimètres, et d'une étanchéité totale. A partir de 24 300 F (3 704 €).
● XXL. Patek-Philippe ressort son boîtier géant Nautilus (44,5 millimètres) étanche en acier, pour y loger une complication utile : l'indication de zone de remontage. A partir de 52 800 F (8 049 €).
● Allure. Chronographe automatique Vintage 126, nouveau modèle de Bell & Ross étanche à 200 mètres, à partir de 12 500 F (1 906 €) pour la version acier. Existe en or jaune ou blanc.
● Chic. Intégré dans un bracelet à gros maillons, la montre Babyfacettes à quartz de Dunhill est une quasi-manchette au galbe élégant, 6 950 F (1 059 €).
● Baroudeur. Un bracelet en résine et acier donne au chrono Hamilton, Khaki Action, un parfum de chic tout-terrain. 2 450 F (375 €).
● Siglé. « Chaumet, place Vendôme »... L'inscription occupe une bonne part du cadran de la nouvelle « 12 » en acier, d'une grande délicatesse de formes et de tons, mouvement quartz, 6 400 F (975 €).
● Mixte. Pour sa montre d'homme Espace, très ergonomique, Hermès marie l'analogique au numérique. Date, second fuseau, chrono, réveil, etc., fonctionnent à quartz. Environ 10 000 F (1 524 €) avec deux bracelets cuir.

rendez-vous de plongée

pavée de diamants ou digitale en caoutchouc, la montre de plongée prend le large

Immersion 99 : la place Vendôme se convertit à la montre de plongée. Chaumet – déjà sur le créneau du sport avec son chronographe Style – propose ce printemps Class One Joaillerie, un modèle mixte étanche à 100 mètres. La fameuse maison joue les contrastes en associant structure d'acier, lunette tournante en diamants et bracelet en caoutchouc hydrofuge. L'horloger Blancpain fonde en 1735 a aussi choisi le pavage diamants et l'or gris pour la version féminine de son chronographe « Fly Back » initialement réservé aux navigateurs. « Les montres militaires avec des cadrans noirs et de gros chiffres lumineux ont laissé la place aux modèles de plongée et au digital, complètement délaissé il y a encore trois ans », constate Jean-Claude Lambert, directeur des boutiques Royal Quartz et fondateur de la marque Louis

Pion. Technomarine, lancée en décembre 1997, profite de la vogue des sports d'eau avec ses montres Technoraft, Technoyacht ou Apnea, qui plonge à 300 mètres. En 1998, la jeune marque bon marché a vendu 30 000 pièces. Les plus classiques sont rentrés dans la compétition comme Patek Philippe et son Aquanaut au boîtier en forme de hublot et au bracelet en composite noir. L'illustre horloger suisse Jaeger-LeCoultre a présenté au public, lors de l'exposition « Montres et collections » en mars dernier, son premier modèle sportif de Reverso, la Gran'Sport, avec un boîtier ergonomique réversible en acier ou en or jaune. Ce bijou de technicité étanche à 50 mètres est doté de l'un des fermoirs les plus compliqués au monde composé de cinquante-deux pièces.

A.-L. Q.

guide

l'acier en pointe

plus résistant et secret, l'acier conquiert les montres, après les bijoux. Aux dépens de l'or jaune, il s'impose jusque dans les sertis.



BRACELET
Montre Panthère Ruban acier avec cadran en nacre et fermoir triple déployant, 12 900 F (1 966 €), Cartier.

Le gris aux reflets acier domine sur des créations monochromes qui explorent les variations du blanc et du noir », lit-on dans les cahiers de tendances du Salon de Bâle, après l'incroyable succès de la ligne Irony de chez Swatch. Jusque dans l'empire du luxe, montres et bijoux abandonnent les ors et les mignardises. L'acier, longtemps réservé aux modèles sportifs, accède aux montres joaillères, grâce à de nouvelles techniques de sertis qui n'exigent plus la mollesse de l'or. Le blanc conforte les formes épurées du moment comme dans la montre Panthère Ruban de Cartier, en or gris, ou la géométrique Cut de Fred aux pans coupés en acier. Manchette minimaliste en acier poli, la nouvelle version de la Beluga d'Ebel enchâsse deux rangs de diamants.

L'engouement pour le design sportif encourage la vogue des métaux gris. En témoigne le succès de Tag Heuer – 600 000 pièces par an vendues dans le monde –, qui vient de lancer son premier chronographe pour femme, Kirium Lady, en acier. « 85% de nos produits sont en acier et ce chiffre devrait encore progresser avec les nouvelles gammes. L'acier est le matériau qui convient le mieux à nos montres sportives de prestige », explique Gilles Cirouge, directeur général de Tag Heuer France. Pendant que IWC travaille l'acier chirurgical utilisé dans les implants ou le titane poids plume dans son chronographe GST, le joaillier italien Bulgari, toujours novateur, ose un modèle coulé dans l'aluminium avec bracelet de caoutchouc. Adeptes du plastique, les marques junior ajoutent des pointes de métal. Spécialisée dans les importations nippones et la technologie digitale, la boutique Kyo enregistre un beau succès avec l'Independent de Citizen en version chromée comme une carrosserie de voiture.

A.-L. Q.



GALBE
La Kalalis acier inoxydable, cadran noir ou blanc, deux tailles, étanche jusqu'à 30 mètres, 3 500 F (534 €), Calvin Klein.

VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX.

BOUCHERON
JOAILLIER DEPUIS 1858
PARIS

la folie plastique

ergonomie techno et design en courbe habitent des montres que l'on croirait sorties d'un manga japonais. D'autres affichent dans la rue leur inspiration sportive



JUNGLE
Montres en gomme crocodile et girafe dans la ligne Safari Zoo du créateur japonais Zucca, de 750 F à 920 F (114 € à 140 €).



MATCH
Montre étanche à 200 mètres, élue parmi les montres de l'année 1999 aux Cadrons d'or, 595 F (91 €), Adidas.



MANGA
Carrossée comme un tableau de bord, la nouvelle montre Transcontinents Transcoopérative (TTC) possède deux chronos et deux alarmes, 1 690 F (258 €).

O

n oublierait presque de lire l'heure. Sur la dernière montre de TTC – qui semble sortie d'un manga japonais avec son plastique acidulé –, il faut jongler entre trois cadrans différents pour les secondes, les heures et les minutes. Comme un miroir, le cadran de l'Independent de Citi-

zen donne le décompte du temps par simple pression, grâce au système LED (Light Emitting Diode), déjà en vogue à la fin des années 60. Une gymnastique oculaire récurrente sur ces mastodontes de plastique. Installée à Saint-Germain-des-Prés depuis juin dernier, la boutique

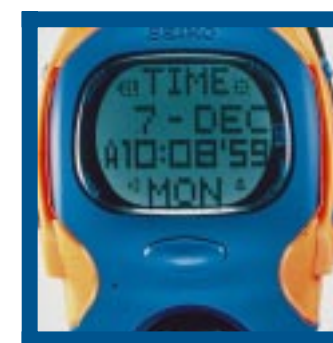
Kyo propose – souvent en exclusivité française – une sélection de modèles prisés par la jeunesse tokyoïte. Ici pas de cuir ni de tissus, mais du chrome et de la gomme. « A la différence des horlogers traditionnels, j'ai rassemblé un seul type de montres, inspirées du sport et de la mode de rue », explique la fondatrice franco-japonaise Emika Ravé. Comme dans la mode et le design, l'esthétique plastique de la fin des années 60, à la 2001 Odyssee de l'espace, est de retour.

Sur ces « techno-urban-watches » ergonomiques, les boutons de commande glissent sur le poignet. Le design en courbe colle au corps et les fermoirs se cachent. La dernière Spoon de Pulsar en uréthane s'ouvre comme un coffre de voiture, par pression d'un bouton. Les matières tactiles ont la cote, dans la lignée des modèles de gomme du Japonais Zucca, dont la dernière collection Safari Zoo reprend les aspérités de peaux d'ani-

maux. Autre succès, la Color Time d'Emporio Armani est le best-seller des montres maison avec son bracelet en épais silicone. Massives et plastifiées, les montres sportives sont détournées par la rue. Plus de 100 000 exemplaires de la Nike Triax pour la course à pied ont été vendues en France en 1998. Destinée aux sports aquatiques, la Typhoon donne les horaires des marées de cent cinquante plages. Elue montre de l'année 1999 par le jury des Cadrons d'or, la montre Adidas des arbitres de la Coupe du monde triomphe en dehors des stades. La course au gadget technologique est engagée. Toujours au sommet, la G-Shock de Casio, montée sur amortisseurs (25 000 vendues par jour dans le monde en 1998), s'enrichit ce printemps d'un modèle, Baby-G Phys, doté d'un compteur de calories.

Anne-Laure Quilleriet

LONGINES
L'ELEGANCE DU TEMPS DEPUIS 1832
Collection Homme et Dame à partir de 3900 F, prix public maximum conseillé.



GOLDORACK
Airpro-Midair, avec affichage de l'heure et du préfixe téléphonique dans trente-huit pays, 1 450 F (221 €), Seiko.

CONNEXION
La Spoon Web de Pulsar avec carnet d'adresses, 1 490 F (227 F), en avant-première chez Kyo.



ORGANIQUE
Hempode, d'Ikepod dessinée par Marc Newson, série limitée à 9 999 exemplaires, 35 000 F (5 336 €), vendue chez Kyo.

FITNESS
Baby G Phys dotée d'un compteur de calories, 599 F (91 €), Casio.



cadrans de choc

● **Tableau de bord.** La dernière-née de TTC avec cadrans à aiguilles et à cristaux liquides, existe en indigo, vert canard, violette, blanc et noir, 1 690 F (258 €).

● **Volcan.** Avec son cadran bombé et son affichage grossissant, la Volcan de Pulsar se décline en rouge, turquoise, vert, noir et blanc, 790 F (120 €). En exclusivité au Printemps Haussmann.

● **Avant-première.** La boutique Kyo regroupe des modèles souvent en exclusivité européenne de Casio, Citizen, Nike, Seiko, les éditions rares de GSX ou les montres Ikepod dessinées par Marc Newson.

● **Digitale.** La Swatch Beat, première montre digitale du spécialiste suisse du plastique, marche à l'heure d'Internet avec des modèles appelés Net Surfer ou Provider ; compte à rebours jusqu'à l'an 2000, chronomètre et alarme, 400 F (61 €).

● **High-tech.** Par un vibreur intégré dans son boîtier, la montre Vivcel vibre au rythme du téléphone portable auquel elle est reliée. Elle donne aussi l'heure dans vingt-sept pays, 1 195 F (182 €) avec un bracelet en résine, Casio.

● **Lumineuse.** Montre torche à bracelet caoutchouc, existe en bleu, noir et chrome, 198 F (30 €), Louis Pion.

● **Kitsch.** Chez Alexis Lahellec, spécialiste du mobilier gonflable et des accessoires en poils, une montre en gomme ou un modèle géant au cadran de 6 centimètres dans des couleurs acidulées, 89 F (13,5 €) et 99 F (15 €).

● **Silicone.** Montre digitale bicolore agnès b., 850 F (130 €) et, modèle Color Time d'Emporio Armani, huit couleurs, 1 100 F (168 €).

● **Sportive.** La Tempest de Nike avec bracelet en polyuréthane, éclairage à contre-jour, étanche à 100 mètres, quatre coloris, 449 F (68 €). Résistante aux chocs avec son bracelet sans attache, la Typhoon de Nike est destinée aux surfeurs, 949 F (145 €).

cadrans mixtes

un siècle après sa création, la montre-bracelet continue d'aimer de nouvelles passions, séduisant hommes et femmes également pressés. A l'heure des extrêmes, la tendance est à la fois aux mini-montres bijoux et aux gros calibres déclinés dans des tailles et des couleurs adaptées. Même si le Tourbillon féminin n'est pas encore pour demain

à

la Belle Epoque, les belles languissantes consultaient l'heure au bout d'un long collier-chaîne, baptisé châtelaine. C'est dire combien le temps restait une activité masculine... Mais le siècle allait tout changer. Les garçonnades des années 20 ayant adopté avec joie la montre-bracelet, les modèles dame allaient stimuler la création horlogère. Soit pour féminiser des modèles masculins - en miniaturisant les mécanismes à l'intention des poignets fins -, soit pour créer des parures, où le bracelet primait largement sur la montre. Etant admis qu'aucune femme ne s'intéressait à la mécanique... L'arrivée du quartz allait libérer les « frivoles créatures » de la corvée du remontage, et réduisait le nombre des tiges et rouages pour le plus grand profit des joailliers. La montre mécanique pour dame est devenue, aujourd'hui, une curiosité rarissime... En 1999, la tendance des montres-bijoux est à l'exploration des extrêmes. Outre les bracelets interchangeables - « Graal » des *fashion victims*, auquel Hermès, après tant d'autres, sacrifie cette année -, la saison promeut les mini-montres aux lignes sobres - quoique volontiers empierrées -, presque invisibles sous leur fin bracelet. C'est la Mini-Baignoire de Cartier, pavée de diamants ronds, ou la Double-Tour d'Hermès, dont la lanière en cuir à bride se noue après s'être enroulée deux fois... Le contraste est grand avec le retour des manchettes, déjà sensible dans les bijoux, et qui s'annexent aujourd'hui des montres chez Ebel (Beluga Manchette aux brancards acier pavés de diamants, sur bracelet articulé), Baume & Mercier (Catwalk au bracelet mêlant acier et caoutchouc), Boucheron (les carrées de la nouvelle ligne Diamant, sur bracelet en maille milanaise), Fred, Poiray, Mauboussin, Pequignet...

Cette soif de grandeur n'est pas neuve. En 1985, Cartier lançait la Pasha. Contre toute attente, cette montre de luxe ronde aux dimensions très masculines conquiert d'emblée le cœur des femmes. Elles l'arboraient dans un esprit très sport, sur de gros pulls (en cachemire), des vestes de tailleur, voire - pour les plus jeunes - des treillis taille basse. Toujours plus empierrée, la Pasha allait confirmer ses succès féminins - avant même la sortie, l'an dernier, d'un modèle pour poignet fin. Après le pantalon, les femmes s'annexaient la montre pour homme - et jusqu'aux plus imposantes, comme les Breitling et les Panerai. Au point que bien des marques ont élargi leur choix de tailles, quand elles ne proposent pas des modèles mixtes. L'ultra-sportif Tag Heuer ose même, cette année, un chronographe féminin - le Kirium Ladies - de 35 millimètres de diamètre, très ergonomique et proposé dans les tons prune du printemps...

Si elles gardent au style sa primeur, certaines femmes ne sont plus allergiques à la mécanique. Sensibles à la complexité luxueuse d'une Patek-Philippe, elles ont inspiré à Franck Muller, le haut horloger genevois, de très nombreux modèles. Certains sont même équipés d'une complication. Un chronographe, en l'occurrence. Car le Tourbillon féminin n'est pas pour demain...

J. B.



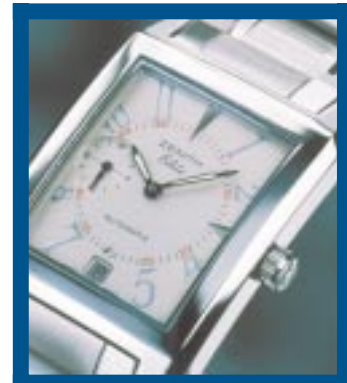
PODIUM
Manchette Catwalk « Steel & Black » en acier et caoutchouc de Baume & Mercier, à partir de 7 500 F (1 143 €).

DÉTOURNEMENT
De haut en bas, modèle aviateur UTC en acier, IWC ; montre Ebel type E senior acier ; montre en or gris Vacheron Constantin ; montre Van Cleef & Arpels Roma acier et la « Class One » de Chaumet. Bagues Chanel joaillerie. Tee-shirt et culotte de tulle, Ocimar Versolato, chaussures Manolo Blahnik chez Maria Luisa.
Photo : Nicolaï Lo Russo. Réalisation : Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard. Manucure : Brenda Abrial.



BATTANTE
Lady Kirium, premier chronographe féminin de Tag Heuer, 11 000 F (1 677 €).

RÉTRO
La Port-Royal V de Zenith en acier, mouvement automatique extra-plat, étanche à 30 mètres.



LACET
Montre mini-tonneau pavée de 105 diamants baguette 13,80 carats, boîtier en or gris et fermoir invisible, Cartier.



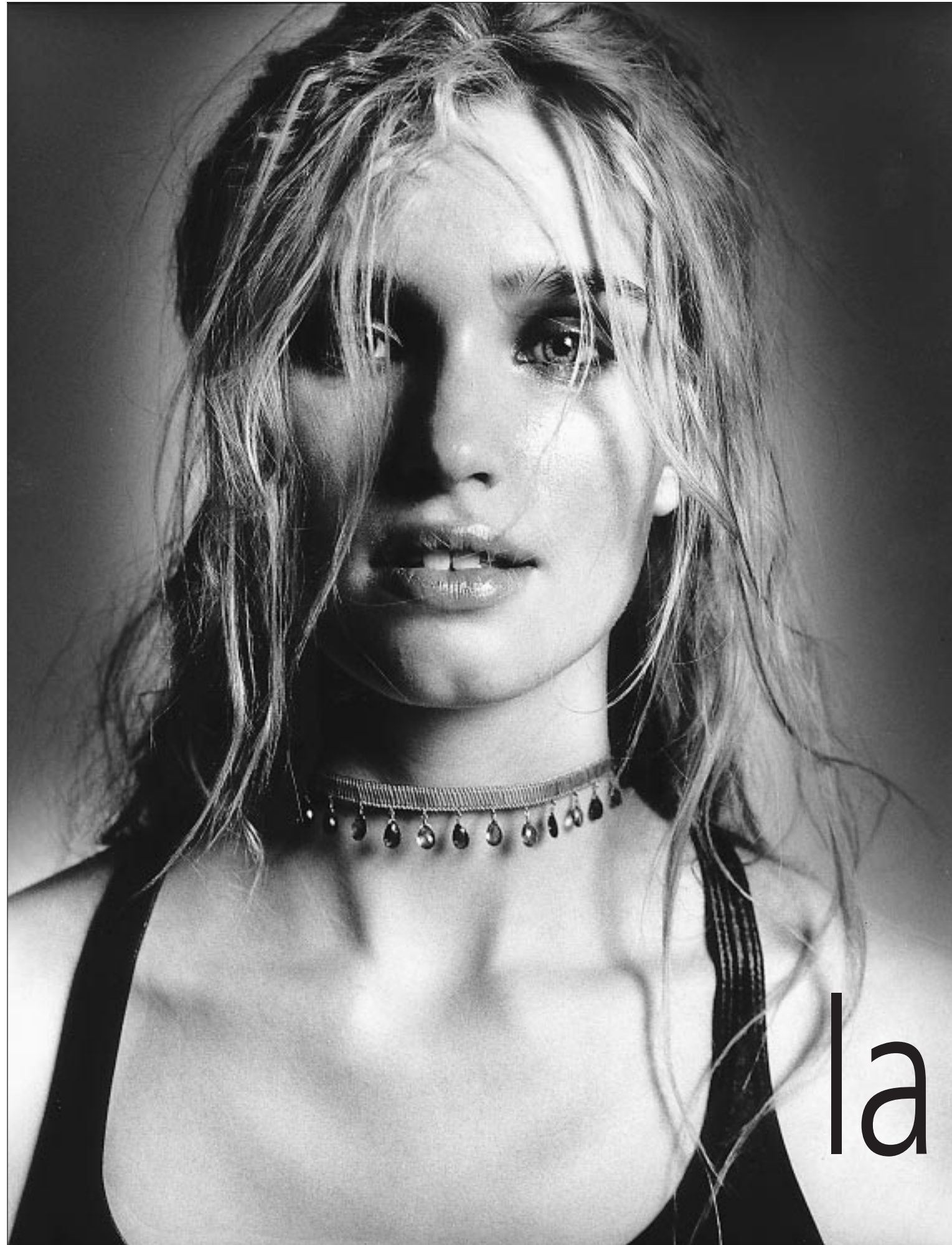
guide

- **Masque.** Décidément plus féminine, la Pasha (Cartier) de l'année mesure 32 millimètres et « protège » son cadran d'une grille amovible de diamants. Bracelet en cuir vernis noir. 116 000 F (17 684 €) pour la version or.
- **Ruban.** La montre Khésis de Chaumet en acier avec brancards diamants et cadran de nacre rose ou bleu, 21 000 F (3 201 €) la version « Classic Lady ».
- **Best-seller.** La Catwalk, qui représente depuis l'an dernier 40 % des ventes de Baume & Mercier se décline en version caoutchouc et acier, 7 500 F (1 143 €).
- **Cha-cha-cha.** Trois temps s'affichent sur la Master Chronographe du virtuose Franck Muller, correspondant à trois fuseaux horaires. Vue l'ergonomie du boîtier courbe (il existe en sept tailles), les battantes adorent.
- **Lien.** La Cape-Cod d'Hermès se balance sur un bracelet double-tour en cuir de 40 centimètres imaginé par Martin Margiela, 9 450 F (1 441 €).
- **Sportive.** Le chronographe Kirium Ladies en acier, quatre cadrans (prune, argent, bleu et noir), étanche à 200 mètres, 11 000 F (1 677 €), Tag Heuer.
- **Tendance.** Fred lance une montre-manchette sur bracelet d'acier aux pans biseautés qui semble un hommage à l'esthétique futuriste des années 60, 13 800 F (2 104 €).
- **Martiale.** Panerai donnait l'heure aux militaires italiens sur des cadrans de 44 millimètres - et recueillait un grand succès chez les dames. Rachetée par le Groupe Vendôme (Cartier, etc.), le modèle réduit son diamètre à 40 millimètres dans le Luminor automatique, étanche à 400 mètres, à partir de 16 500 F (2 515 €).
- **Dentelle.** Une montre squelette - fait surprenant - destinée aux dames, mouvement entièrement réalisé à la main, boîtier en or jaune 18 carats, lunettes et cornes sertis diamants, Jaquet Droz.

Croire en son temps
&
et un jour le devancer.

Collection "ROMA"
à partir de 14 300 FF.

Van Cleef & Arpels
PARIS 22, PLACE VENDÔME • GENEVE 31, RUE DU RHÔNE
CANNES MONTE-CARLO LONDRES NEW YORK, PALM BEACH, BEVERLY HILLS
HONOLULU MOSCOW KOWEIT SEUL, PUSAN, TOKYO OSAKA, HONG-KONG
Liste des dépositaires agréés au 01 42 65 80 09



formes graphiques, tissages de métal et pierres imposantes travaillées dans la masse signent une nouvelle allure. Mini-bijoux, tours de cou arachnéens et bracelets-plume ouvrent à la sobriété les portes de la poésie



ONDÉE
Neuf aigues-marines posées sur un jonc d'or 18 carats, modèle Mosaïco, 27 500 F (4 192 €), Pomellato.

la griffe de

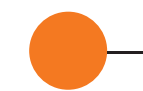
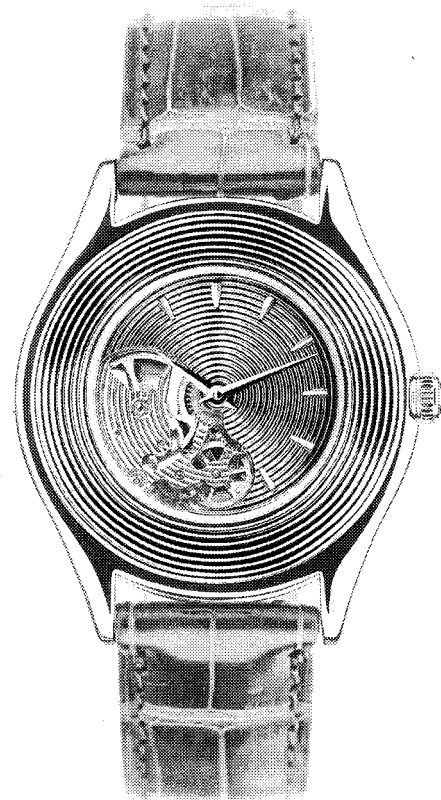
GOUTTES

Collier ruban en or 22 carats tissé main et pierres facettées, tourmaline rose, grenat rhodolite et grenat, Marie-Hélène de Taillac 40 000 F (6 098 €), sur commande chez Colette.

Photo ci-dessus et en haut à droite : Nicolai Lo Russo. Maquillage : Elsa Aubert pour Aurélien. Coiffure : Madeleine Cofano pour Corps et Ame. Réalisation Martine de Menthon, assistée de Charlotte Renard.

CRISTAL

Pendants d'oreilles en diamants et boules de cristal de roche, disponible à partir de septembre 1999 (prix non déterminé), Mauboussin.



guide

- **Couleurs.** Améthyste, citrine, aigue-marine, en duo ou en solo, les nouvelles bagues Tank de Cartier en or jaune ou or gris, à partir de 7 300 F (1 113 €), Cartier. Ponctué d'un diamant, une topaze bleue, un péridot ou une iolite montée sur or blanc 18 carats, 9 800 F (1 494 €), Piaget Bague « Diane » cabochon calcédoine et griffes saphir, 19 800 F (3 018 €), Fred.
- **Petit prix.** Spiro tube or, fermoir olive inspiré de ceux des colliers de perles fines, collier et bracelet en or 18 carats, 699 F (107 €), 399 F (61 €), Monoprix et Prismatic.
- **Nacre.** Bagues Aloha, nacre blanche sur or jaune, améthyste, tourmaline rose, petit et grand modèle, de 13 500 F à 16 500 F (2 058 € à 2 515 €) Mauboussin. Pendentif « Sensation », en or blanc, diamants et nacre, à l'effigie de la renoncule, la fleur maison, 28 000 F (4 269 €), Van Cleef & Arpels.
- **Joncs.** Deux ors, tourmaline rose, verte, aigue-marine « nuage », tanzanite, de 4 200 F (640 €) à 4 500 F (686 €), Didier Guerin. Bague bombée en or jaune, 1 149 F (175 €), en or blanc et diamants, 5 699 F (869 €), Tati Or.
- **Love.** Pendentifs en or blanc 18 carats, serti de 39 diamants, à partir de 25 360 F (3 866 €), Chopard.
- **Etoile.** Bague chevalière, Challenger en or jaune, argent et saphir étoilé, 8 250 F (1 257 €), bague étincelle en or blanc et éclats de diamants, 27 200 F (4 192 €), Hermès.
- **Semi-rigide.** Bracelet féminin masculin Héraklès en argent satiné, trois largeurs, à partir de 6 050 F (922 €), collier Amazone en argent, 6 600 F (1 006 €), bracelet 4 350 F (663 €), Hermès.
- **Amour.** Pendentif Naccara en or jaune ou or gris et nacre blanche, à partir de 3 800 F (579 €), Mauboussin.
- **Mouvement.** Bague en forme de vague en or gris ou jaune, 6 900 F (1 051 €), Fred.
- **Griffe.** Pendentif en or blanc gravé Bulgari et pavé de diamants sur une chaîne en or blanc, à partir de 12 800 F (1 829 €).



LIGNE

Pendentif lame argent Yves Saint Laurent, bagues (de gauche à droite) : « Babylone » en or blanc et nacre, 13 000 F (1.982 €), Van Cleef & Arpels, en argent massif, Arthus Bertrand, 1 700 F (259 €), Tank Max en or gris et onyx, Cartier, 14 700 F (2 241 €), Deux bracelets, l'un en argent 250 F (38 €), Johnny Rocket chez Colette, l'autre en caoutchouc, 450 F (69 €), Lara Boeing chez Colette, tee-shirt en coton noir APC.



CERCLE
Boucles d'oreilles « Boréal » en or gris et diamant, 29 500 F (4 497 €), Chaumet.

ARCHE
Bagues en or jaune et citrine, aigue-marine ou quartz rose, à partir de 10 400 F (1 585 €), Poiray.



COMÈTES
Puces d'oreilles « étoiles » en or blanc et diamants, à partir de 14 500 F (2 210 €), Chanel.

dès que chutent les prix du pétrole, la place Vendôme refait ses vitrines. Depuis trois ans, là-bas, l'opulence joaillière le cède au minimalisme du goût nord-américain – et, plus généralement, occidental. Il ne suffit plus qu'un bijou soit beau, encore faut-il qu'il soit confortable, c'est-à-dire portable à toute heure, en coulant son éclat dans une vertueuse sobriété. D'où le succès du blanc, paran-

tradition qui fait de l'arche « le vase alchimique de la transmutation des métaux ». Arc-boutées autour d'une grosse pierre fine, les bagues en or que Marie-Hélène de Taillac confectionne au Rajasthan participent, dans leur côté brut, de la même « héroïsation ». A l'inverse, d'autres bijoux de cette créatrice poussent la discrétion jusqu'à devenir presque invisibles, telle cette mince chaîne en or qui, saupoudrant le cou d'une myriade de petites pierres précieuses, rappelle les fins colliers articulés d'un Fred et d'un Van Cleef & Arpels. Chez Chanel, auteur d'une importante collection de « petite joaillerie » – dont

l'épure

gon du pur et du simple. Cette année encore, le diamant trône au milieu de sa cour (perles, cristal de roche, or gris, platine...). A ceci près que, le succès l'ayant banalisé, on en promeut les variétés rares – tels les cent vingt diamants canari de la montre Sunflower de Harry Winston... La nouveauté ne tient donc pas tant à cet esprit d'épure – inspirateur des chevalières de Bulgari comme des nouvelles bagues Tank de Cartier, où la pierre se fond dans l'anneau – que dans la manière dont chacun l'exprime. Ici, il conduit à l'abstraction des formes, tantôt géométriques (boucles d'oreille de Mauboussin, bagues Possession de Piaget) et tantôt sensuelles, voire organiques (bagues Précieuse et Sacha de Cartier, collier Nacara de Mauboussin, collier Vague de Cartier...). Ailleurs, il laisse la vedette au matériau, gonflant son volume ou développant sa complexité. Si les effets de métal tissé (manchette et collier Yves Saint Laurent Accessoires, bague matelassée de Chanel...) annoncent les véritables dentelles joaillères créées par Boucheron et Van Cleef & Arpels (collier Shéhérazade), c'est aux pierres que d'autres offrent le premier rôle, via des pavages faussement rustiques – alliance Boucheron (rubis baguette) ou ligne Ice Cube de Chopard – ou des mises en scène à haute teneur symbolique. Chez Poiray, les nouvelles bagues rectangulaires portent ainsi le nom d'Arche, à cause de la

des « puces d'oreille » à perles ou brillants –, cette tendance à la miniaturisation est qualifiée d'internationale. Elle règne, en tout cas, sur les bijoux fantaisie des créateurs « tendance » vendus chez Colette: bracelet « étiquette » de Francesca Amfitatrof, bracelet gomme et argent de Lara Boeing, bracelet en perles de verre de Nikki B, sans oublier les bijoux en argent pour homme (lien, bracelet à barre...) d'Yves Saint Laurent Rive Gauche, héritiers des bijoux sur fil d'or que l'on s'arrachait encore l'an dernier. Il est bien d'autres manières de casser l'ostentation. Si les bagues de Pomellato osent l'asymétrie, d'autres préfèrent dérouter par des mariages inattendus de pierres (collier géométrique de Cartier, bague Gioco de Pomellato...). A l'opposé du « joli bijou », Fred cultive l'exagération ludique (collier Pistil), tandis que d'autres, comme Van Cleef & Arpels (collier de Falla) cèdent aux jeux de lumière, dans une inspiration presque surréaliste. Dior est celui qui pousse au plus loin cette flamboyance. Sa boutique de joaillerie, qui ouvre le mois prochain, dévoilera les pièces très couture créées par Victoire de Castellane. Comme ce collier « Milly-la-Forêt », évoquant le jardin de M. Dior avec des cerises en corail et des navets de perles, une glycine d'améthyste et des petits pois d'émeraudes... Le retour du rêve.

J. B.

1 A cet instant
1 million femmes
partagent leur lit
avec un Suisse.

swatch®
Le temps c'est ce que VOUS en faites

Chrono Cadmos 720 F*

SWATCH MEGASTORE - PARIS : 104, avenue des Champs-Élysées. SWATCH STORE • PARIS : 10, rue Royale - 2, rue du Cherche-Midi
• NICE : 10, avenue de Verdun • LYON : 105, rue Président E. Herriot • LILLE : 9/11, rue Lepelletier • STRASBOURG : 12/14, rue des Hallebardes
• MARSEILLE : 51, rue St-Ferréol • BORDEAUX : 40, rue Porte Dijaux • AIX-EN-PROVENCE : 15, rue Fabrot • TOULOUSE : 38, rue de la Pomme
• Centres Commerciaux : Cap 3000 - Party II - Polygone.

les minutes brillantes de Las Vegas

dans la ville des diamants, où un jour entier peut tenir en une heure, le temps n'existe pas. Pourtant, les montres s'y parent de bijoux et se vendent à prix d'or

a

vez-vous l'heure? Quel jour sommes-nous? Jeudi ou samedi? Dehors, il fait nuit ou soleil? » Avril 1999. A l'intérieur de l'hôtel Caesar de Las Vegas, dont le Forum Shops ne compte pas moins de cent cinq boutiques et restaurants ouverts trois cent soixante-cinq jours par an, le temps est comme trafiqué. Les horloges, confisquées. Les fenêtres occultées,

la lumière tamisée, la ventilation printanière. La ville insomniaque avale trente millions de touristes chaque année. Bienvenue à Cash City, au Trueman Show Live, au Disneyland électronique grouillant de joueurs sans mémoire et de show-girls blond platine, liftées, palettées. Comme il fait bon vivre dans les casinos de Las Vegas. Lorsque les lampadaires s'allument, le soleil se couche. « Notre système d'éclairage sophistiqué nous permet de simuler une journée entière, avec lever et coucher de soleil, en l'espace d'une heure », explique-t-on à la direction marketing du Forum Shops Caesar's. « Histoire de créer une am-

bianche plus propice à nos clients. » Surréaliste. Dans cette métropole, le temps n'existe pas, joailliers et horlogers font des affaires en or, voire en diamants. Chez Fred, une montre pavée de diamants jaunes et blancs (200 000 dollars, 212 890 euros), serait en rupture de stock jusqu'en octobre 1999. « N'oubliez pas, nous sommes dans la ville des diamants, affirme le directeur de la boutique. Il y a beaucoup, beaucoup d'argent ici. Vite gagné. La moitié des gens qui entrent et qui achètent viennent de gagner gros. Et ils exigent quelque chose de différent. D'extravagant. Comme des diamants. » Les goûts évolueraient-ils? Chez Tesorini, un joaillier du Bellagio - réplique d'une villa méditerranéenne plantée (pour 1,6 milliard de dollars) sur le Strip (Las Vegas Boulevard) depuis 1998 -, l'heure est au « BBB » (« Big, Bold and Beautiful » - grand, audacieux et beau). Les imposants cadrans (39 millimètres de diamètre) griffés Frank Muller, les Rolex GMT-Master (12 millimètres d'épaisseur) et les Panerai (distribués par Cartier) continuent d'attirer les curieux. Frank Muller lance même cette année la montre Vegas dont le mécanisme complexe et le design s'inspirent d'un jeu de roulette... « C'est la folie! », avoue un vendeur au sourire à deux mille watts, « Ici les diamants sont plus prisés qu'en Europe », concède Mariam Ashai devant son comptoir de montres Tank et Pasha scintillantes. La directrice de la boutique Cartier précise : « En réalité, les visiteurs de Las Vegas font et s'offrent ce qu'ils n'ont pas le temps de faire chez eux! »

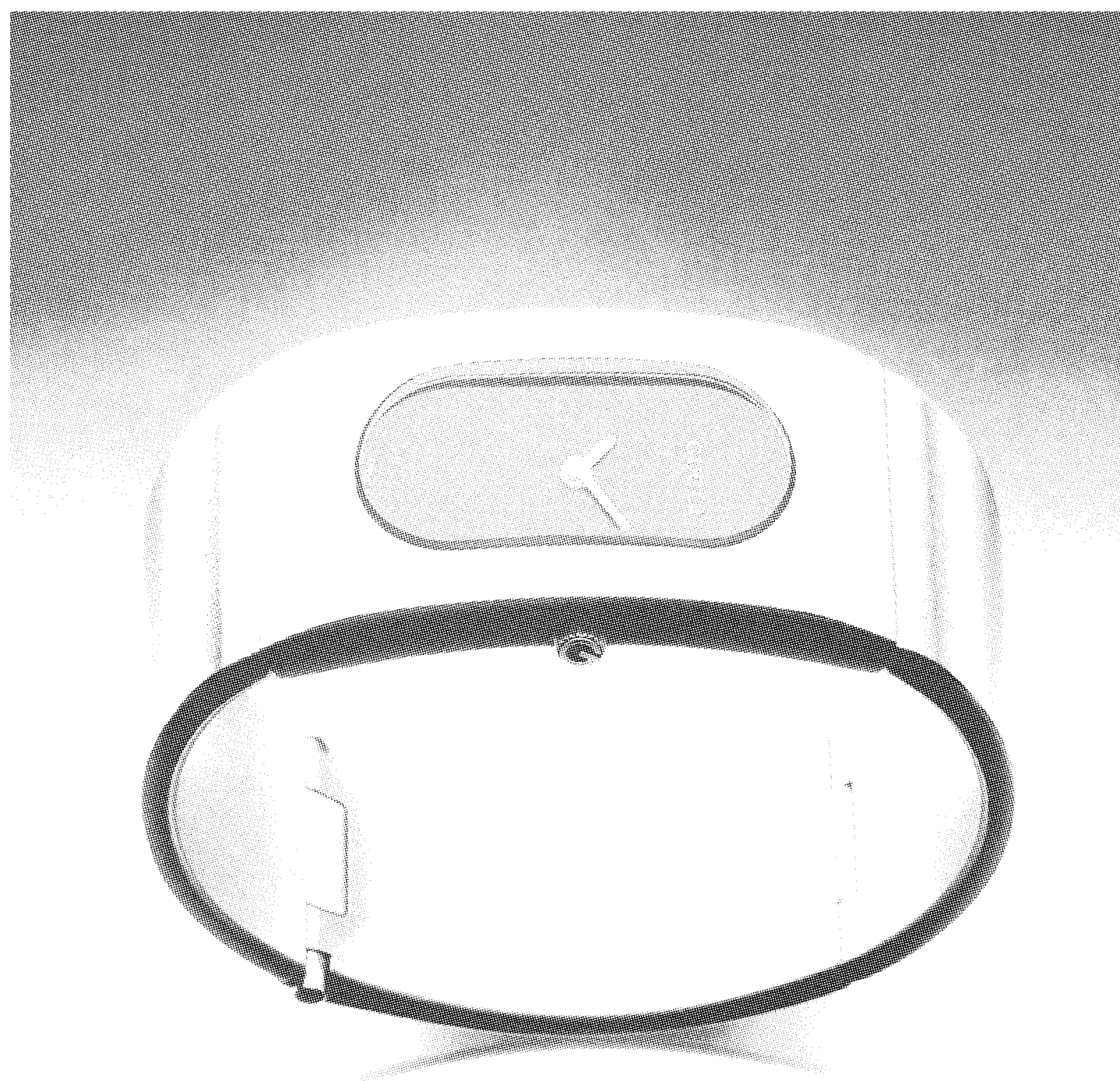
Mais les heures brillantes se parent d'une certaine attirance pour la pièce unique, le « vintage ». Car Las Vegas magnétise une nouvelle clientèle : les nostalgiques des bijoux fabuleux, façon *Titanic*. « Les gens viennent ici pour s'acheter une montre d'époque victorienne ou Art déco qu'ils portent à l'extérieur de Las Vegas », affirme Carissa Badami de la boutique très cossue Fred Leighton, spécialisée dans les montres et les bijoux anciens. Nichée au cœur du Bellagio, la boutique a été assaillie par les clients : une heure après son ouverture, plus de 100 000 dollars (106 445 euros) de bijoux s'étaient envolés. Fred Leighton a même fait scintiller les cous d'Uma Thurman, de Liv Tyler et d'Andie Mac Dowell lors de la dernière édition des Oscars à Hollywood.

Les extrêmes sont au rendez-vous. A la table de mini-baccarat du Bel-

lagio, un homme - complet Hugo Boss, verre de Baileys dans le regard - vient de perdre 800 dollars (851 euros) en deux secondes et quart. Boulevard Las Vegas. Dehors, des ouvriers s'affairent à patiner la tour Eiffel du Paris-Las Vegas, qui aura coûté 760 millions de dollars (809 millions d'euros). Le temps presse. Top chrono. La construction de ce casino, avec simili Louvre, Opéra, Hôtel de Ville et rue de la Paix, doit être terminée d'ici à septembre 1999.

Tout près, quelques touristes photographient la fausse place Saint-Marc et les gondoles du resort-hôtel-casino The Venetian, 1 200 millions de dollars (1 277 millions d'euros)... Une réplique de Venise imaginée par les entrepreneurs de la ville mégalomaniacque du Nevada. L'ouverture est prévue le 2 mai 1999. Tout a été prévu : restaurants pour « gourmets », spa et, bien sûr, boutiques scintillantes de trésors, de Chopard à Movado. Coté casino, les revenus devraient atteindre 14 millions de dollars (14,9 millions d'euros) d'ici à l'an 2000. A Las Vegas, le temps n'est que de l'argent.

Lucie Lavigne



GUCCI
timepieces

pour information
gucci montres 23, rue de la paix, paris, tel. 01 53 43 34 33

JACKPOT
« Sunflower », d'Harry Winston en platine, avec un cadran de 2,2 centimètres serti de 120 diamants canari. Cette pièce unique sera présentée lors de l'exposition de prestige sur les bijoux du Millenium à la Foire de Bâle.





BRELAN
Bracelets Love en or blanc 18 carats
sertis de 43 diamants, Chopard.



CHEMIN DE FER
Bagues Possession hexagonales
en or gris avec barres de diamants,
de rubis et de saphir, Piaget.



BANCO
Sur la belle Monica Bellucci,
les nouvelles bagues précieuses
de Cartier en or gris.

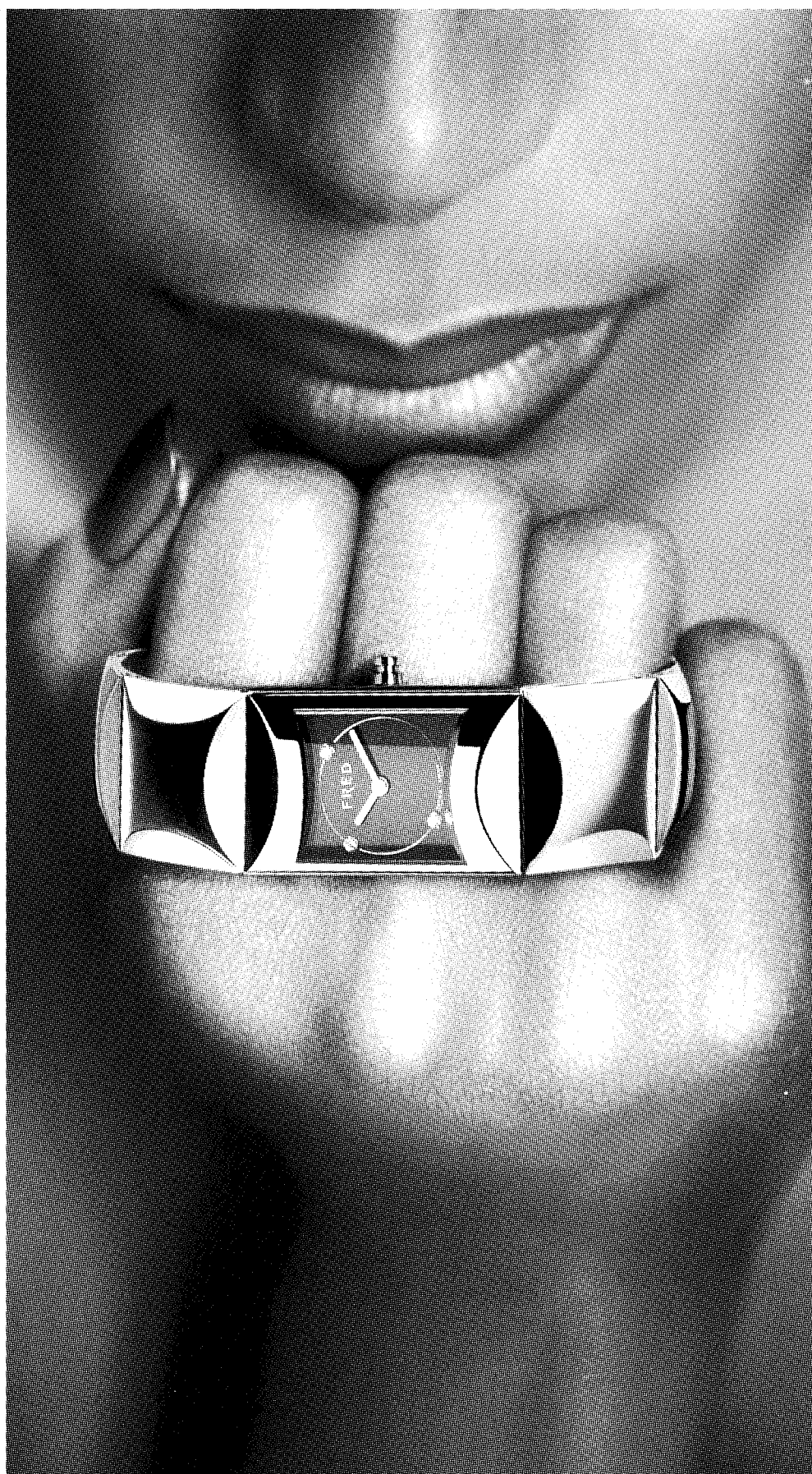


CANASTA
Montre haute joaillerie
en diamants ronds
et baguettes sur or gris,
Boucheron.

guide

- **Hôtels.** Bellagio, tél. : 702-693-8546. Caesars Palace, tél. : 702-731-7110. The Venetian, tél. : 702-733-5000. Paris-Las Vegas, tél. : 702-739-4111. MGM Grand, tél. : 702-891-1111. Mandalay Bay, tél. : 702-632-7777.
- **Restaurants.** Le Cirque, un clone du célèbre et très couru Cirque de New York, tél. : 702-693-8100. Osteria del Circo, saveurs, couleurs, exquise révélation, tél. : 702-693-8150. Picasso, un restaurant aux murs tapissés de véritables Picasso, tél. : 702-693-7223. Coyote Café, le frère de celui de Santa Fe. Parfums sublimes du Nouveau-Mexique, tél. : 702-891-7349. Trattoria del Lupo, le dernier de Wolfgang Puck, THE chef révolutionnaire qui a fait passer Las Vegas du hot-dog à la nouvelle cuisine, tél. : 702-632-7401. Andre's, le *best French food* au monde selon les fins palais qui n'ont pas peur des superlatifs, tél. : 702-730-7955. Spago, tél. : 702-369-6300.
- **Bars.** Red Square, 100 % russe, le plus branché, au casino Mandalay Bay, tél. : 702-632-4107.
- **Montres.** Fred Joaillier, tél. : 702-650-0090. Fred Leighton Rare Collectible Jewels, tél. : 702-693-7050. Roman Times, tél. : 702-733-8687. Cartier, tél. : 702-733-3864. Tesorini (Bellagio), tél. : 702-693-7924.
- **Boutiques.** Les fanatiques de griffes courent au Bellagio qui propose Chanel, Prada, Giorgio Armani, Tiffany & Co., Hermès et Gucci. Banana Republic, pour la version Grace Kelly de Gap, tél. : 702-874-1295. DKNY, tél. : 702-874-1950. Kenneth Cole, tél. : 702-794-2653 et Victoria's Secret, tél. : 702-737-1313.
- **Kitsch et paillettes.** Musée Liberace. A voir une fois dans sa vie : une Rolls couverte de miroirs ou un piano à queue tapissé de pierres du Rhin, tél. : 702-798-5595. The Attic est l'incorruptible friperie du coin avec fringues délirantes et meubles en forme de la bouche de Marilyn. Réel voyage psychédélique au pays du kitsch, tél. : 702-388-4088. Show chic : O du Cirque du Soleil, au Bellagio, tél. : 702-693-7722.
- **Néons.** Fremont Street Experience. La rue mythique de Las Vegas. Celle qui a flashé dans tous les films avec son enseigne lumineuse en forme de show-girl et de cow-boy. En prime, un toit clignotant de 2,1 millions de lumières. Les fanatiques déposent leurs valises au Golden Nugget, célèbre pour son buffet « all-you-can-eat », tél. : 702-386-8121.

W
A
PHOTO SEB JANAK



Montre Cut acier, cadran noir 3 diamants
Collection Cut à partir de 8 900 FF
Information téléphone : 01 44 29 36 26

FRED
Joaillier

6 RUE ROYALE PARIS

CANNES MONTE-CARLO BEVERLY HILLS HOUSTON LAS VEGAS

L'heure du renouveau besançon

La vallée du Doubs sépare le Jura en deux nations, où tout est identique : les paysages – plateaux plantés de hauts sapins –, les populations et l'activité horlogère. Mais la vallée (suisse) de Joux, fief de Jaeger-LeCoultre, jouit d'une aura qui manque au plateau comtois. Protestants laborieux contre catholiques frivoles ? C'est oublier que le personnel des entreprises horlogères du Jura suisse est pour moitié français... Un horloger explique : « *Le malheur de la France est d'avoir possédé un empire où exporter les qualités basses. Alors que les Suisses, cantonnés dans leurs montagnes, ont dû se battre...* » Genève envoyait ses « commerciaux » dans les cours d'Europe, scellant ainsi avec Paris, phare du luxe, une alliance durable. Aujourd'hui, la montre a deux pôles : Paris pour le style, le Jura suisse pour le contenu horloger. Que reste-t-il à la Franche-Comté ?

Besançon a vécu ses grandes heures en 1973, lorsque 100 000 personnes défilent dans ses rues paisibles : Lip, la plus prestigieuse marque française – auteur de formes novatrices et de la première montre électrique –, licenciée plus du tiers de ses effectifs. Si la tentative autogestionnaire des « Lip » fait couler beaucoup d'encre, elle enterre aussi l'horlogerie *made in France*. Matra s'essaye à en fédérer les débris. Sans conviction : Yema (dont le slogan « Yema me va » fit date) s'effondre à son tour... La concurrence japonaise, qui repoussait les Suisses vers les sphères « nobles » de la montre mécanique, lamina notre production courante, que l'impérialisme des décideurs priva, l'une après l'autre, des marques qui auraient

PARURE
Accrochée à un bikini de Thomas Maier, la montre « *wim* » (World in modernity) d'Akteo avec bracelet cuir et boîtier, 450 F (69 €).
Photo : Nicolaï Lo Rouso.
Réalisation : Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard.

pu la défendre. La France reste le second pays horloger d'Europe. Mais si son chiffre d'affaires a augmenté de 7,2 % en 1998 (au total, 3 213 milliards de francs), c'est au prix, souvent, de délocalisations qui ont réduit les effectifs à 6 519 emplois.

En 1999, les ateliers de Lip sont occupés par Akteo, fondé voici sept ans par un designer industriel, Jean-Christophe Mareschal. Il dessine ses modèles d'aiguilles et de boîtes en acier, abritant des mouvements à quartz (souvent) suisses. Ce patron en tee-shirt, Tommy Hilfiger raconte : « *A ma sortie de l'école, on m'a dit : la montre, c'est foutu.* » Il a pourtant vendu par millions ses montres « ludiques » (modèles « sorcière » ou « plombier ») à moins de 500 francs (76,22 euros), où le décor – le cadran, mais surtout les aiguilles – joue les premiers rôles. Fabricant pour Morgan et Adidas, Akteo sacrifie à l'esprit du temps avec une ligne « sobre » baptisée Modernity.

« *Je ne suis pas horloger* », affirme également l'autre grand Bisontin, Alain Sylberstein. Sans doute cet architecte est-il « *celui qui a ouvert à la haute horlogerie les portes de la couleur* » – via les aiguilles et certains rouages –, dans un style influencé par Memphis, mais il reste avant tout le Frank Muller français : un horloger virtuose. Se détournant du marché saturé de la haute complication, Alain Sylberstein rêve de complications utiles, à porter tous les jours, telle cette « grande date » à ne régler qu'une seule fois. Il fabrique quelque deux mille montres par an – du chronographe à 25 000 francs (3 811 euros) au tourbillon à 500 000 francs (76 224 euros) –, achetées pour un



tiens par des collectionneurs – et ne tient pas à grandir.

L'horlogerie comtoise n'a donc pas disparu. En revanche, elle a souvent changé de forme, recyclant sa minutie dans un secteur de pointe : les microtechniques. A Be-

sançon, la prospère entreprise Cheval fabrique des couronnes de montre pour Cartier, Breitling et les autres, mais cette activité – 7 000 modèles différents, et presque sur mesure – se juxtapose à l'usinage de matériaux durs

(pour l'électronique, les télécommunications, etc.) et à la fabrication de lasers industriels. Avec deux consœurs, elle a fondé Alliance, une entreprise moulant par injection de métal des pièces très complexes, dont l'application débordait largement le champ horloger. Outre quelques honnêtes « habilleurs » (Herbelin...) à gros volumes, les sociétés les plus dynamiques sont celles qui façonnent des composants – souvent pour de prestigieuses Suisses, exigeant l'anonymat. C'est le cas d'un des meilleurs fabricants de bracelets métal – Burdet, à Damprichard (l'ancienne capitale des boîtes de montre) –, dont l'exigence et la souplesse font florès des deux côtés de la frontière. Ou du scrupuleux Petitjean, dont les ateliers suisses et français assemblent les mouvements, complications comprises, pour de célèbres, quoique inavouables, Helvètes. Ou encore du cadranier Bernard Haenni, qui, devant la débâcle de ses clients français, se tourna vers de grands groupes suisses pour sauver – et même augmenter – sa production : sept millions de cadrans l'an passé.

A Morteau (Doubs), Emile Péquignot règne sur ce qui fut la capitale de la montre française : « *En 1930, cette ville riche comptait vingt-cinq entreprises horlogères, axées sur la France. Celle qui n'employait vendait ses montres à la Guilde des orfèvres, et chaque bijoutier y apposait sa propre marque.* » Le jeune Péquignot, lui, ose créer la sienne. Et l'avenir lui donne raison. S'il se contente, comme beaucoup, d'associer des mouvements suisses à des boîtes et bracelets de son cru (« *l'habillage de bon goût, dit-il, est une spécialité française* »), l'homme a su créer des standards à succès (Etrier, Moorea...), mais aussi un modèle de chaîne décliné en bijoux, engendrant une image et un style – entre tradition du luxe et tendances –, qui le situent « au niveau d'Omega et Longines ». Et l'autorisent à exporter en Suisse...

J. B.

au sortir d'un long naufrage, le Jura horloger français fait à nouveau valoir l'excellence de sa main-d'œuvre et le goût de ses habilleurs. Souvent pour le plus grand profit des Suisses

LIEN
Montre-bracelet en acier, étanche à 30 mètres, 4 500 F (686 €), Péquignot.



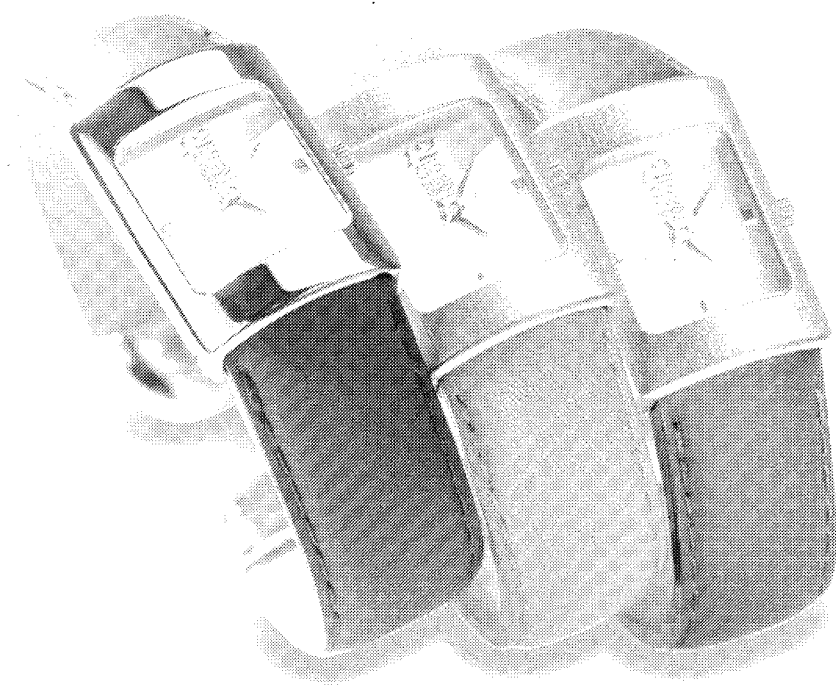
COSSU
Modèle à bracelet acier et cadran en argent, série limitée à 250 exemplaires, 20 000 F (3 049 €), Péquignot.

TALISMAN
Montre Mooréa en acier, glace et fond saphir, étanche sous 5 atmosphères, 12 000 F (1 829 €), Péquignot.



guide

● **Musées.** Sis dans un château, le Musée de l'horlogerie du Haut-Doubs raconte l'ancienne capitale horlogère à travers une belle collection de machines et de pendules astronomiques paysannes (17, rue Glapiney, 25500 Morteau, tél. : 03-81-67-40-88). Très visitée par les Suisses, cette remarquable galerie de montres présente nombre de pièces rares, notamment du XVIII^e siècle (Musée de la montre, rue Berçot, 25130 Villers-le-Lac, tél. : 03-81-68-08-00). ● **Gastronomie.** Excellente cuisine patronnée par un amateur érudit de montres (Hôtel de France, 8, place Cupillard, 25130 Villers-le-Lac, tél. : 03-81-68-00-06).



LÉZARD

Bracelet collection l'Art de Cartier en diamants, saphirs, émeraudes et rubis sur or jaune, créé pour l'actrice française Josette Day. Photo L. Tirilly, Cartier.



SERPENT

Broche pendentif collection l'Art de Cartier, en lapis-lazuli et diamants montés sur platine et or jaune, yeux d'émeraude, Cartier. Photo Mary Hilliard, Cartier.

agenda

EXPOS

● Secrets de bijoux. « Je suis ce qu'on appelait autrefois une parurière, un de ces métiers faits de petits riens qui ressemblent à l'air du temps », affirmait Line Vautrin (1913-1963). Du cendrier « Je suis fou de vous », à la broche « Barbe-Bleue », cinquante de ses objets et bijoux, comme des petits poèmes sculptés, s'exposent au Musée des arts décoratifs. Onze créateurs contemporains participent à cette exposition collective. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001, tél. : 01-44-55-57-50. Jusqu'au 30 mai.

● Cartier. Dans un écrin art déco situé au cœur de Mexico, une rétrospective de trois cents pièces Cartier, illustrant l'ensemble des époques depuis la création de la maison en 1847 : des colliers de Maria Felix – l'un en forme de serpent serti de 273 diamants, l'autre aux crocodiles d'émeraude entrelacés – aux pendules dites « mystérieuses », un parcours précieux semé de trésors. « El Arte de Cartier », Museo del Palacio de Bellas Artes, Mexico, jusqu'au 18 juillet.

LIVRES

● Encyclopédie. *Dictionnaire du bijou*, Editions du Regard, 750 F (114 €). Du diadème égyptien à la fibule du Maghreb, de la technique du filage – opération qui consiste à allonger une masse métallique – au clip à l'ivoire cachalot et au collier de Toutankhamon en forme de faucon sacré, une véritable encyclopédie en images, à travers deux mille cinq cents entrées.

● Perles. *Le Monde des perles*, Annette Green et Linda Dyett, 169 F (28 €), Flammarion. Un tour du



BESTIAIRE

Collier « Saute-Mouton », bronze doré, Line Vautrin, coll. du Musée des arts décoratifs.

monde des perles en plus de cent cinquante pages, agrémentées d'images et de dessins, pour réaliser sur son tapis volant collier berbère ou collier éthiopien de verre et d'argent.

● Bracelets-flacons. *Quand le parfum se fait bijou*, Annette Green et Linda Dyett, 249 F (38 €), Flammarion. Bague à monture en forme de masque, boîtes à senteurs, serpents, bague de soirée pour homme avec vaporisateurs, mille et une curiosités jaillissent de ce livre qui fleurit bon les bijoux aromatiques.

● Et aussi *Extraction, taille, cotes, technique* : un ouvrage de vulgarisation raconte en cent soixante pages et deux cents illustrations cette pierre inrayable qui raye toutes les autres, le diamant, par Jacques Mercier, La Renaissance du livre, 125 F (19 €).



PHILTRE

Bracelet-flacon créé pour le parfum Poison de Christian Dior, in *Le parfum se fait bijou* (Flammarion).

Adidas
Renseignements
au 03-81-40-18-18.

Agnès b.
Renseignements chez Yema
au 03-81-54-24-50.

Akteo
Rens. au 03-81-40-18-18.

APC
3, rue de Fleurus, 75006,
tél. : 01-42-22-12-77.
et www.apc.fr

Emporio Armani
149, bd Saint-Germain, 75006,
tél. : 01-53-63-33-50.
25, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-61-02-34.

Baume & Mercier
Points de vente au 01-42-18-56-83.

Bell & Ross
Rens. au 01.55.35.36.00.

Arthus Bertrand
6, place Saint-Germain-
des-Prés, 75006,
tél. : 01-49-54-72-10.
Rens. province
au 01-69-93-69-91.

Manolo Blahnik
Chez Maria Luisa,
4, rue Cambon, 75001,
tél. : 01-47-03-96-15.

Blancpain
Chez Royal Quartz.

Boucheron
26, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-61-58-16.

Breguet
Chez Chronopassion,

Breitling
Chez Royal Quartz.

Bulgari
10, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-44-13-44.

Calvin Klein
Renseignements
au 03-81-48-14-15.

Cartier
51, rue François-1^{er}, 75008,
tél. : 01-53-93-95-20.
57, la Croisette,
06400 Cannes, tél. : 04-92-59-28-20

Chanel Joaillerie
18, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-55-35-50-05.

Chaumet
56, rue François-1^{er}, 75008,
tél. : 01-56-88-50-20.
12, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-44-77-24-00.

Chopard
72, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008,
tél. : 01-42-66-67-30.
9, la Croisette, 06400 Cannes,
tél. : 04-92-98-07-07.

Colette
(Lara Boeing 747, Johnny Rocket,
Marie-Hélène de Taillac, Yves Saint
Laurent)
213, rue Saint-Honoré, 75001,
tél. : 01-55-35-33-90.

Christian Dior Joaillerie
30, avenue Montaigne, 75008,
tél. : 01-47-23-52-39.

Chronopassion
271, rue Saint-Honoré, 75001,
tél. : 01-42-60-50-72.

Dunhill
15, rue de la Paix, 75001,
tél. : 01-42-61-57-58.

Ebel
Royal Quartz, 10, rue Royale, 75008,
tél. : 01-42-60-58-58.
Sashka Kev, 50, la Croisette,
06400 Cannes.

Fred Joaillier
6, rue Royale, 75008,
tél. : 01-53-45-15-36.

Givenchy
3, rue George-V, 75008,
tél. : 01-44-31-50-00.

Gucci
2, rue du Fg-Saint-Honoré,
75001, tél. : 01-44-94-14-70.

Didier Guerin
Points de vente au 0800-505-900.

Hamilton
tél. : 03-81-48-14-29.

Hermès
24, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008,
tél. : 01-40-17-47-17.

IWC
Points de vente au
01-42-89-65-51. Chez Les Montres
58, rue Bonaparte, 75006,
Tél. : 01-46-34-71-38.
Sashka Kev, 50, la Croisette,
06400 Cannes.

Jaquet-Droz
Bijouterie Gallopin,
1, place de Bergues, 1211 Genève,
tél. : (41)-22-716-27-16.

Jaeger-LeCoultre
A la maison Dubail :
21, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-61-11-17.

Kyo
32, rue du Dragon, 75006,
tél. : 01-42-22-76-76.

Alexis Lahellec
14-16, rue Jean-Jacques-Rousseau,
75001, tél. : 01-42-33-40-33.

Thomas Maier
Au Bon Marché
et chez Maria Luisa
2, rue Cambon 75001
tél. : 01-47-03-96-15.



ÉCLAT

Bracelet manchette en
métal argenté rehaussé
de strass, 119 F (30 €).
Louis Pion.

Mauboussin
20, place Vendôme, 75001.
Tél. : 01-45-61-51-51.
Rens province au 01-44-55-10-00.

Frank Muller
Chez Gangi International
7, place Vendôme 75001,
tél. : 01-53-45-28-20.

Nike
36 15 Nike

Omega
Chez Louis Pion.

Panerai
Points de vente au
01-42-18-56-35.

Patek Philippe
10, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-44-17-77.

Péguignet
Points de vente au
03-81-67-30-66

Piaget
16, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-55-35-32-80.

Louis Pion
63, rue de Rivoli, 75001,
tél. : 01-42-33-39-95.

Poiray
46, avenue George-V, 75008,
tél. : 01-47-23-07-41.

Pomellato
66, rue du Fg-Saint-Honoré,
75008,
tél. : 01-42-65-62-07.

Printemps Haussmann
60-68, bd Haussmann, 75009,
tél. : 01-42-82-50-00.

Rolex
Chez Royal Quartz.

Daniel Roth
Chez Chronopassion.

Royal Quartz
10, rue Royale, 75008,
tél. : 01-42-60-58-58.

Seiko
3615 Seiko

Swatch
Tél. : 03-81-48-14-15.

Tag Heuer
Points de vente
au 01-47-23-41-60
et sur Internet www.tagheuer.com

Marie-Hélène de Taillac
Chez Colette.

Tati Or
19, rue de la Paix, 75001,
tél. : 01-40-07-06-76.

Trussardi
17, rue de Grenelle, 75007,
tél. : 01-45-48-21-63.

TTC
101, rue de Seine, 75006,
tél. : 01-44-41-74-50.

Vacheron Constantin
Dubail, 21, place Vendôme,
75001, tél. : 01-42-61-11-17.
Ferret, 17, la Croisette,
06400 Cannes.

Van Cleef & Arpels
22, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-53-45-45-45.
61, la Croisette, 06400 Cannes.

Ocimar Versolato
Points de vente au 01-53-45-95-00.

Harry Winston
29, avenue Montaigne, 75008,
tél. : 01-47-20-03-09.

Yves Saint Laurent
Rive Gauche Homme
12, place Saint-Sulpice, 75006,
tél. : 01-44-31-63-85.
Uomo, 7, rue Saint-Honoré,
06400 Cannes. tél. : 04-93-99-30-61.

Zénith
Points de vente au : 03-81-68-12-22.

Zucca
Chez Cabane de Zucca
8, rue Saint-Roch, 75001,
tél. : 01-44-58-98-88.

Bell & Ross
COLLECTION VINTAGE

Renseignements et catalogue : France : Tél. (33) 1 55 35 36 00. Benelux : Tél. (32) 75 25 31 70. Internet : www.bellross.com. Basel 99 : Hall 1.0. Stand B 19

Bell & Ross
CHRONOGRAPHS

Renseignements et catalogue : France : Tél. (33) 1 55 35 36 00. Benelux : Tél. (32) 75 25 31 70. Internet : www.bellross.com. Basel 99 : Hall 1.0. Stand B 19